



Renforcement des capacités et de coordination « climat » des ministères sectoriels de la République de Guinée

Rapport final



Janvier 2021



« Cette opération d'assistance technique s'inscrit dans le cadre de l'axe dédié à l'appui au renforcement des capacités et à la gouvernance des pays pour la consolidation, la mise en œuvre et le suivi des Contributions déterminées au niveau national (CDN), piloté par Expertise France dans le cadre de la facilité Adapt'Action, financée par l'Agence française de développement (AFD). Cette facilité, démarrée en mai 2017, appuie les pays africains, les PMA et les PEID dans la mise en œuvre de leurs engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, par le financement d'études, d'activités de renforcement des capacités et d'assistance technique, dans le secteur de l'adaptation en particulier. Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu du présent document. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celle d'Expertise France, de l'AFD ni de ses partenaires. »

Acronymes	4
Figures	6
Résumé exécutif	7
1. Introduction	11
1.1. Secteurs prioritaires en termes d'atténuation en Guinée	11
1.2. Secteurs prioritaires en termes d'adaptation en Guinée	12
1.3. Révision de la CDN et élaboration de la 3CN	13
2. Appuis menés	14
2.1. Rappel des termes de référence et déroulé global des appuis	14
2.2. O1 - Renforcement des capacités « climat »	14
2.3. O2 - Fiches de poste et Lettres de nomination des PF CC	15
2.4. O3 - Renforcement de la coordination « climat »	16
2.5. O4 - Restitutions de la formation « climat »	16
3. Bilans et principaux résultats	18
3.1. O1 - Renforcement des capacités « climat »	18
3.2. O2 - Fiches de poste et Lettres de nomination des PF CC	20
3.3. O3 - Renforcement de la coordination « climat »	22
3.4. O4 - Restitutions de la formation « climat »	24
4. Conclusion, leçons apprises et recommandations	28
Annexe 1 – Mission #1 : RDV de cadrage (18 au 25/11/2019)	30
CR d'entretiens de cadrage - Agriculture	30
CR d'entretiens de cadrage - Environnement, Eaux et Forêts	31
CR d'entretiens de cadrage - Elevage et Productions Animales	32
CR d'entretiens de cadrage - Pêche, Aquaculture et Economie Maritime	32
CR d'entretiens de cadrage - Transports	33
CR d'entretiens de cadrage - Administration du Territoire et Décentralisation	34
CR d'entretiens de cadrage - Economie et Finances	35
CR d'entretiens de cadrage - Hydraulique et Assainissement	36
CR d'entretiens de cadrage - Enseignement Supérieur et Recherche	37
CR d'entretiens de cadrage - Plan et Développement Economique	38
CR d'entretiens de cadrage - Mines et Géologie	38
CR d'entretiens de cadrage - Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé	39
Annexe 2 - Mission #1 : Atelier de cadrage (20/11/2019)	40
Connaissance du CC et de la CDN de Guinée	40
Rôles des PF, des ministères et intégration du CC aux politiques sectorielles	41
Questionnaires remplis par les participants en amont de l'atelier de cadrage	42

Annexe 3 - Mission #2 : Atelier de formation (17 au 21/02/2020)	57
Liste des participants	57
Agenda de l'atelier	59
Questions d'évaluation des connaissances avant/après	61
Questions d'évaluation des connaissances par thèmes	62
Bilan des évaluations par thématiques, après formation	66
Annexe 4 - Fiches de poste et Lettres de nomination des PF CC	67
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Agriculture	67
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Environnement, Eaux et Forêts	70
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Elevage et Productions Animales	73
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Pêche, Aquaculture et Economie maritime	76
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Transports	79
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Energie	82
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Administration du Territoire et Décentralisation	85
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Economie et Finances	88
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Hydraulique et Assainissement	91
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Enseignement Sup. et Recherche Scientifique	94
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Plan et Développement Economique	97
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Mines et Géologie	100
Fiche de poste et Lettre - PF CC / Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé	103
Annexe 5 - Mission #3 : Restitutions de la formation « climat » (14 au 18/12/2020)	106
Support des réunions de restitution	106
Exemples de questionnaires (remplis par deux participants du MATD)	110
CR des réunions de restitution - Agriculture	111
CR des réunions de restitution - Environnement, Eaux et Forêts	112
CR des réunions de restitution - Elevage et Productions Animales	113
CR des réunions de restitution - Pêche, Aquaculture et Economie Maritime	114
CR des réunions de restitution - Transports	115
CR des réunions de restitution - Energie	116
CR des réunions de restitution - Administration du Territoire et Décentralisation	117
CR des réunions de restitution - Economie et Finances	118
CR des réunions de restitution - Hydraulique et Assainissement	119
CR des réunions de restitution - Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique	120
CR des réunions de restitution - Plan et Développement Economique	121
CR des réunions de restitution - Mines et Géologie	122
CR des réunions de restitution - Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé	123

Acronymes

2CN	2 nd e communication nationale
3CN	3 ^{ème} e communication nationale
ACMAD	<i>African Centre of Meteorological Application for Development</i> (Centre africain des applications de la météorologie au développement)
AFD	Agence française de développement
AFOLU	<i>Agriculture, Forest and Other Land Use</i> (agriculture, forêt et autre utilisation des terres)
AGER	Agence guinéenne de l'électrification rurale
AGR	Activité génératrice de revenus
AIC	Agriculture intelligente face au climat
ANAFIC	Agence nationale de financement des collectivités locales
ANAG	Agence nationale de l'aquaculture de Guinée
ANASA	Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires
AND	Autorité nationale désignée
ANPROCA	Agence nationale de la promotion rurale et du conseil agricole
APD	Aide publique au développement
APIP	Agence pour la promotion des investissements privés
ARSEE	Autorité de régulation du secteur de l'eau et de l'électricité
BND	Budget national de développement
BSD	Bureau de la stratégie et du développement
CAE	Centre d'appui à l'élevage
CC	Changement climatique
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CERE	Centre d'études et de recherche en environnement
CERESCOR	Centre de recherche scientifique Conakry Rogbané
CGES	Cadre de gestion environnementale et sociale
CONACILSS	Comité national du Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel
COP	<i>Conference of Parties</i> (Conférence des Parties)
COSIE	Centre d'observation, de surveillance et d'information environnementales
CPDM	Centre de promotion et de développement minier
CR	Compte-rendu
CV	Coefficient de variation
DN	Direction nationale
DNA	DN de l'agriculture (
DNGR	DN du génie rural
DNM	Direction nationale de la météorologie
DOCPA	Document cadre de politique des pêches et de l'aquaculture
EDG	Electricité de Guinée
EIES	Etude d'impact environnemental et social

EPA	Etablissement public administratif
FVC	Fonds vert pour le climat
GDT	Gestion durable des terres
GES	Gaz à effet de serre
IDH	Indice de développement humain
IGES	Inventaire de gaz à effet de serre
INS	Institut national des statistiques
IRAG	Institut de recherche agronomique de Guinée
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
LEREA	Laboratoire d'énergie appliquée
LPDSE	Lettre de politique de développement du secteur de l'énergie
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
ODD	Objectif de développement durable
ONRG	Observatoire national de la République de Guinée
PANA	Plan d'actions national d'adaptation
PAO	Plan d'action et d'opération
PDL	Plan de développement local
PF CC	Point focal changement climatique
PIDACC-BN	Projet intégré d'adaptation au CC dans le bassin du Niger
PME	Petites et moyennes entreprises
PNCC	Plateforme nationale changement climatique
PNDES	Programme national de développement économique et social
PNIASAN	Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PROGEBE	Projet de gestion durable du bétail endémique en Afrique de l'Ouest
RAZC	Projet de Résilience et adaptation au CC dans les zones côtières vulnérables
RCP	<i>Representative Concentration Pathway</i> (profil représentatif d'évolution de concentration)
REDD+	Réduction des émissions de GES dues à la déforestation et la dégradation des forêts, et séquestration du carbone par la gestion durable des forêts et le reboisement
REDISSE	Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest
REMECCK	Projet de Renforcement des moyens d'existence des communautés de Gaoual, Koundara et Mali
RFP	Restauration des forêts et des paysages
SAP	Système d'alerte précoce
SDAGEP-G	Schéma directeur national d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux en Guinée
SE4ALL	Stratégie nationale pour l'énergie durable à l'horizon 2030
SEG	Société des eaux de Guinée
SENASOL	SN des sols
SN	Service national
SNAPE	Service national d'aménagement des points d'eau
SNPV	SN de la protection des végétaux et des denrées stockées
SNRFR	SN des ressources foncières rurales
STD	Service technique déconcentré
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

Figures

Figure 1 - Comparaison des inventaires de GES de 1994 vs 2001 (Gvt guinéen, 2015 ; MEEF, 2018).....	11
Figure 2 - Température et pluviométrie moyennes sur Kankan aux horizons 2021-2030, 2031-2040, 2041-2050, modélisation avec MIROC5, sous RCP8.5 (TOUNKARA, 2018).....	13
Figure 3 - Questions clefs sur les rôles/responsabilités « climat » de chaque ministère (auteurs, 2020)	15
Figure 4 - Niveau général des connaissances avant/après la formation de février 2020 (auteurs, 2020).....	18
Figure 5 - Evaluation de l'intérêt des thématiques de la formation de février 2020 (auteurs, 2020).....	19
Figure 6 - Evaluation de l'organisation : logistique, durée/rythme, clarté/intérêt, facilitation (auteurs, 2020) .	20
Figure 7 - Liste des questions structurant l'annexe des fiches d poste des PF CC (auteurs, 2020)	21
Figure 8 - Liste des PF CC ministériels et date de leur lettre de nomination par le Ministre (auteurs, 2020) .	21
Figure 9 - Agenda initial des restitutions de la formation « climat » (auteurs, 2020)	24
Figure 10 - Agenda final des restitutions de la formation « climat » (auteurs, 2020).....	24
Figure 11 - Participants aux restitutions dans chaque Ministère (auteurs, 2020)	24
Figure 12 - Niveau des connaissances des participants aux restitutions sur les causes et conséquences du CC (auteurs, 2020)	25
Figure 13 - Appréciation des participants aux restitutions sur l'utilité des explications relatives aux causes et conséquences du CC (auteurs, 2020).....	25
Figure 14 - Niveau des connaissances des participants aux restitutions sur la CDN de Guinée (auteurs, 2020)	26
Figure 15 - Appréciation des participants aux restitutions sur l'utilité des explications relatives à la CDN de Guinée (auteurs, 2020).....	26
Figure 16 - Niveau des connaissances des participants aux restitutions sur les rôles/responsabilités de leur ministère sur les enjeux du CC (auteurs, 2020)	26
Figure 17 - Appréciation des participants aux restitutions sur l'utilité des explications relatives aux rôles/responsabilités de leur ministère sur les enjeux du CC (auteurs, 2020)	26
Figure 18 – Restitutions de la formation « climat » : état des connaissances initiales et intérêt des participants (auteurs, 2020)	27
Figure 19 - Liste des participants à l'atelier de cadrage du 20/11/2019 (auteurs, 2020)	40
Figure 20 - Liste des participants à l'atelier de formation du 17 au 21/02/2020 (auteurs, 2020)	57
Figure 21 - Photos de l'atelier de formation du 17 au 21/02/2020 (auteurs, 2020).....	58

Résumé exécutif

La prestation de « *Renforcement des capacités et de coordination « climat » des ministères sectoriels de la République de Guinée* » a été exécutée dans le cadre de l'axe 1 de la facilité Adapt'Action, piloté par Expertise France.

Les objectifs de la prestation sont les suivants :

1. Renforcer les capacités des Points focaux changement climatique (PF CC) de différents ministères sur les enjeux du CC.
2. Doter les PF CC de fiches de poste leur permettant de renforcer les actions « climat » de leur ministère.
3. Renforcer les capacités de coordination des ministères ciblés, notamment le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF), sur les enjeux climat.
4. Accompagner les PF CC dans la restitution des connaissances au sein de leurs ministères.

Contexte

En ce qui concerne l'atténuation, les enjeux prioritaires en Guinée concernent les secteurs de l'agriculture et de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF). Ceci est conforme aux profils d'émissions des pays d'Afrique subsaharienne, dominés par les émissions de GES de ces deux secteurs.

En ce qui concerne l'adaptation, les enjeux prioritaires en Guinée, tels que mentionnés dans la CDN 2015, concernent principalement l'eau, la zone côtière et les activités agro-sylvo-pastorales. Les mesures générales prévues dans la CDN 2015 recoupent les 25 projets d'adaptation prévus dans le Plan d'actions national d'adaptation (PANA) de la Guinée, publié en 2007.

Ceci est tout à fait logique et cohérent avec ce que l'on observe dans la sous-région : 80% de la population rurale guinéenne dépendant des activités agro-sylvo-pastorales (tant en termes de sécurité alimentaire que de revenus) et ces activités sont vulnérables au CC.

La Guinée s'est engagée dernièrement dans la révision de sa CDN et dans l'élaboration d'une 3^{ème} Communication nationale (3CN) à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La CDN révisée a été présentée et discutée le 11 décembre 2020, au moment où la présente prestation se terminait. L'élaboration de la 3CN a quant à elle démarré début 2020 et un document finalisé est espéré pour 2023.

Appuis menés

Lors d'une 1^{ère} mission de cadrage, du 18 au 25 novembre 2019, des informations ont été collectées pour répondre au 1^{er} et au 2nd objectifs de la prestation : constater la présence/absence de PF CC dans les ministères, échanger avec ceux déjà identifiés pour évaluer leur niveau de connaissance des enjeux sur le CC, sur la CDN, sur sa mise en œuvre et, *in fine*, identifier les besoins en renforcement des capacités et de coordination. Après cette 1^{ère} mission, des appuis à distance ont été menés pour accompagner l'obtention de lettre de nomination ministérielle pour ces PF CC.

Lors d'une 2^{nde} mission, du 16 au 22 février 2020, les consultants ont finalisé, de façon participative avec les premiers concernés, l'élaboration des fiches de poste prévues dans le 2nd objectif de la prestation. Ils ont également renforcé les capacités des cadres de 13 ministères sur les enjeux des CC, et facilité les réflexions sur la coordination interministérielle « climat », répondant ainsi aux 1^{er} et 3^{ème} objectifs de la prestation.

Une 3^{ème} et dernière mission, du 14 au 18 décembre 2020, a permis aux consultants d'accompagner les PF CC dans la restitution des connaissances acquises au sein de leur ministères respectifs, répondant ainsi au 4^{ème} objectif de la prestation. Ceci a permis de socialiser plus largement (auprès de 5 à 10 cadres) les acquis des formations.

De façon spécifique, les appuis ont été les suivants, objectif par objectif :

- O1 : Renforcement des capacités de 30 cadres appartenant à 13 ministères, lors d'un atelier de quatre jours : enjeux du CC (bases scientifiques, négociations climat, décisions clefs entre Rio en 1992 et Doha en 2012, accord de Paris et état des négociations) ; CDN de la Guinée (aperçu global et liens avec les politiques sectorielles, focus sur le volet atténuation, focus sur le volet adaptation, finance climat) ; et rôles/responsabilités des ministères dans la mise en œuvre de la CDN ;
- O2 : Elaboration des fiches de poste des PF CC de façon participative, en s'appuyant sur des questions de réflexion concernant les priorités du secteur en termes d'atténuation d'une part, d'adaptation d'autre part ; la prise en compte des enjeux croisés du CC et du secteur, dans les politiques sectorielles et dans la CDN ; la mise en œuvre d'actions d'adaptation et/ou d'atténuation dans le secteur ;
- O3 : Renforcement de la coordination interministérielle sur les questions de changement climatique, en préparant en amont des rencontres les réflexions des ministères, via un courrier envoyé en décembre 2019 par le SG du MEEF, puis en facilitant des débats structurés en plénière, autour des priorités identifiées en termes de coordination « climat » ;
- O4 : Restitution de la formation « climat » au sein des 13 ministères ciblés (5 à 10 personnes par ministère), en préparant en amont ces réunions avec les PF CC et en les accompagnant/appuyant in situ lors des restitutions.

Bilans et principaux résultats

Objectif par objectif, les résultats ont été les suivants :

- O1 : Renforcement des capacités de 30 cadres. Les formations ont été globalement très appréciées et les participants ont globalement doublé leur niveau de connaissance (en se basant sur la comparaison des connaissances, avant et après formation. Moyenne de 5/12 avant et de 10/12 après). Il faut noter que le niveau de connaissance initial sur les sujets climat pouvait être considéré comme « faible ». Par ailleurs, les participants ont trouvé que l'organisation de la formation était très adaptée (aspects logistiques ; durée et rythme de la formation ; clarté et intérêt des supports ; facilitation et pédagogie).
- O2 : Elaboration des fiches de poste des 13 PF CC et obtention de leur lettre officielle de nomination, signée par leur ministre respectif. Ces fiches de poste présentent les rôles et responsabilités autour des enjeux suivants : concertation inter-institutions ; relai d'information sur le CC ; révision de la CDN ; intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles ; élaboration de la 3^{ème} communication nationale (3CN) ; inventaire de gaz à effet de serre (IGES) ; finance climat ; suivi de mise en œuvre des projets CC.
- O3 : Renforcement de la coordination interministérielle « climat », avec décisions sur six sujets jugés prioritaires :
 - Révision/actualisation de la CDN : quelle organisation ?
 - Elaboration de la 3CN : quelle organisation ?
 - Recherche de financements climat : quelle stratégie ?
 - Comment se concerter pour le suivi-évaluation et l'actualisation des dossiers CC ?
 - Comment informer et consulter les niveaux locaux sur les dossiers CC ?

- Est-il nécessaire de publier une loi-cadre sur le climat ?
- O4 : Restitution de la formation « climat » auprès de 125 cadres appartenant aux 13 ministères ciblés. Les restitutions ont donné lieu à des échanges riches, sur des sujets d'intérêt spécifiques pour chaque ministère. De façon globale, les niveaux de connaissance sur les trois sujets abordés (causes et conséquences du CC ? CDN de la Guinée ? Rôles et responsabilités des ministères sur les enjeux climat) étaient faibles, voire très faible, et les participants ont jugé que les restitutions étaient utiles voire très utiles.

Conclusion, leçons apprises et recommandations

L'Afrique de l'Ouest est l'une des zones les plus affectées par le CC. L'augmentation des températures en Afrique de l'Ouest - à l'horizon 2100, par rapport à la période 1986-2005 - est estimée à 3°C dans le scénario RCP4.5 et à 6°C dans le scénario RCP8.5 (DEME et al., 2015). Cela représente un réchauffement de 10% à 60% supérieur au réchauffement global moyen (*ibid*). Concernant les précipitations, des incertitudes subsistent pour l'Afrique de l'Ouest. Cependant, une diminution des cumuls de pluies est attendue à l'Ouest, une augmentation des cumules est attendue à l'Est et une augmentation de la variabilité des pluies (arrêts inopinés, forts cumuls) est attendue sur l'ensemble de la région (*ibid*).

Les prévisions pour la Guinée cadrent avec ces prévisions régionales. Le CC s'ajoute donc à la liste des défis importants et urgents auxquels doit faire face la Guinée, un des pays les moins développés au monde, avec un Indice de développement humain (IDH)¹ le classant au 178^{ème} rang sur 189 pays. Les interactions menées durant la prestation ont amené à constater un niveau de connaissance sur les sujets climat qui peut être considéré comme faible, voire très faible.

Ainsi, parmi la centaine de cadres ayant pris part aux restitutions, rares (11%) sont ceux qui peuvent décrire de façon correcte les causes (lien GES / effet de serre / CC) et conséquences principales du CC. Près de 30% mentionnent le fait que la déforestation locale contribue au CC, sans mentionner clairement le rôle des GES ni faire le lien entre CC et les sources de GES. On a certes un embryon d'explication, mais le fait qu'un phénomène global (le CC) soit simplement relié à un phénomène local (déforestation) est gênant, car beaucoup en déduisent que la seule lutte contre la déforestation au niveau local pourrait répondre aux enjeux du CC, qu'ils soient liés à l'atténuation ou à l'adaptation.

Enfin, une grande majorité ne peut que citer l'existence du CC et de ses principales conséquences (principalement la perturbation des pluies), sans pouvoir donner d'explication claire sur ses causes (40%) ou, pire, en l'attribuant à des phénomènes complètement extérieurs tels que le trou dans la couche d'ozone, les activités volcaniques, ou les pesticides, etc. (20%).

Par ailleurs, très rares (3%) sont ceux qui connaissent l'existence de la CDN et peuvent donner ses principaux objectifs. Très rares (5%) également sont ceux qui peuvent citer des attributions précises de leur ministère sur le climat et lier ces attributions aux enjeux d'atténuation d'une part, ou d'adaptation d'autre part. Plus frappant encore, une bonne partie (29%) citent la nécessité de contribuer à des actions d'atténuation en dehors du mandat de leur ministère (le plus souvent : reboisement, mais aussi limitation de la pollution automobile, des usines, etc.) et/ou à des actions sans lien avec le CC. Ceci est problématique, car cela signifie que les cadres d'un ministère donné pensent possible de prendre ou mettre en œuvre des mesures en dehors du mandat de leur ministère.

Le renforcement des capacités des cadres sur les enjeux climat et le renforcement de la coordination interministérielle sur ces enjeux sont donc stratégiques, d'autant que la Guinée est engagée dans la révision de sa CDN et dans une 3^{ème} Communication nationale (3CN).

¹ Cf. <https://fr.countryeconomy.com/demographie/idh/guinee>

Les différents appuis ont été appréciés et les participants ont été enthousiastes, que ce soit les PF CC ou les autres cadres ayant participé aux restitutions. Les uns et les autres ont souvent découverts les enjeux du CC et pris conscience de leurs impacts potentiels sur les politiques sectorielles et sur le développement du pays en général.

On peut retenir que le niveau des connaissances des PF CC ayant pris part à la formation a augmenté de près de 100% (passage d'une moyenne globale de 5/12 avant formation à 10/12 après formation) ; que les cadres ayant pris part aux restitutions les ont jugé globalement utiles voire très utiles ; que les 13 PF CC ciblés se sont dotés d'une fiche de poste précise et ont bénéficié d'un acte officiel de nomination (deux documents qu'aucun d'eux n'avait auparavant) ; que des concertations interministérielles ont permis de dégager des priorités d'actions communes, ainsi que des règles de concertation interministérielle.

Les interactions lors de la prestation ont également amené à identifier des faiblesses d'ordre institutionnel, qu'il conviendrait de corriger. Ci-dessous sont identifiés ces faiblesses et sont émises des recommandations :

- Faiblesse des moyens de fonctionnement. Ceci limite les capacités d'action : certains PF CC ont un accès aléatoire/difficile aux emails (pas d'ordinateur personnel et/ou pas d'accès internet) ; tous payent de leur poche les communications téléphoniques professionnelles ; ils n'ont pas de moyens dédiés pour les réunions de concertation internes ou interministérielle (frais de transport, pause-café et repas, location de salle). Il serait judicieux de militer auprès des bailleurs intervenant sur les sujets climat (notamment la révision de la CDN et l'élaboration de la 3CN) pour que de petits budgets mobilisables sur justificatifs soient prévus ;
- Turn over des cadres. La gestion déficiente des carrières des fonctionnaires n'est pas propre aux cadres impliqués sur les sujets climat. Les carrières sont gérées par le ministère de la Fonction Publique, selon des usages qui ne favorisent pas l'équité, la transparence et l'efficacité, usages que l'on peut notamment observer au sein du ministère de l'Agriculture (BOUYER et KEITA, 2019)². Le turn over des cadres sur certains postes est une des conséquences de cette gestion déficiente. Lors de tout appui institutionnel, il serait judicieux de rappeler aux cadres dirigeants des ministères la nécessité et l'utilité de sécuriser les agents dans leur poste. Un pas a déjà été fait en ce sens avec la signature par les ministres des actes officiels de nomination des PF CC ;
- Faible culture de la concertation interministérielle. Contrairement à ce qu'il se passe dans nombre de pays de la sous-région, les ministères guinéens ont peu l'habitude de se concerter et la Primature coordonne rarement des arbitrages. Lors de la prestation, la plupart des PF CC, censés pourtant travailler sur une problématique commune, se sont découverts. A l'occasion des appuis actuels sur les enjeux climat (révision de la CDN, élaboration de la 3CN, élaboration d'une stratégie REDD+, etc.), il serait judicieux que les PF CC et les PTF intervenant sur ces appuis veillent à intensifier ces concertations, qu'elles soient virtuelles (boucle email) ou physiques.
- Manque de compétences sur les sujets climat dans les ministères. La prestation aura permis de renforcer les capacités climat d'environ 150 cadres (30 lors de la formation, 125 lors de des restitutions), mais nombre de cadres des services centraux, mais aussi des services déconcentrés, auraient besoin d'un tel renforcement de capacités, afin de pouvoir constituer un pool minimal d'expertise à même de concevoir, mettre en œuvre et suivre des actions d'adaptation et d'atténuation. Il serait judicieux que les PF CC militent auprès des PTF intervenant sur les sujets climat dans leur secteur pour que de telles actions de renforcement des capacités puissent être systématiquement intégrés à leurs projets.

² BOUYER et KEITA, 2019. *Audit des services du ministère de l'Agriculture*. Conakry – AFD, 55p

1. Introduction

La prestation de « Renforcement des capacités et de coordination « climat » des ministères sectoriels de la République de Guinée » a été exécutée dans le cadre de l'axe 1 de la facilité Adapt'Action, pilotée par Expertise France. Le présent rapport final de cette prestation comprend quatre parties comme suit :

1. Rappel des enjeux clefs du changement climatique (CC) en Guinée, afin de contextualiser les appuis de la prestation ;
2. Description de la mise en œuvre des appuis pour répondre aux quatre objectifs spécifiques des termes de référence : O1 - Renforcement des capacités sur les enjeux climat des points focaux changement climatique (PF CC) des ministères ciblés, O2 - Réflexions collectives sur les fiches de poste de ces PF CC et appui à l'officialisation de leur poste, O3 - Renforcement des capacités de coordination des ministères ciblés sur les enjeux climat et O4 - Appui des PF CC pour restituer les formations reçues au sein de leurs ministères ;
3. Bilans et principaux résultats des appuis précités ;
4. Conclusion, leçons apprises et recommandations.

1.1. Secteurs prioritaires en termes d'atténuation en Guinée

Le profil des émissions de gaz à effet de serre (GES) diffère considérablement entre la CDN de la Guinée, publiée en 2015 (Gouvernement guinéen, 2015)³ et la 2nde communication nationale (2CN) de la Guinée à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (MEEF, 2018)⁴. En effet, la CDN s'est basée sur les seules données d'inventaire de GES (IGES) existantes à l'époque, datées de 1994 et utilisées dans la 1CN. La 2CN s'est quant à elle basée sur des données d'inventaire datées de 2000.

Si l'on analyse ces dernières données, plus actualisées et a priori plus crédibles, on constate l'importance des secteurs de l'agriculture et de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF). Certes, ces données sont à considérer avec précaution (probablement des sous-estimations dans les autres secteurs, faute de données ; probablement une surestimation dans le secteur agricole dans la prise en compte des émissions de N₂O dues aux engrais azotés), mais elles sont conformes aux profils d'émissions des pays d'Afrique subsaharienne, dominés par les émissions de GES des secteurs agricole et UTCATF (comme l'a bien mis en évidence *The Shift Project*⁵ notamment).

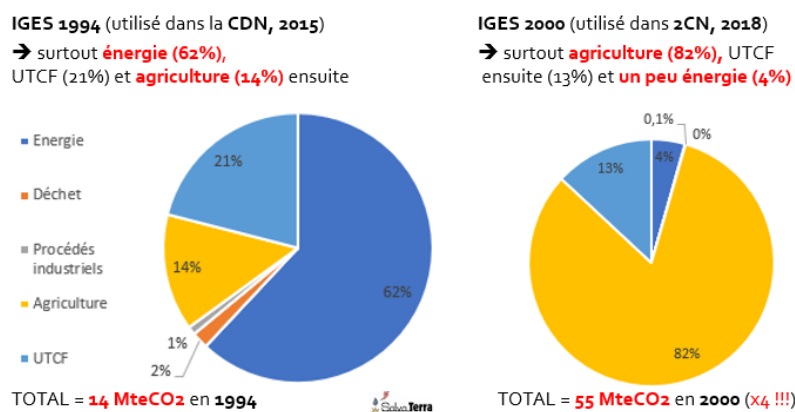


Figure 1 - Comparaison des inventaires de GES de 1994 vs 2001 (Gvt guinéen, 2015 ; MEEF, 2018)

³ Gvt Guinée, 2015. *Contribution prévue déterminée au niveau national au titre de la CCNUCC*. Conakry – Gvt guinéen, 15p

⁴ MEEF, 2018. *2nde Communication nationale à la CCNUCC*. Conakry – MEEF, 162p

En dépit de cela, les mesures d'atténuation de la CDN 2015 se focalisent surtout sur l'énergie et les mines : atteindre 30% d'énergie renouvelable dans le mix énergétique (hors bois-énergie) ; soutenir la diffusion de technologies économes ou alternatives au bois-énergie et charbon de bois ; améliorer la performance énergétique de l'économie ; rendre climato-compatible l'exploitation minière.

1.2. Secteurs prioritaires en termes d'adaptation en Guinée

Les mesures d'adaptation de la CDN 2015 concernent principalement l'eau, la zone côtière et les activités agro-sylvo-pastorales :

- Préserver, au bénéfice de la Guinée et de la sous-région, la qualité et la quantité des ressources en eau ;
- Protéger et gérer les écosystèmes, redynamiser les activités économiques et renforcer la résilience des populations de la zone côtière ;
- Développer des techniques agro-sylvo-pastorales qui permettent aux communautés rurales de poursuivre leurs activités et de préserver les ressources naturelles.

Ces mesures générales recourent les 25 projets d'adaptation prévus dans le Plan d'actions national d'adaptation (PANA) publié en 2007 (budget total : 8,2 MUS\$). Ils ciblaient eux aussi en priorité les secteurs de l'agriculture et de l'UTCATF.

80% de la population rurale guinéenne dépendant des activités agro-sylvo-pastorales (tant en termes de sécurité alimentaire que de revenus) et ces activités étant très vulnérables au CC, ce focus sur l'agriculture/UTCATF est tout à fait logique et cohérent avec ce que l'on observe dans la sous-région : 97% des budgets des 18 PANA subsahariens sont orientés vers l'agriculture au sens large (BOUYER et al., 2014)⁶.

Cependant, on note que ces mesures d'adaptation sont très peu détaillées dans la CDN 2015. Par ailleurs, la CDN 2015, mais aussi la 2CN plus récemment publiée, s'appuient sur des projections établies par le Centre d'études et de recherche en environnement (CERE) de l'Université G. A. NASSER de Conakry avec le modèle MAGICC/SCENGEN v5.3 (*Model for Assessment of Greenhouse-gas Induced Climate Change / SCENario GENERator*), sur la base des scénarii d'émissions au niveau global publiés dans le 4^{ème} rapport du GIEC en 2007 (scénarii A1, A2, B1, B2, etc.).

Ces projections ont été faites au niveau national (pas de régionalisation) et n'utilisent donc pas les derniers profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) publiés dans le 5^{ème} rapport du GIEC en 2014 (RCP4.5, RCP8.5, etc.). Pourtant, la Direction nationale de la météorologie (DNM), au sein du ministère des Transports, a élaboré des projections de CC à l'échelle nationale, mais aussi pour une dizaine de sites en Guinée équipés de stations météo synoptiques (ayant ainsi permis de rétropoler les données modélisées et de les comparer à des séries météo historiques, afin de valider/invalider différents modèles testés).

Pour ce faire, la DNM a utilisé des outils de la suite de logiciel R (Rclimindex, Rstudio, etc.) avec l'appui du centre régional Agrhymet. Divers modèles ont été testés et le modèle MIROC5 a été jugé le plus adéquat (meilleur score de représentativité sur les données de pluviométrie, Tmin et Tmax, sur les 10 stations synoptiques testées ; possibilité d'y insérer les données historiques et RCP) (TOUNKARA, 2014)⁷.

Des données de projections régionalisées (TOUNKARA, 2018)⁸ sont ainsi disponibles pour quelques localités, telles Kankan et Mamou (Cf. figures ci-dessous) et seraient utiles pour affiner les analyses de vulnérabilité au CC et donc proposer des mesures d'adaptation plus précises.

⁶ BOUYER et al., 2014. *Méta-analyse exhaustive des mesures agricoles (au sens large) des Plans d'actions nationaux d'adaptation (PANA) de 18 pays sub-sahariens*. Rome – FAO, 105p

⁷ TOUNKARA, 2014. *Rapport formation-action sur les scénarios climatiques - Niamey, du 1^{er} au 20 avril 2014*. DNM – Conakry, 19p

⁸ TOUNKARA, 2018. *Projections climatiques à l'horizon 2050 des Préfectures de Mamou et Kankan*. Conakry – DNM, 8p

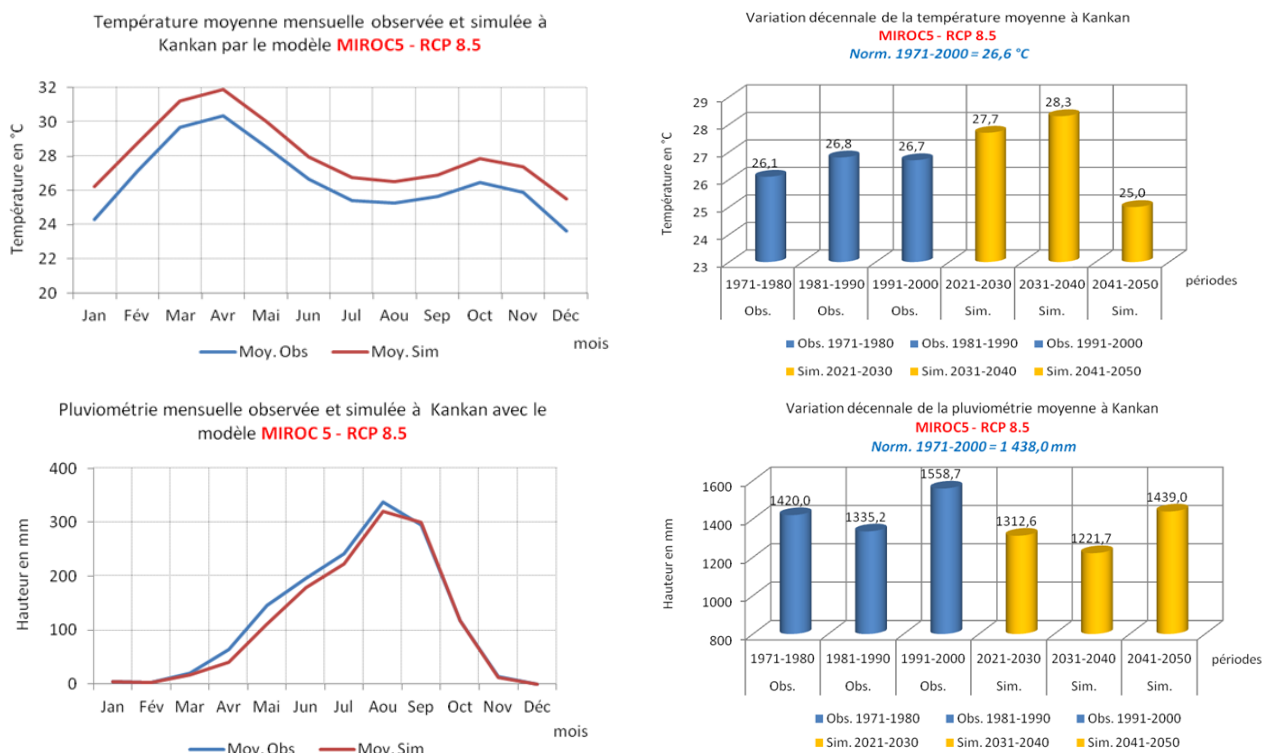


Figure 2 - Température et pluviométrie moyennes sur Kankan aux horizons 2021-2030, 2031-2040, 2041-2050, modélisation avec MIROC5, sous RCP8.5 (TOUNKARA, 2018)

1.3. Révision de la CDN et élaboration de la 3CN

Le Gouvernement guinéen s'est récemment engagé dans la révision de sa CDN et dans l'élaboration de sa troisième communication nationale (3CN) sur le changement climatique. Deux points focaux ont été nommés fin 2019 au sein du MEEF pour piloter ces travaux : M. Sékou Fodé CAMARA pour la révision et la coordination de la mise en œuvre de la CDN et M. Alpha Ibrahima BAH pour l'élaboration de la 3CN. Des discussions avec ces derniers au démarrage de la présente prestation, il ressort clairement l'utilité de mobiliser des données actualisées :

- Volet adaptation : exploiter les projections de CC les plus à jour et régionalisées, sous l'hypothèse la plus pessimiste qu'est le RCP8.5, pour mieux apprécier les niveaux de vulnérabilité, en premier lieu sur les secteurs agriculture et UTCATF (parfois dénommé conjointement AFOLU, *Agriculture, Forest and Other Land Use*) ;
- Volet atténuation : mettre en place un système d'IGES en bonne et due forme (collecte précise et systématique des données, centralisation et archivage, utilisation du logiciel d'IGES « IPCC Inventory Software »⁹ du GIEC), afin d'avoir des estimations même grossières, mais dans tous les cas plus fiables que les deux IGES existants

Un projet de CDN actualisé a été validé en décembre 2020 (Gvt de Guinée, 2020)¹⁰, mais ne devrait pas être communiqué à la CCNUCC avant plusieurs mois, dans l'attente de données plus précises sur les émissions du secteur forestier (Comm. pers. V. LAUBIN – janvier 2020). En l'état, le document présente une actualisation de la CDN de 2015 dans le respect des dispositions de l'Accord de Paris et en intégrant les enjeux transversaux liés au genre et aux objectifs de développement durable. Dans l'attente de la réalisation d'un 3^{ème} IGES qui permettra d'établir une situation de référence fiable et récente sur la base de données nationales, les engagements d'atténuation pris dans cette CDN actualisée ne font que préciser les engagements pris en 2015. Quant aux engagements en termes d'adaptation, ils concernent les mêmes priorités : Ressources en eau / Zone côtière / Agriculture, élevage et secteur forestier.

⁹ Cf. <https://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/software/index.html>

¹⁰ Gvt de Guinée, 2020. *Contribution déterminée au niveau national 2020 de la République de Guinée*. Conakry – Gouvernement de Guinée, 45p

2. Appuis menés

2.1. Déroulé global des appuis

Les quatre objectifs spécifiques de la prestation ont déjà été rappelés dans la partie introductive.

Lors d'une 1^{ère} mission de cadrage, menée par les deux consultants (O. BOUYER et S. BEAVOGUI) du 18 au 25 novembre 2019, des informations ont été collectées pour répondre au 1^{er} et au 2nd objectifs : constater la présence/absence de PF CC dans les ministères, échanger avec ceux déjà identifiés (ou, à défaut, d'autres personnes ressources) pour évaluer leur niveau de connaissance des enjeux sur le CC, sur la CDN, sur sa mise en œuvre dans leur secteur et, *in fine*, identifier les besoins en renforcement des capacités et de coordination..

Durant cette 1^{ère} mission, des représentants des ministères clefs impliqués dans la mise en œuvre de la CDN ont été rencontrés. Les CR de ces entretiens de cadrage sont en **Annexe 1**. Par ailleurs, un atelier de concertation s'est tenu le 20 novembre 2019 au MEEF. Durant cet atelier, les participants ont été invités à répondre individuellement à des questions clefs (connaissance du CC ? De la CDN ? Des mandats de votre Ministère sur les enjeux CC ?), avant de partager leurs réponses en plénière. Le CR de cet atelier est en **Annexe 2**.

Lors d'une 2nde mission, du 16 au 22 février 2020, les deux consultants ont finalisé, de façon participative avec les premiers concernés, l'élaboration des fiches de poste prévues dans le 2nd objectif de la prestation. Ils ont également renforcé les capacités des cadres (un PF CC et un suppléant pour les 12 ministères hors MEEF, plus divers cadres du MEEF) sur les enjeux des CC, et facilité les réflexions sur la coordination interministérielle relative aux sujets climat, répondant ainsi aux 1^{er} et 3^{ème} objectifs de la prestation. Ces appuis sont décrits dans les **Parties 2.2 à 2.4** infra.

Une 3^{ème} et dernière mission s'est tenue du 14 au 18 décembre 2020 afin d'accompagner les PF CC dans la restitution des connaissances acquises au sein de leur ministères respectifs, répondant ainsi au 4^{ème} objectif de la prestation. Ces appuis sont décrits dans la **Partie 2.5** infra.

2.2. 01 - Renforcement des capacités « climat »

Un atelier de formation et d'appui à la coordination « climat » des ministères sectoriels guinéens s'est tenu dans la salle de réunion du ministère de l'Environnement, du 17 au 21 février. Il a réuni 30 participants et il s'est déroulé en trois étapes :

1. Mise à niveau des participants sur les enjeux CC, avec les sessions 1 (bases scientifiques), 2 (négociations climat), 3 (décisions clefs entre Rio en 1992 et Doha en 2012), 4 (Accord de Paris et état des négociations) ;
2. Mise à niveau des participants sur la CDN de la Guinée, avec les sessions 5 (aperçu global de la CDN et liens avec les politiques sectorielles), 6 (focus sur le volet atténuation de la CDN), 7 (focus sur le volet adaptation de la CDN), 8 (financement climat des CDN) ;
3. Travaux collectifs concernant la mise en œuvre de la CDN de la Guinée, avec les sessions 9 (travaux de réflexion sur les rôles/responsabilités de chaque ministère dans la mise en œuvre de la CDN), 10 (mise en commun et en débat des réflexions pour chaque ministère), 11 (discussion et prise de décision en plénière pour améliorer la coordination interministérielle relative aux sujets climat).

Pour les sessions 1 à 8, les facilitateurs se sont basés sur des présentations Power Point, accompagnées de petites vidéos illustratives pour certains thèmes. Un temps d'échange (clarifications, contributions) a suivi chaque présentation. Les présentations ont été compilées dans un manuel de formation couleur, recto-verso, 4 diapositives par page, remis en début d'atelier à chaque participant. Ce manuel (SalvaTerra, 2020)¹¹ a été remis en février 2020 à Expertise France.

¹¹ SalvaTerra, 2020. Renforcement de capacité et de coordination « climat » des Ministères sectoriels guinéens – Session de formation / coordination au Ministère de l'environnement, Conakry - 17 au 21 février – Manuel. Paris – SalvaTerra, 80p

Pour les sessions 9 et 10, les travaux ont été menés en petits groupes (réflexions menées secteur par secteur), puis en plénière (mise en commun et en débat). La session 11 a été menée en plénière.

Au début de l'atelier, puis à la fin de chaque session 1 à 8, les participants ont rempli un quizz de contrôle des connaissances (remplissage individuel puis correction en plénière). A la fin de l'atelier, ils ont rempli un questionnaire d'appréciation générale de l'atelier.

La liste des participants, quelques photos de la formation, l'agenda détaillé, les quizz de contrôle des connaissances et le questionnaire d'appréciation sont en **Annexe 3**. Les principaux résultats de cette formation sont présentés dans la **Partie 3.1** infra.

2.3. O2 - Fiches de poste et Lettres de nomination des PF CC

En amont de l'atelier de formation (17 au 21 février 2020), des questions clefs avaient été envoyées aux participants afin qu'ils se préparent au mieux. Ces questions ont été au cœur des travaux collectifs concernant la mise en œuvre de la CDN de la Guinée, avec les sessions 9 (travaux de réflexion sur les rôles/responsabilités de chaque ministère dans la mise en œuvre de la CDN) et 10 (mise en commun et en débat des réflexions pour chaque ministère).

<p><u>ATTENUATION</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?2. Quels devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ? <p><u>ADAPTATION</u></p> <ol style="list-style-type: none">3. Quelles sont les activités et/ou populations cibles qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?4. Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ? <p><u>PRISE EN COMPTE DANS LES POLITIQUES</u></p> <ol style="list-style-type: none">5. Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle : Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?6. Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans la CDN de Guinée : Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ? <p><u>MISE EN ŒUVRE CONCRETE</u></p> <ol style="list-style-type: none">7. Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?8. Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?

Figure 3 - Questions clefs sur les rôles/responsabilités « climat » de chaque ministère (auteurs, 2020)

Ces sessions 9 et 10 se sont tenues sur 1,5 jours, le mercredi 19 février après-midi et le jeudi 20 février toute la journée. Les deux à trois cadres représentant chaque ministère ont ainsi préparé des réponses synthétiques sur padex par rapport à leur secteur, puis les ont présentées en plénière pour réactions/amendements des autres cadres. Ces sessions 9 et 10 ont ainsi permis de co-construire collectivement leurs fiches de poste. Les résultats de ces appuis sont présentés dans la **Partie 3.2** et dans l'**Annexe 4** infra.

2.4. O3 - Renforcement de la coordination « climat »

Lors de la session 11 de l'atelier de formation, le vendredi 21 février, il y a eu des discussions et prises de décision en plénière pour améliorer la coordination interministérielle relative aux sujets climat. Les résultats de cette session ont été présentés en présence du représentant du SG du ministère de l'Environnement et du directeur de l'AFD Conakry.

Il faut souligner le fait que la session avait été préparée bien en amont avec l'envoi début décembre 2019 par M. le SG du MEEF de courriers officiels aux 12 ministères ciblés, leur demandant en substance d'envoyer les informations suivantes :

- Confirmer si un PF CC existe déjà dans votre ministère ou, à défaut, s'il est prévu d'en nommer un rapidement. Que ce soit la confirmation d'une nomination existante ou une nouvelle nomination, il était demandé d'envoyer copie de l'acte officiel correspondant.
- Apport des réponses les plus précises possibles aux questions posées ci-dessous, afin de permettre de bien définir les rôles et responsabilités de votre PF CC et de votre ministère en général, dans l'optique d'une coordination interministérielle renforcée :
 - Document de politique sectorielle actuelle suivie par votre ministère : prière d'indiquer quel est votre principal document de politique sectorielle.
 - Objectifs de votre ministère en termes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) : prière de décrire les activités émettrices de GES dans votre secteur, ainsi que – si elles existent - les mesures prises dans votre document de politique sectorielle en termes d'atténuation des émissions de GES.
 - Objectifs de votre ministère en termes d'adaptation au changement climatique : prière de décrire les activités vulnérables aux effets du changement climatique dans votre secteur, ainsi que – si elles existent - les mesures précises prises dans votre document de politique sectorielle en matière d'adaptation au changement climatique ;
 - Données sectorielles à suivre pour élaborer l'inventaire de GES de la Guinée : prière de décrire succinctement les données dont vous disposez qui seront utiles pour élaborer le 3^{ème} inventaire de GES de la Guinée (lancement prévu sous peu).
 - Projets d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique en cours dans votre secteur : prière de les lister (nom, bailleur, période d'exécution, montant).

2.5. O4 - Restitutions de la formation « climat »

Une 3^{ème} et dernière mission s'est tenue du 14 au 18 décembre 2020 afin d'accompagner les PF CC dans la restitution des connaissances acquises au sein de leur ministère respectif, répondant ainsi au 4^{ème} objectif de la prestation. Cette mission, initialement prévue en mars 2020, a dû être décalée en fin d'année compte tenu de l'épidémie de COVID-19 et des élections présidentielles.

En amont de la mission, en février (avant que la mission soit décalée) puis en novembre, les PF CC ont été contactés un par un, par email et par téléphone (et ceci à plusieurs reprises) afin de préparer et partager avec les consultants une liste de 5 à 10 participants conviés à cette restitution, confirmer la disponibilité d'une salle de réunion adéquate, ainsi que la date et l'heure de la restitution.

Les consultants ont insisté sur la nécessité d'avoir des membres des BSD (chargé de la stratégie dans chaque ministère) et des principales Directions techniques impliquées dans les sujets CC, et ils ont également suggéré d'informer et inviter les SG et/ou conseillers de cabinet à ces réunions (en ayant en tête le fait que ces personnes sont souvent difficilement mobilisables).

Au démarrage des restitutions, les participants ont été invités à présenter succinctement (par écrit, sur un quart de feuille A4, format volontairement réduit afin de forcer à la concision) leur compréhension du phénomène de CC (causes et manifestations), leur niveau de connaissance de la CDN de Guinée (lien avec l'Accord de Paris et contenu), leur compréhension des rôles/responsabilité de leur ministère sur la thématique du CC.

Lors de la restitution, le PF CC a présenté (i) les causes et conséquences du CC ; (ii) la CDN de Guinée ; et (iii) sa fiche de poste. Pour les points (i) et (ii), certains PF CC avaient préparé leurs propres supports, en mobilisant notamment les ppt de l'atelier de formation de février 2020, les autres ont pu utiliser un ppt synthétique préparé par les consultants. Ces présentations ont donné lieu à des questions échanges entre participants et PF CC, épaulé par les consultants.

Pour le point (iii), le PF CC a parcouru sa fiche de poste, dans laquelle sont mentionnés les enjeux spécifiques au CC du secteur, le lien entre la CDN et les politiques sectorielles, les actions sur le CC déjà menées ou à mener par le ministère. Le parcours de cette fiche a permis de socialiser son contenu, de le valider une nouvelle fois en comité élargi, de préciser oralement les rôles/responsabilités des services centraux dans la mise en œuvre des actions CC.

A la fin de la restitution, chaque participant a été invité à indiquer s'il avait jugé les échanges très utiles, utiles, peu utiles ou inutiles, pour chacun des trois points à l'ordre du jour.

Les résultats de ces appuis sont décrits dans la **Partie 2.5** et dans l'**Annexe 5** infra.

3. Bilans et principaux résultats

3.1. O1 - Renforcement des capacités « climat »

→ Evaluation globale des connaissances, avant/après formation

La participation à l'atelier de formation de février 2020 a été très bonne et les échanges ont été réalisés avec un esprit très constructif de la part des participants, les plus expérimentés partageant volontiers leurs expériences avec les autres.

20 participants sur les 30 ont fait l'objet d'une évaluation des connaissances « avant/après » : certains sont arrivés en retard à l'ouverture de l'atelier, où n'ont pas répondu à certains quizz en cours de formation, raisons qui ont amené à les exclure de cette évaluation avant/après.

Pour ces 20 participants, le niveau de connaissance initial sur les sujets climat peut être considéré comme « faible » : sur 12 questions (Cf. **Annexe 3**), la moyenne de bonnes réponses était de 5 sur 12, avec un maximum de 9 bonnes réponses, et un minimum de 2 bonnes réponses. Par ailleurs, les niveaux de connaissance initiaux étaient assez homogènes, le coefficient de variation (CV. Rapport de l'écart-type sur la moyenne, en %) étant de 34%.

Ainsi, seuls 12 participants sur 20 étaient en mesure de lier le CC à l'augmentation des GES dans l'atmosphère, les autres le liant au trou dans la couche d'ozone ou à la déforestation locale (Cf. question 1) ; seuls 14 participants sur 20 pouvaient donner le sens de l'acronyme CDN (Cf. question 21) ; seuls 5 participants sur 20 pouvaient expliquer le principe clef d'un marché carbone (Cf. question 38).

Après la formation, le niveau de connaissance a bien augmenté, faisant un bond d'un peu plus de 100% : la moyenne de bonnes réponses était de 10 sur 12 (max 12, min 6, CV 15%). On peut constater visuellement que même les « moins outillés » avant la formation (par ex, participants 12 et 21 ci-dessous) ont considérablement amélioré leur niveau.

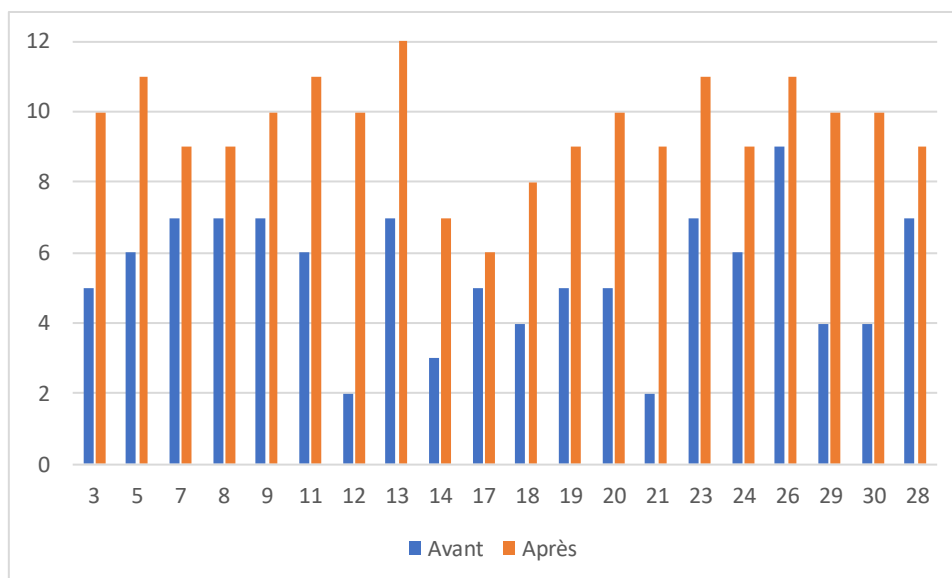


Figure 4 - Niveau général des connaissances avant/après la formation de février 2020 (auteurs, 2020)

→ Evaluations spécifiques des connaissances, après formation

Après chacune des sessions 1 à 8 et pour renforcer l'ancrage des connaissances, des petits « quizz » (Cf. **Annexe 3** : 5 questions pour chacune des sessions thématiques) étaient proposés, avec correction croisée permettant aux participants de s'autoévaluer. Les résultats détaillés sont en **Annexe 3**. On constate que :

- Les résultats sont globalement bons : la moyenne globale pour tous les participants est de 3,4/5. Ceci signifie que les connaissances issues des présentations, films et échanges ont a priori été intégrées ;
- Les résultats sont homogènes entre participants : la moyenne minimale par participant est de 2,1/5 et la maximale de 4,6/5, et le coefficient de variation est très faible et égal à 18%. Ceci signifie qu'aucun participant n'a a priori été laissé « sur le bord de la route » au cours de la formation ;
- Les résultats sont homogènes entre sessions : la moyenne minimale par session est de 2,5/5 et la maximale de 4,6/5, et les coefficients de variation sont faibles et compris entre 13% et 51%. Ceci signifie que tous les thèmes traités ont a priori été bien compris. On peut toutefois noter que les sessions 2 – Fonctionnement des négociations climat et 4 – Accord de Paris, pour lesquelles les moyennes sont un peu plus faibles (respectivement 2,9/5 et 2, 5/5) et les CV un peu plus élevés (respectivement 35% et 51%) mériteraient peut-être d'être revues.

→ Satisfaction concernant la formation

Les participants ont été invités à se prononcer sur l'intérêt des thèmes abordés lors de la formation et à les classer d'une échelle de 5 à 1 comme suit : 5 = Indispensable ; 4 = Très utile ; 3 = Moyennement utile ; 2 = Peu utile ; 1 = Inutile. Les résultats sont les suivants :

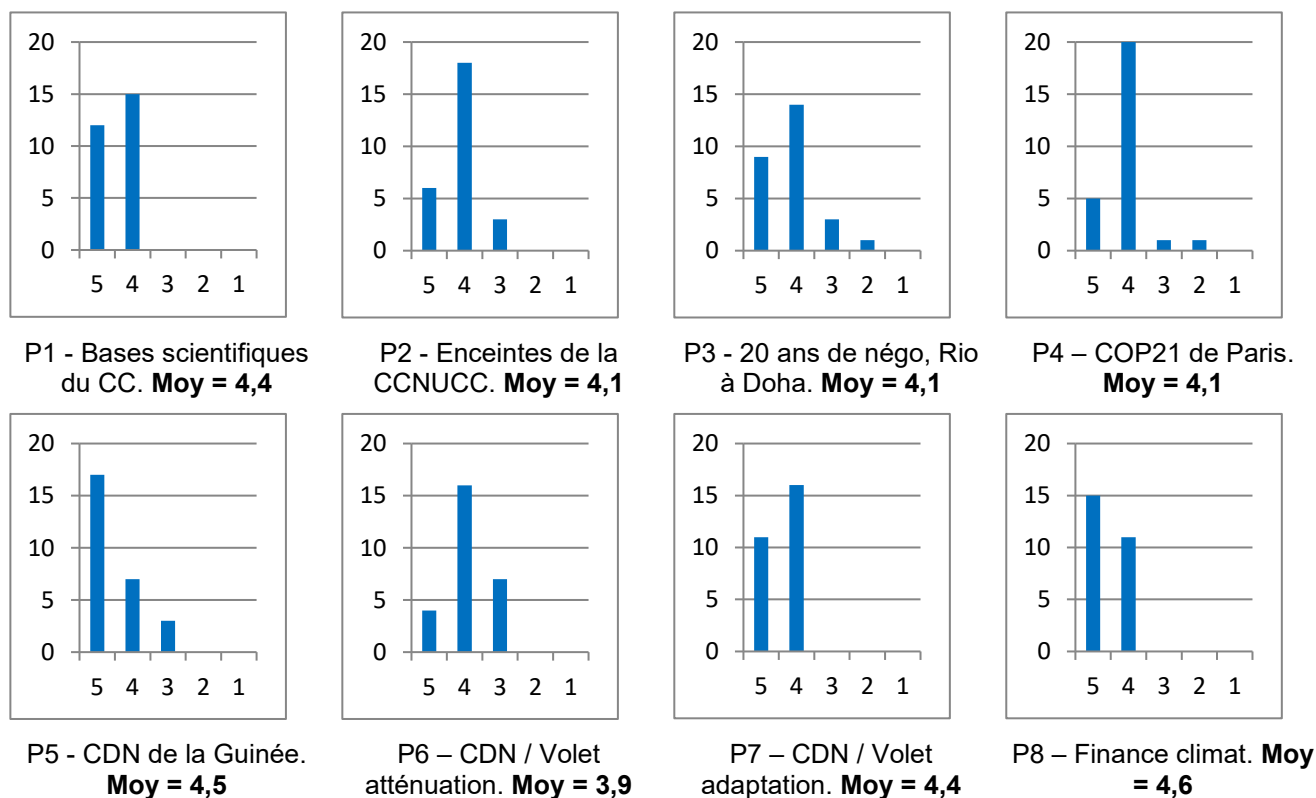


Figure 5 - Evaluation de l'intérêt des thématiques de la formation de février 2020 (auteurs, 2020)

Le taux de satisfaction oscille entre 3,9 (thème très utile) et 4,6 (thème indispensable).

Les participants ont également été invités à se prononcer sur l'organisation de l'atelier et à classer leur réponse sur une échelle de 5 à 1 comme suit : 5 = Excellent ; 4 = Très adapté ; 3 = Moyennement adapté ; 2 = Peu adapté ; 1= Pas adapté. Les résultats sont ci-dessous.

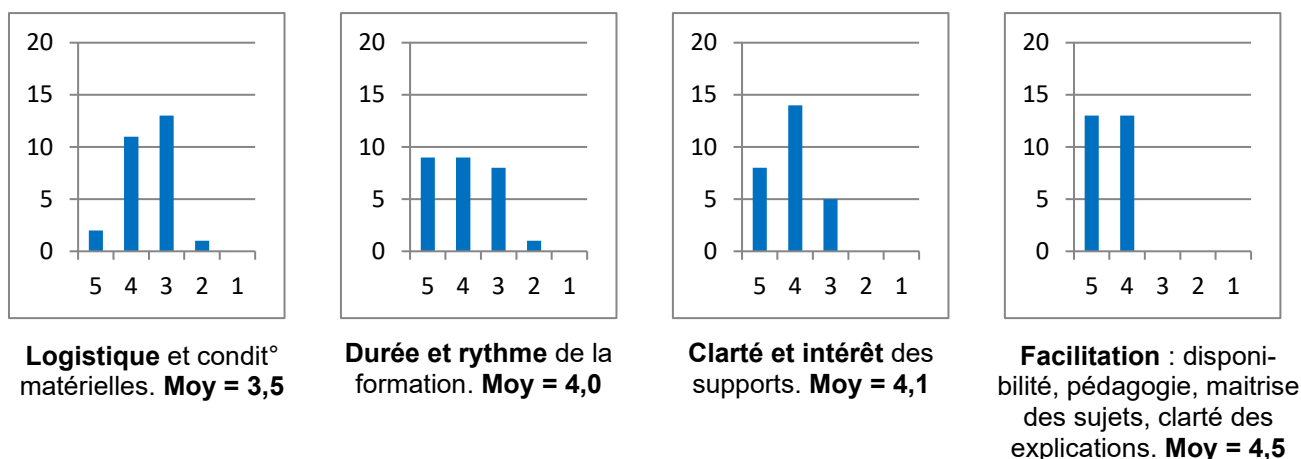


Figure 6 - Evaluation de l'organisation : logistique, durée/rythme, clarté/intérêt, facilitation (auteurs, 2020)

Globalement, les participants ont trouvé que l'organisation de la formation était très adaptée, mis à part peut-être sur un aspect logistique : faiblesse de la climatisation dans la salle de conférence du ministère de l'Environnement, qui a gêné certains participants placés loin du climatiseur.

3.2. O2 - Fiches de poste et Lettres de nomination des PF CC

Les fiches de poste des 13 ministères cibles et leurs lettres de nomination sont présentées en **Annexe 4**.

Chaque fiche de poste a fait l'objet d'un travail d'analyse préalable spécifique, en s'appuyant sur (i) les réponses apportées par chaque ministère à la lettre du SG du MEEF, envoyée en décembre 2019 à chacun des SG des 12 ministères ciblés (Cf. **Partie 2.4** supra), ainsi que (ii) des recherches bibliographiques spécifiques faites par les consultants (documents de politiques sectorielles, documents de projets, 2CN, PANA, etc.).

Le contenu a été co-rédigé avec chaque PF CC concerné, avant d'être présenté et amendé/affiné en plénière lors de l'atelier de février 2020 (et parfois après cet atelier, via échanges d'email entre les PF CC et les consultants, pour certains points précis de certaines fiches).

Les rôles/responsabilités sont structurés de la façon suivante dans chaque fiche de poste :

- 1. Concertation inter-institutions :** Représenter le ministère dans les concertations interministérielles (réseau des PF CC ministériels) et élargies (Plateforme nationale CC - PNCC).
- 2. Relai d'information sur le CC :** Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et au secteur concerné par le ministère auprès des services centraux et des services déconcentrés (Régions et Préfectures).
- 3. Révision de la CDN :** Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec le secteur sur les volets atténuation [inclus ici les enjeux spécifiques propres au secteur] et adaptation [idem, inclus ici les enjeux spécifiques propres au secteur].
- 4. Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles :** Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés entre CC et secteur considéré [inclus ici les documents de politiques à revoir / à formuler, de façon spécifique au secteur concerné].
- 5. Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN) :** Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives au secteur concerné et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.

6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions de [inclus ici les GES et sources d'émissions spécifiques au secteur]
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans le secteur concerné, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC relatifs au secteur concerné, en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact.

Une annexe à la fiche de poste reprend de façon synthétique les réponses apportées aux questions suivantes, posées dans le courrier du SG du MEEF en décembre 2019 :

Atténuation	<i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i>
	<i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i>
Adaptation	<i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i>
	<i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i>
Politique sectorielle	<i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i>
	<i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i>
Mise en œuvre concrète	<i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i>
	<i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i>

Figure 7 - Liste des questions structurant l'annexe des fiches d poste des PF CC (auteurs, 2020)

Enfin, il faut souligner le fait qu'aucun des 13 PF CC objets de l'appui ne disposait d'un acte de nomination officiel. Après de nombreux échanges croisés et de nombreuses relances, chaque PF CC a pu obtenir une lettre de nomination officielle signée de son Ministre (Cf. **Annexe 4**) :

ministère	PF CC	Lettre du
Agriculture	M. Karinga MAGASSOUBA	10/02/2020
Environnement, Eaux et Forêts	Mme Nana KOULIBALY	05/02/2020
Elevage et Productions Animales	M. Aboudlaye BALDE	23/12/2019
Pêche, Aquaculture et Economie Maritime	M. Sidiki KEITA (a.i. M. Ismaël Sam KOUROUMA)	29/01/2020
Transports	M. Mamadou TOUNKARA (a.i. M. Issiaka CONDE)	04/02/2020
Energie	M. Sanassy SIDIBE	10/03/2020
Administration du Territoire et Décentralisation	Mme Mariama Siré CAMARA	31/12/2019
Economie et Finances	M. Alassane Hamzatta CHERIF	20/12/2019
Hydraulique et Assainissement	M. Zakaria TRAORE	13/12/2019
Enseignement Supérieur et Recherche	Mme Saran CAMARA	09/03/2020
Plan et Développement Economique	M. Bobo KEITA	19/12/2019
Mines et Géologie	Mme. Mariama T. CAMARA (a.i. M. Fodé MAGASSOUBA)	30/01/2020
Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé	M. Karamba TRAORE	12/12/2019

Figure 8 - Liste des PF CC ministériels et date de leur lettre de nomination par le Ministre (auteurs, 2020)

3.3. O3 - Renforcement de la coordination « climat »

Lors des ateliers de novembre 2019 et février 2020, il y a eu des discussions et décisions en plénière pour améliorer la coordination interministérielle relative aux sujets climat. Suite à des échanges avec les collègues du MEEF, notamment la PF CC, il a semblé pertinent d'axer les discussions autour de six sujets jugés prioritaires. Les synthèses des échanges sont présentées ci-dessous :

#1 → Révision/actualisation de la CDN : quelle organisation ?

Le MEEF, appuyé par le PNUD et la BAD, a lancé fin 2019 des travaux de révision/actualisation de la CDN. Des TDR ont été élaborés (PNUD & MEEF, 2019a)¹² et un atelier de lancement des réflexions a eu lieu à Conakry les 21 et 22 novembre 2019 (PNUD & MEEF, 2019b)¹³, auquel ont pris part les deux consultants mandatés par Expertise France. Un nouveau PF CDN (M. Sékou Fodé CAMARA) a été nommé début 2019, afin d'accompagner ces réflexions.

1. *Qui pilote ?* Le MEEF, avec coordination du PF CDN, M. Sékou Fodé CAMARA.
2. *Qui participe ?* Les travaux ont été lancés en novembre 2019 et, jusqu'en février 2020, les échanges avaient surtout concerné les ministères de l'Agriculture et de la Pêche (d'après le PF CDN), mais ils ont vocation à s'étendre aux autres ministères et à d'autres acteurs membres de la Plateforme nationale CC (PNCC) créée par Arrêté en mai 2019 (MEEF, 2019c)¹⁴. Cette PNCC est sous la tutelle du SG du MEEF et réunit 13 représentants ministériels (correspondant peu ou prou à ceux invités à l'atelier de formation de février 2020), mais aussi des représentants de la Primature (1), de l'Assemblée nationale (1), des ONG (1), des médias (2), du Conseil économique et social (1), soit 22 membres.
3. *Quelle méthode pour la révision/actualisation de la CDN ?* Un projet de feuille de route pour cette révision/actualisation a été discuté lors de l'atelier PNUD/BAD. Elle a été affinée courant 2020, sous la supervision d'un comité de pilotage, un comité consultatif et un collège des PTF.
4. *Quand sera disponible la CDN révisée/actualisée ?* Un atelier de finalisation a eu lieu en décembre 2020 et cette CDN révisée/actualisée devrait être soumise sous peu à la CCNUCC.

#2 → Elaboration de la 3CN : quelle organisation ?

Le MEEF, appuyé par le FEM et le PNUE, a lancé l'élaboration de sa 3CN fin 2019. Un plan de travail s'étalant sur 40 mois (mars 2020 à juin 2023) est déjà prêt (FEM-PNUE & MEEF, 2020)¹⁵, mais il ne mentionne que les activités à mener, sans distinguer qui les mène et sur quelles périodes.

1. *Qui pilote ?* Le MEEF, avec coordination du PF 3 CN, M. Alpha Ibrahima BAH.
2. *Qui participe ?* Le PF 3 CN explique qu'il est prévu de constituer quatre groupes de travail (GT) : (i) IGES/Atténuation, (ii) Vulnérabilité/Adaptation, (iii) Recherche/Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales (NB : circonstances censées expliquer/justifier certains choix en termes d'atténuation ou d'adaptation). Après échanges, il a paru pertinent de recommander au PF 3CN de mettre clairement en relation les experts des quatre GT précités avec les PF CC ministériels, afin de faciliter les échanges techniques et de mobiliser les PF CC pour chercher des données.
3. *Quelle méthode pour l'élaboration de la 3CN ?* D'après le PF 3CN, le document de projet était encore en révision au PNUE à la date de février 2020 et la survenue de l'épidémie COVID-19 a mis cette révision en suspens. Le PF 3CN devrait pouvoir partager ce document avec les PF CC dès que la révision aura été finalisée.

¹² PNUD & MEEF, 2019a. *Note méthodologique sur la révision de la CDN de Guinée*. Conakry – MEEF, 7p

¹³ PNUD & MEEF, 2019b. *TDR pour l'atelier d'actualisation de la CDN de Guinée*. Conakry – MEEF, 5p

¹⁴ MEEF, 2019c. *Arrêté A/2019/2727/MEEF/CAB portant création d'un organe servant de plateforme de concertation nationale sur le climat*. Conakry – MEEF, 5p

¹⁵ FEM-PNUE & MEEF, 2020. *Table 3: Project implementation Plan/Workplan for Guinea TNC*. Conakry – MEEF, 2020

4. *Quand sera disponible la 3CN ?* D'après le PF CDN, ce serait idéalement en juin 2023. Il est cependant conscient de l'effort d'analyse conséquent à mener pour y arriver, sur les volets atténuation et adaptation.

#3 → Recherche de financements climat : quelle stratégie ?

1. *Qui recherche des financements climat ?* Chaque ministère sectoriel, en lien avec le MEEF.
2. *Quel est le circuit d'approbation/décaissement de ces financements ?* Une fois identifié un financement éventuel, la Direction des investissements publics du ministère du Plan et du Développement Economique vérifie son alignement avec le PNDES. Le financement fait ensuite l'objet d'une convention signée par les ministères sectoriels concernés, le MEEF et, soit le ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine s'il s'agit d'un don, soit le ministère de l'Economie et des Finances s'il s'agit d'un prêt. Les décaissements se font ensuite conformément à la convention signée.
3. *Comment consolider la présence de la Guinée au FVC ?* La première étape serait de clarifier la question de l'Autorité nationale désignée (AND). A l'heure actuelle, la DNE indique avoir nommé un PF FVC faisant office d'AND. Or, il semble que la nomination de personnes individuelles soit tolérée par le FVC à titre transitoire et qu'il est préférable de nommer une entité en tant qu'AND. La plupart des pays nomment ainsi leur ministère de la Coopération ou ministère des Finances comme AND. Il serait utile que le MEEF clarifie la question, au besoin en envoyant un courrier à la Primature et en demandant un arbitrage. La seconde étape serait que le PF FVC fasse un état d'avancement du traitement des candidatures des quatre structures ayant demandé une accréditation pour accéder directement au FVC : Agence nationale de financement des collectivités locales (ANAFIC), Centre d'études et de recherche en environnement (CERE), Institut de recherche agronomique (IRAG), Banque nationale de développement (BND).
4. *Comment mettre en commun une base de données des projets CC ?* Le PF CDN pourrait demander à chaque PF CC de compléter un tableau simple sous Excel afin de centraliser ces données : Nom du projet / Thématiques principales / Court résumé (50 mots max) / Budget (dans une monnaie unique) / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention (multi-pays - pays entier - Région ou Préfectures ou CRD en particulier) / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact (nom, email, téléphone).

#4 → Comment se concerter pour assurer le suivi/évaluation/actualisation des dossiers CC ?

L'Arrêté de création de la PNCC, publié en mai 2019, mentionne ses objectifs et sa composition, mais pas les modalités pratiques d'échange. Il pourrait donc être proposé d'organiser des échanges à deux niveaux :

- Par email autant que besoin, entre PF CC ministériels déjà identifiés, en ajoutant à la liste de diffusion les PF CC représentants des autres acteurs de la PNCC (Primature, AN, ONG, médias, CES). Ces échanges permettront de diffuser des informations, mettre à jour mutuellement les informations des ministères sectoriels et consulter les membres de la PNCC sur des points particuliers. Des échanges par email ou téléphone entre quelques personnes sur des sujets précis sont bien sûr également possibles ;
- En présentiel au besoin, entre les membres de la PNCC, dans la salle de conférence du MEEF. Ces réunions pourront être organisées lorsque les sujets à traiter sont divers et/ou complexes et qu'une rencontre physique paraît plus efficace. La périodicité de ces réunions physiques devrait être a minima trimestrielle et chacune de ces réunions physiques ne devrait pas dépasser 4 heures, impliquant de fait un investissement temporel (2 jours dans l'année en tout) et financier (pause-café, la salle de réunion du MEEF est libre d'accès) modéré. Le PF CDN, sous la supervision du SG du MEEF, sera en charge de convoquer ces réunions et d'envoyer les invitations par email aux PF CC ministériels.

#5 → Comment informer/consulter les niveaux locaux (services techniques déconcentrés (STD) d'une part, collectivités locales d'autre part, notamment les Communes) sur les dossiers CC ?

Cette question est délicate, car il est de notoriété que les moyens de fonctionnement des ministères sont limités, notamment pour faciliter des déplacements depuis ou vers les Régions. Il est donc proposé que chaque PF CC réfléchisse au moyen de jumeler des actions déjà prévues en province par son ministère (par ex, contrôle des budgets ou formations techniques) avec des actions de sensibilisation basique sur la question des CC, à destination des STD et d'autres acteurs locaux.

#6 → Est-il nécessaire de publier une Loi-cadre sur le climat ?

Ceci était prévue dans le volet « mise en œuvre » de la CDN. Il apparaît pertinent de rassembler dans un texte juridique de niveau élevé : (i) les principaux objectifs du Gouvernement vis-à-vis du CC (CDN, SNCC, 3CN, REDD+, etc.), (ii) l'organisation et les moyens mis en œuvre pour y arriver (PNCC, AND et entités accréditées au FVC, etc.), (iii) la nécessité que chaque ministère, d'un part revoie ses documents de politique pour mieux tenir compte du CC et, d'autre part participe à la mise en œuvre de la CDN. Pour aller vite, il pourrait être envisagé de prévoir un Communiqué sur le CC au Conseil des Ministres, puis de sortir un Décret Présidentiel sur cette base.

3.4. O4 - Restitutions de la formation « climat »

L'organisation de ces restitutions a été très chronophage et un vrai défi logistique, étant donné le nombre de ministères concernés, le nombre de participants conviés (5 à 10 personnes par ministère, identifiées par le PF CC et sa hiérarchie), le fait que ces restitutions ont été programmées en mars 2020 puis reprogrammées en novembre 2020 (épidémie de COVID-19 et élections présidentielles), le fait que nombre de PF CC ont un accès aléatoire/difficile aux emails, obligeant souvent à communiquer par téléphone.

Le vendredi précédant la mission de restitution, tout était finalement calé, après de nombreux échanges avec les PF CC concernés :

Lundi 14/12		Mardi 15/12		Mercredi 16/12		Jeudi 17/12		Vendredi 18/12	
8h30 - 11h	Environnement	8h30 - 11h	Plan	8h30 - 11h	Energie	8h30 - 11h	Agriculture	8h30 - 11h	Eco&finances
11h - 13h30	Elevage	11h - 13h30	Pêche	11h - 13h30	Hydraulique	11h - 13h30	Industrie	11h - 13h30	
14h - 16h30	Décentralisation	14h - 16h30	Ens. Supérieur	14h - 16h30	Transport	14h - 16h30	Mines	14h - 16h30	

Figure 9 - Agenda initial des restitutions de la formation « climat » (auteurs, 2020)

Mais l'annonce, durant le week-end précédant la mission de restitution, de la tenue de la cérémonie d'investiture du Chef d'Etat le 15/12/2020 a obligé à reprogrammer les restitutions comme suit, avec dédoublement des consultants sur les restitutions des 16 et 17/12/2020.

Lundi 14/12		Mardi 15/12		Mercredi 16/12		Jeudi 17/12		Vendredi 18/12	
8h30 - 11h	Environnement			8h30 - 11h	Energie	8h30 - 11h	Agriculture	8h30 - 11h	Eco&finances
11h - 13h30	Elevage			11h - 13h30	Hydraulique	11h - 13h30	Industrie	11h - 13h30	Pêche
14h - 16h30	Décentralisation			14h - 16h30	Transport	14h - 16h30	Mines		
				14h - 16h30	Ens. Supérieur	14h - 16h30	Plan		

Figure 10 - Agenda final des restitutions de la formation « climat » (auteurs, 2020)

Au total, 125 personnes ont pris part aux restitutions, comme présenté ci-dessous (NB : Fac = facilitateur de la restitution).

Environnement	Agriculture	Elevage	Pêche	Hydraulique	Plan	Energie
15	8	7	5	6	9	10
Fac : Nana KOULIBALY et Sékou F. CAMARA	Fac : Karinka MAGASSOUBA	Fac : Abdoulaye BALDE	Fac : Ismaël S. KOUROUMA	Fac : Zakaria TRAORE	Fac : Bobo KEITA	Fac : Sanassy SIDIBE
Mines	Transport	Décentralisation	Finances	Recherche	Industrie	TOTAL
12	10	13	8	10	12	125
Fac : Fodé MAGASSOUBA	Fac : Moussa I. CONDE	Fac : Mariama S. CAMARA	Fac : Alassane H. CHERIF	Fac : Saran CAMARA	Fac : Karamba TRAORE	

Figure 11 - Participants aux restitutions dans chaque Ministère (auteurs, 2020)

Il faut noter que le SG de l'Élevage et des Productions Animales a pris part à la restitution ; que les SG des ministères suivants ont mandaté un représentant : Environnement, Eaux et Forêts (DN des Eaux et Forêts) / Administration du Territoire et Décentralisation (DN de la Réglementation Administrative et des Frontières) / Énergie (DG du BSD) / Mines et Géologie (DN des Mines) ; que les SG de l'Agriculture d'une part, de l'Industrie et des PME d'autre part, ont été rencontrés de façon bilatérale par les consultants.

Les PF CC ont globalement bien préparés et animés les restitutions, même si certains ont pu avoir besoin d'un appui plus important que d'autres pour entrer dans certains détails. Il faut noter que certains avaient fait l'effort de préparer leur propre support de présentation (cas des PF CC suivants : Environnement, Eaux et Forêts / Économie et Finances / Hydraulique et Assainissement / Transports). Les autres ont utilisé le ppt proposé par les consultants (Cf. le ppt en **Annexe 5**).

Les restitutions ont donné lieu à des échanges riches, sur des sujets d'intérêt spécifiques pour chaque ministère. Les CR détaillés pour chacune des 13 restitutions (accompagnés des listes nominatives des participants) en attestent (Cf. les 13 CR en **Annexe 5**).

De façon générale, en se basant sur les questions aux réponses posées aux participants (Cf. exemples de questionnaires remplis par deux participants en **Annexe 5**), on peut retenir ce qui suit concernant le niveau des connaissances avant restitution (NB : 92 répondants = 125 participants – 14 facilitateurs – 19 participants n'ayant pas remis leurs questionnaires ou étant partis en cours de restitution) :

- Connaissance des causes et conséquences du CC ?

Rares (11%) sont ceux qui peuvent décrire de façon correcte les causes (lien GES / effet de serre / CC) et conséquences principales du CC. Près de 30% mentionnent le fait que la déforestation locale contribue au CC, sans mentionner clairement le rôle des GES ni faire le lien entre CC et d'autres activités émettrices de GES. On a certes un embryon d'explication, mais le fait qu'un phénomène global (le CC) soit simplement relié à un phénomène local (déforestation) est gênant, car beaucoup en déduisent que la lutte contre la déforestation au niveau local pourrait répondre aux enjeux du CC.

Enfin, une grande majorité ne peut que citer l'existence du CC et de ses principales conséquences (principalement la perturbation des pluies), sans pouvoir donner d'explication claire sur ses causes (40%) ou, pire, en l'attribuant à des phénomènes complètement extérieurs (20% ; trou dans la couche d'ozone, activités volcaniques, pollution due aux pesticides, etc.). Sans surprises, la grande majorité a considéré que la restitution avait été très utile (60%) ou utiles (20%).

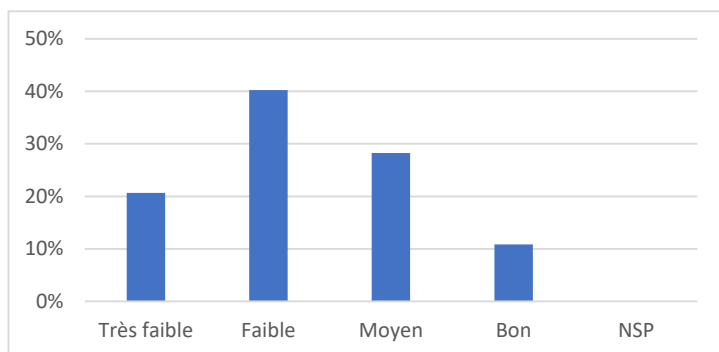


Figure 12 - Niveau des connaissances des participants aux restitutions sur les causes et conséquences du CC (auteurs, 2020)

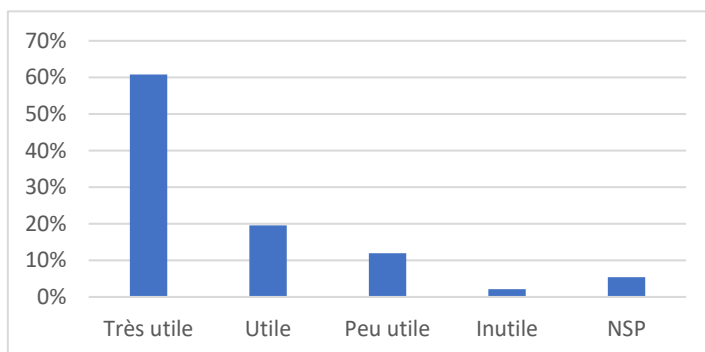


Figure 13 - Appréciation des participants aux restitutions sur l'utilité des explications relatives aux causes et conséquences du CC (auteurs, 2020)

- Connaissance de la CDN de la Guinée ?

Très rares (3%) sont ceux qui connaissent l'existence de la CDN et peuvent donner ses principaux objectifs, en citant a minima l'existence d'un volet atténuation et d'un volet adaptation. Rares (14%) sont ceux qui connaissent la signification de l'acronyme et peuvent dire, a minima, que ce document répond aux engagements internationaux sur le CC.

Une grande majorité a une connaissance très limitée du document : 18% peuvent donner la signification de l'acronyme, sans pouvoir en dire plus sur les objectifs et le contenu du document : 64% n'ont aucune idée sur de la CDN. Là encore, sans surprises, la grande majorité a considéré que la restitution avait été très utile (52%) ou utiles (30%).

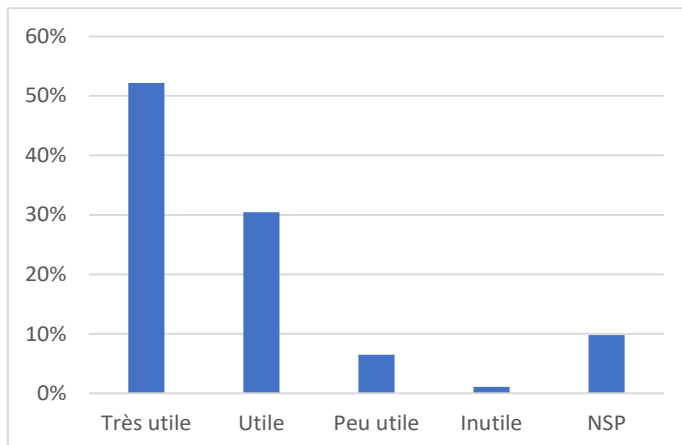
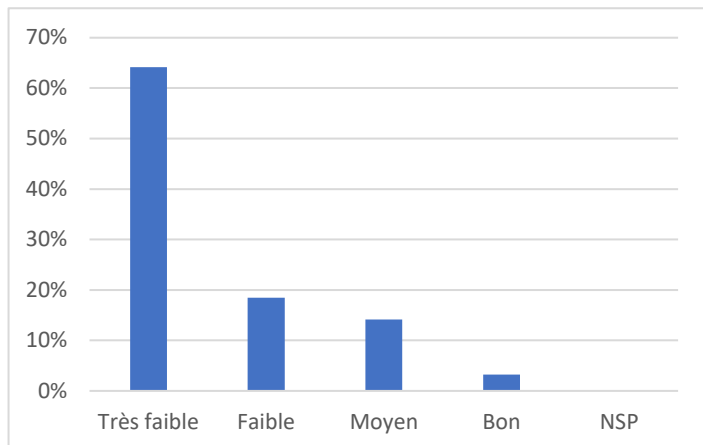


Figure 14 - Niveau des connaissances des participants aux restitutions sur la CDN de Guinée (auteurs, 2020)

Figure 15 - Appréciation des participants aux restitutions sur l'utilité des explications relatives à la CDN de Guinée (auteurs, 2020)

- Connaissance des rôles/responsabilités de votre ministère sur les enjeux du CC ?

Très rares (5%) sont ceux qui peuvent citer des attributions précises de leur ministère et lier ces attributions aux enjeux d'atténuation d'une part, ou d'adaptation d'autre part. Une minorité (21%) peut citer la nécessité de réduire la pollution dans leur secteur (sans toujours bien lier ceci aux émissions de GES) et/ou de faire face aux effets du CC dans leur secteur, sans pour autant lier ces objectifs à des attributions précises de leur ministère.

Enfin, une bonne partie (42%) mentionne la nécessité de sensibiliser les populations et/ou acteurs de leur secteur à la protection de l'environnement et/ou aux impacts du CC, sans être plus précis. Enfin, point remarquable, une bonne partie (29%) citent la nécessité de contribuer à des actions d'atténuation en dehors du mandat de leur ministère (le plus souvent : reboisement, mais aussi limitation de la pollution automobile, des usines, etc.) et/ou à des actions sans lien avec le CC. Sans surprises, la grande majorité a considéré que la restitution avait été très utile (46%) ou utiles (38%).

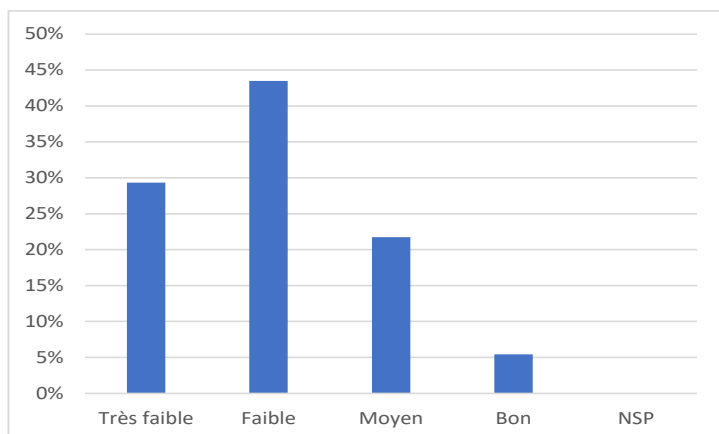


Figure 16 - Niveau des connaissances des participants aux restitutions sur les rôles/responsabilités de leur ministère sur les enjeux du CC (auteurs, 2020)

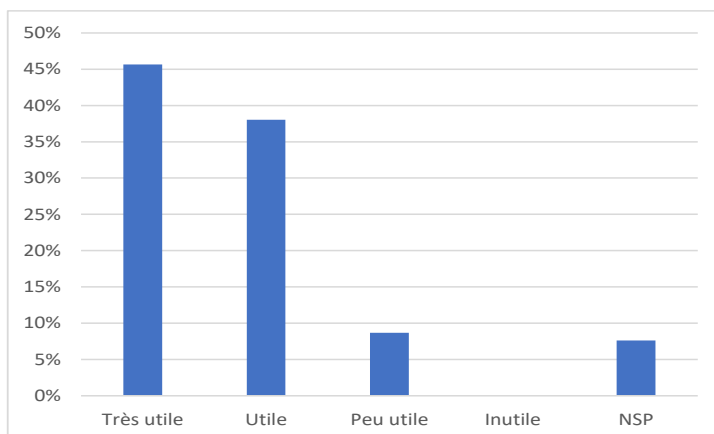


Figure 17 - Appréciation des participants aux restitutions sur l'utilité des explications relatives aux rôles/responsabilités de leur ministère sur les enjeux du CC (auteurs, 2020)

Ci-dessous, un récapitulatif des réponses apportées par les participants aux différentes restitutions (NB : réponses classées par ministère et après numérotation des listes de présence. Ne sont pas inclus les facilitateurs – qui n’ont pas répondu – ni les participants n’ayant pas remis leur questionnaire ou parti avant la fin). On constate que le niveau de connaissance sur les causes et connaissances du CC est globalement faible, peut-être d’avantage au ministère des Mines ; que le niveau de connaissance de la CDN de Guinée est globalement très faible, quels que soient les ministères, y compris au MEEF ; que le niveau de connaissance des rôles/responsabilités des ministères sur les enjeux du CC est lui aussi globalement très faible.

ministères ==>		Environnement										Mines										Hydraulique					Plan									Energie										Agriculture						
Numéro des participants ==>		1	3	5	6	7	8	9	10	12	1	2	3	4	5	6	7	9	10	11	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	8	9	1	2	3	4	5	6	8	10	1	2	3	4	5	6	7				
Causes et conséquences du CC ?	Niveau de connaissance initial	Red	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Red	Red	Red	Yellow	Red	Red	Red	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green				
	Intérêt de la restitution	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Red	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green				
Objectifs et contenu de la CDN de Guinée ?	Niveau de connaissance initial	Yellow	Yellow	Red	Red	Green	Green	Red	Red	Green	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Yellow	Red	Yellow	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Red	Yellow	Green	Red	Yellow	Red	Red	Yellow	Green	Red	Red	Yellow	Red	Green	Green	Red	Red	Red				
	Intérêt de la restitution	Green	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green				
Rôles de votre Ministère sur les enjeux CC ?	Niveau de connaissance initial	Yellow	Yellow	Red	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Yellow	Yellow	Red	Yellow	Yellow	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Yellow	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Green	Green	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Yellow	Red					
	Intérêt de la restitution	Green	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green				

ministères ==>		Recherche							Elevage					Finances					Pêche				Industrie											Décentralisation										Transports								
Numéro des participants ==>		1	3	4	5	6	8	9	1	2	3	4	6	1	2	3	5	6	1	2	3	4	1	2	3	4	7	8	10	11	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	7	8	9						
Causes et conséquences du CC ?	Niveau de connaissance initial	Red	Yellow	Green	Green	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Green	Red	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Yellow	Red	Yellow	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Yellow	Red	Green	Red	Green	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Yellow	Red	Red						
	Intérêt de la restitution	Yellow	Green	Yellow	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green						
Objectifs et contenu de la CDN de Guinée ?	Niveau de connaissance initial	Yellow	Red	Red	Green	Red	Yellow	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Red	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Red	Red	Yellow	Red	Yellow	Red	Yellow	Yellow	Yellow	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Red	Red	Red	Red						
	Intérêt de la restitution	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green						
Rôles de votre Ministère sur les enjeux CC ?	Niveau de connaissance initial	Green	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Red	Yellow	Red	Yellow	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green	Yellow	Red	Red	Red	Green	Green	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Yellow	Green	Green	Green	Green	Yellow	Red	Red	Yellow	Yellow						
	Intérêt de la restitution	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green						

Figure 18 – Restitutions de la formation « climat » : état des connaissances initiales et intérêt des participants (auteurs, 2020)

4. Conclusion, leçons apprises et recommandations

L'Afrique de l'Ouest est l'une des zones les plus affectées par le CC (IPCC, 2014)¹⁶. Les secteurs clés de développement, notamment l'agriculture, les ressources en eau, l'environnement sont considérés comme particulièrement vulnérables au CC (*ibid*).

La température moyenne a augmenté de 1°C en Afrique de l'Ouest depuis 1950 (*African Centre of Meteorological Application for Development - ACMAD, 2017*)¹⁷. L'année 2017 a été la troisième année la plus chaude jamais enregistrée sur les terres continentales africaines depuis 1950, après 2010 et 2016 (*ibid*). L'augmentation des températures en Afrique de l'Ouest - à l'horizon 2100, par rapport à la période 1986-2005 - est estimée à 3°C dans le scénario RCP4.5 et à 6°C dans le scénario RCP8.5 (DEME et al., 2015)¹⁸. Cela représente un réchauffement 10% à 60% supérieur au réchauffement global moyen (*ibid*).

Par ailleurs, 50% des projections climatiques régionales suggèrent que les vagues de chaleur, inhabituelles dans les conditions climatiques actuelles, seront plus régulières d'ici à 2040 voire plus sévères sous le scénario RCP8.5 (RUSSO et al., 2016)¹⁹. Concernant les précipitations, des incertitudes subsistent pour l'Afrique de l'Ouest. Cependant, une diminution des cumuls de pluies est attendue à l'Ouest, une augmentation des cumuls est attendue à l'Est et une augmentation de la variabilité des pluies (arrêts inopinés, forts cumuls) est attendue sur l'ensemble de la région (DEME et al., 2015).

Les prévisions pour la Guinée (changement à l'horizon 2085 par rapport à la période 1981-2010, moyenne des projections globales sous scénario RCP8.5)²⁰ cadrent avec ces prévisions régionales : la température devrait augmenter de +5°C à Coyah (extrême Ouest du pays) et à Niagassola (extrême Nord-est du pays), tandis que les précipitations devraient augmenter de 12% à Coyah et diminuer de 3% à Niagassola.

Le CC s'ajoute donc à la liste des défis importants et urgents auxquels doit faire face la Guinée, un des pays les moins développés au monde, avec un Indice de développement humain (IDH)²¹ le classant au 178^{ème} rang sur 189 pays. Pourtant, les interactions menées durant la prestation ont amené à constater un niveau de connaissance sur les sujets climat qui peut être considéré comme faible, voire très faible.

Ainsi, parmi la centaine de cadres ayant pris part aux restitutions, rares (11%) sont ceux qui peuvent décrire de façon correcte les causes (lien GES / effet de serre / CC) et conséquences principales du CC. Près de 30% mentionnent le fait que la déforestation locale contribue au CC, sans mentionner clairement le rôle des GES ni faire le lien entre CC et d'autres activités émettrices de GES. On a certes un embryon d'explication, mais le fait qu'un phénomène global (le CC) soit simplement relié à un phénomène local (déforestation) est gênant, car beaucoup en déduisent que la lutte contre la déforestation au niveau local pourrait répondre aux enjeux du CC.

Enfin, une grande majorité ne peut que citer l'existence du CC et de ses principales conséquences (principalement la perturbation des pluies), sans pouvoir donner d'explication claire sur ses causes (40%) ou, pire, en l'attribuant à des phénomènes complètement extérieurs (20% ; trou dans la couche d'ozone, activités volcaniques, pollution due aux pesticides, etc.).

Par ailleurs, très rares (3%) sont ceux qui connaissent l'existence de la CDN et peuvent donner ses principaux objectifs. Très rares (5%) également sont ceux qui peuvent citer des attributions précises de leur ministère sur le climat et lier ces attributions aux enjeux d'atténuation d'une part, ou d'adaptation d'autre part. Plus frappant encore, une bonne partie (29%) citent la nécessité de contribuer à des actions

¹⁶ IPCC, 2014. *Climate Change 2014: Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Core Writing Team, PACHAURI and MEYER (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, 151p.

¹⁷ ACMAD, 2018. *Climate Service for Increased Resilience in The Sahel Project – the State of Climate in Africa: 2017*. Niamey, ACMAD. 31p

¹⁸ DEME, GAYE et HOURDIN, 2015. *Les projections du climat en Afrique de l'Ouest, Évidences et incertitudes dans les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*. Paris, IRD Éditions, pp61-87

¹⁹ RUSSO, SILLMANN et STERL, 2016. *A. Humid heat waves at different warming levels*. Sci Rep 7, 7477 (2017)

²⁰ Cf. <https://climateinformation.org>

²¹ Cf. <https://fr.countryeconomy.com/demographie/idh/guinee>

d'atténuation en dehors du mandat de leur ministère (le plus souvent : reboisement, mais aussi limitation de la pollution automobile, des usines, etc.) et/ou à des actions sans lien avec le CC.

Le renforcement des capacités des cadres sur les enjeux climat et le renforcement de la coordination interministérielle sur ces enjeux sont donc stratégiques, d'autant que la Guinée est engagée dans la révision de sa CDN et dans l'élaboration d'une 3^{ème} Communication nationale (3CN).

Les différents appuis ont été appréciés et les participants ont été enthousiastes, que ce soit les PF CC ou les autres cadres ayant participé aux restitutions. Les uns et les autres ont souvent découverts les enjeux du CC et pris conscience de leurs impacts potentiels sur les politiques sectorielles et sur le développement du pays en général.

On peut retenir que le niveau des connaissances des cadres ayant pris part à la formation a augmenté de près de 100% ; que les cadres ayant pris part aux restitutions les ont jugé globalement utiles voire très utiles ; que les 13 PF CC ciblés se sont dotés d'une fiche de poste précise et ont bénéficié d'un acte officiel de nomination (deux choses qu'aucun d'eux n'avait auparavant) ; que des concertations interministérielles ont permis de dégager des priorités d'actions communes, ainsi que des règles de concertation interministérielle.

Les interactions lors de la prestation ont également amené à identifier des faiblesses d'ordre institutionnel, qu'il conviendrait de corriger. Ci-dessous sont identifiés ces faiblesses et sont émises des recommandations :

- Faiblesse des moyens de fonctionnement. Ceci limite les capacités d'action : certains PF CC ont un accès aléatoire/difficile aux emails (pas d'ordinateur personnel et/ou pas d'accès internet) ; tous payent de leur poche les communications téléphoniques professionnelles ; ils n'ont pas de moyens dédiés pour les réunions de concertation internes ou interministérielle (frais de transport, pause-café et repas, location de salle). Il serait judicieux de militer auprès des bailleurs intervenant sur les sujets climat (notamment la révision de la CDN et l'élaboration de la 3CN) pour que de petits budgets mobilisables sur justificatifs soient prévus ;
- Turn over des cadres. La gestion déficiente des carrières des fonctionnaires n'est pas propre aux cadres impliqués sur les sujets climat, elle est – de notoriété publique - générale dans l'administration guinéenne. Les carrières sont gérées par le ministère de la Fonction Publique, selon des usages qui ne favorisent pas l'équité, la transparence et l'efficacité, usages que l'on peut notamment observer au sein du ministère de l'Agriculture (BOUYER et KEITA, 2019)²². Le turn over des cadres sur certains postes est une des conséquences de cette gestion déficiente. Lors de tout appui institutionnel, il serait judicieux de rappeler aux cadres dirigeants des ministères la nécessité et l'utilité de sécuriser les agents dans leur poste. Un pas a déjà été fait en ce sens avec la signature par les ministres des actes officiels de nomination des PF CC ;
- Faible culture de la concertation interministérielle. Contrairement à ce qu'il se passe dans nombre de pays de la sous-région, les ministères guinéens ont peu l'habitude de se concerter et la Primature coordonne rarement des arbitrages. Lors de la prestation, la plupart des PF CC, censés pourtant travailler sur une problématique commune, se sont découverts. A l'occasion des appuis actuels sur les enjeux climat (révision de la CDN, élaboration de la 3CN, élaboration d'une stratégie REDD+, etc.), il serait judicieux que les PF CC et les PTF intervenant sur ces appuis veillent à intensifier ces concertations, qu'elles soient virtuelles (boucle email) ou physiques.
- Manque de compétences sur les sujets climat dans les ministères. La prestation aura permis de renforcer les capacités climat d'environ 150 cadres (30 lors de la formation, 125 lors de des restitutions), mais nombre de cadres des services centraux, mais aussi des services déconcentrés, auraient besoin d'un tel renforcement de capacités, afin de pouvoir constituer un pool minimal d'expertise à même de concevoir, mettre en œuvre et suivre des actions d'adaptation et d'atténuation. Il serait judicieux que les PF CC militent auprès des PTF intervenant sur les sujets climat dans leur secteur pour que de telles actions de renforcement des capacités puissent être systématiquement intégrés à leurs projets. Il serait également important que le Ministère de l'environnement prévoit un budget dédié pour des formations et concertations dans le cadre de l'élaboration de sa 3CN.

²² BOUYER et KEITA, 2019. *Audit des services du ministère de l'Agriculture*. Conakry – AFD, 55p

Annexe 1 – Mission #1 : RDV de cadrage (18 au 25/11/2019)

13 ministères clefs ont été identifiés avec Mme Nana KOULIBALY et leurs représentants ont été rencontrés. A chaque entretien, quatre questions clefs ont été posées : (i) Votre ministère a-t-il un PF CC et, si oui, quel est son rôle ? (ii) Quel est votre niveau de connaissance des causes du CC ? (NB : question volontairement précise, afin de savoir si nos interlocuteurs ont une idée claire de la problématique. Condition *sine qua none* pour comprendre les politiques et mesures d'atténuation et d'adaptation) (iii) Quel est votre niveau de connaissance de la CDN ? (iv) Quelles sont les politiques planifiées et les actions mises en œuvre dans votre secteur en lien avec les CC ? Les réponses sont synthétisées ci-dessous, en utilisant un code couleur : vert = réponse complète et précise, orange = réponse imprécise / partielle, rouge = réponse parcellaire.

CR d'entretiens de cadrage - Agriculture

→ **Organisation** : BSD, DN de l'agriculture (DNA), DN du génie rural (DNGR), Service national (SN) des sols (SENASOL), SN de la protection des végétaux et des denrées stockées (SNPV), SN des ressources foncières rurales (SNRFR), Agence nationale de la promotion rurale et du conseil agricole (ANPROCA), Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA) et Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG).

→ Personnes rencontrées

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
BSD	Chef cellule environnement	PF CC	CONDE	Lanciné
SG	SG		BEAVOGUI	Famoi

→ Prise en compte des enjeux du CC ?

PF CC nommé ?	M. Lanciné CONDE, chef de la Cellule environnement du BSD, est le PF CC. Il a été nommé par décision ministérielle il y a déjà plusieurs années. Il a passé 15 ans au BSD, dont les derniers 9 ans sur les questions environnementales.
PF CC rôle ?	D'après lui, son rôle est de faire l'interface entre les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture (peu de détails / précisions).
Conn. du CC ?	Certaines confusions (« <i>différentes causes, naturelles – mouvement des astres – et anthropiques [...] la végétation disparaît, libérant du CO₂ qui déchire la couche protégeant la terre des rayonnements solaires, d'où échauffement du globe et élévation de température</i> »).
Conn. de la CDN ?	Il a été membre du comité de rédaction de la CDN en 2015. Il se rappelle certaines mesures : (i) acclimatation des PDL, (ii) aménagements hydroagricoles pour limiter l'abattis-brûlis itinérant et augmenter la production de riz (double campagne), (iii) remplacement de l'urée (source de N ₂ O) par les engrais organiques, (iv) remplacement des semences à cycle long..
Rôle ministère ?	Il estime que la révision du Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) en 2018 n'a sûrement pas intégré suffisamment les enjeux du CC (approche du développement agricole plus « traditionnelle » - engrais, motorisation, etc. - que « agroécologique »). C'est aussi souvent le cas avec les projets agricoles, sauf certains qui ciblent explicitement l'adaptation au CC, par ex, projet de développement rural intégré de Gaoual, Koundara et Mali, ou le projet Adaptation basée sur les écosystèmes (ABE) en Haute-Guinée. Enfin, la prise en compte du CC serait très insuffisante au niveau des services déconcentrés, par manque de maîtrise des enjeux CC par les agents et les paysans, et ceci tant sur les aspects d'atténuation que d'adaptation.

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Causes du CC, agriculture climato-sensible / agroécologie, montage de projet agri/CC.

CR d'entretiens de cadrage - Environnement, Eaux et Forêts

→ **Organisation** : Il comprend un Bureau de la stratégie et du développement (BSD), deux Directions nationales (DN) (eaux et forêts – DNEF – et environnement – DNE) et exerce la tutelle de services, notamment le Centre d'observation, de surveillance et d'information environnementales (COSIE).

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DNEF	DN Adjoint		KOLIE	Apollinaire
DNEF	Chef de section aménagement forestier	PF REDD+	KONE	Falaye
SG	SG		SIDIBE	Seydou Bari
DNE	Chargée de mission	PF PNA	DOUMBOUYA	Oumou
DNE	?	PF FVC	DOUMBOUYA	Mohamed L.
Cabinet	Conseiller PFN et CDB	PF UNCDB	OULARE	Aboubacar
DNE	Chargée de mission	PF Adapt'Act	KOULIBALY	Nana
BSD	?	PF CDN	BANGOURA	Abdoul Kader

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	Il existe de nombreux PF en relation, directe ou indirecte, avec les questions de CC : CCNUCC, CDN, FVC, PNA, REDD+, Transfert de technologies vertes, Adapt'Action. En ce qui concerne la mise en œuvre de la CDN, le PF est M. Kader BANGOURA de la DNE. Mme Nana KOULIBALY de la DNEF est quant à elle PF Adapt'Action. Il semble logique que ces deux PF travaillent en étroite collaboration dans le cadre de la présente prestation visant à renforcer les capacités des Ministères sectoriels dans la mise en œuvre de la CDN. NB : Il est souligné l'existence d'un <i>turn over</i> de certains PF d'une part, l'inamovibilité et le manque de communication de certains PF, d'autre part.
PF CC rôle ?	D'après les représentants du ministère qui ont été rencontrés, les rôles des divers PF CC sont de coordonner, suivre et évaluer les actions des différents ministères en matière de CC. Le partage des rôles entre le ministère de l'Environnement et les autres ministères gagnerait à être précisé, tout comme le partage des rôles entre les différents PF (approche en silo).
Conn. du CC ?	Des confusions entre phénomènes pour certains représentants, notamment des PF CC (« exploitation anarchique de l'or, déboisement, GES, couche d'ozone, etc. »)
Conn. de la CDN ?	Le ministère de l'Environnement a piloté l'élaboration de la CDN en 2015 et il pilote actuellement le processus d'actualisation. Malgré cela, certains représentants du ministère ont une connaissance limitée de la CDN.
Rôle ministère ?	Certains représentants citent les actions de reboisement d'anacardier et la construction des gros barrages hydroélectriques (Souapiti, Kaléta, Amaria), mais il s'agit d'actions pilotées par la présidence de la République d'une part, les ministères de l'Energie et de l'Hydraulique d'autre part. Le conseiller à la biodiversité du ministre déplore par ailleurs que la Guinée ne soit toujours pas entrée dans le mécanisme REDD+, malgré de premiers contacts en ce sens avec la BM et les programmes des Nations unies en 2016. Il est par ailleurs indiqué qu'il est prévu que le ministère pilote l'élaboration prochaine de la 3 ^{ème} communication nationale (CN3), avec notamment une actualisation de l'inventaire de GES (pilotage par M. Ibrahima BAH, chargé de mission à la DNE).

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Causes du CC, historique des négociations, CDN, agriculture climato-sensible / agroécologie, montage de projet CC.

CR d'entretiens de cadrage - Elevage et Productions Animales

→ **Organisation** : BSD, DN de la production et des industries animales, DN de l'alimentation animale et de l'hydraulique pastorale, DN des services vétérinaires.

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DN Alimentation animale et hydraulique pastorale	Chef de Division agropastoralisme	PF CC	BALDE	Abdoulaye
DN Alimentation animale et hydraulique pastorale	Chef de Division hydraulique pastorale		KALIVOGUI	Bigna

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	M. Abdoulaye BALDE, directeur de l'agropastoralisme à la DN de l'alimentation animale et de l'hydraulique pastorale, nommé par note de service de son ministre.
PF CC rôle ?	D'après lui, son rôle est de faire l'interface entre les ministères de l'Environnement et de l'Elevage (peu de détails / précisions).
Conn. du CC ?	Certaines confusions : le terme de GES est connu, mais seul le CO ₂ est cité (alors que N ₂ O et CH ₄ sont les principaux GES du secteur) ; il est dit que les animaux eux-mêmes et leurs effluents dégagent du CO ₂ ; le lien entre GES et CC n'est pas connu.
Conn. de la CDN ?	La CDN est peu connue : il est dit qu'elle concerne des secteurs pollueurs et regroupe des actions d'adaptation et d'atténuation.
Rôle ministère ?	Il n'y a apparemment pas de politiques et mesures explicitement pro-climat dans le secteur de l'élevage, ni de mesures spécifiques sur l'élevage dans la CDN (et pour cause : une seule phrase sur l'élevage dans la CDN, en p8, « <i>meilleure gestion du pastoralisme transnational</i> »). Il cite par contre deux projets qui ont travaillé sur cet enjeu : (i) Elaboration du schéma directeur national d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux, appuyé en 2017-2018 par le PASAG/BM → mesures d'adaptation a priori peu robustes, car planifiées suivant l'évolution du climat par zone éco-pastorale entre 1993 et 2015. (ii) Projet de gestion durable du bétail endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE, BADEA), qui a permis d'améliorer 715 ha de pâturages naturels (sur-semis) et à mettre en place 40 ha de cultures fourragères → expériences à très petites échelles, par rapport au secteur.

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Outils de suivi des pâturages.

CR d'entretiens de cadrage - Pêche, Aquaculture et Economie Maritime

→ **Organisation** : Il y a quelques années, le ministère comprenait un BSD et trois DN : (i) pêche maritime, (ii) pêche continentale et aquaculture, (iii) pisciculture. Actuellement, il y a un BSD ; quatre DN : (i) pêche continentale, (ii) pêche maritime, (iii) économie maritime et (iv) aménagement des pêcheries (NB : fixation des zones de pêche, quotas, etc.) ; et quatre Etablissement public administratif (EPA) : (i) Centre national de surveillance, (ii) Centre de recherche de Boussoura, (iii) Office national sanitaire des produits de la pêche, (iv) Agence nationale de l'aquaculture de Guinée (ANAG). Cette dernière, créée en juillet 2018, regroupe pisciculture, crevetticulture, ostréiculture, algoculture (algues).

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
Agence nat. de l'aquaculture de Guinée	DG	PF CC	KEITA	Sidiki
Agence nat. de l'aquaculture de Guinée	Chargé de mission		KOLIE	Jonas
Agence nat. de l'aquaculture de Guinée	Resp. R&D		LY	Mamadou A.

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	M. Sidiki KEITA, DG de l'ANAG, a été nommé il y a longtemps par décision ministérielle. Il a notamment participé à la sélection des projets pilotes dans le cadre du PANA (2007). Cependant, de son aveu même, il est très pris avec ses fonctions de DG et cherche à mobiliser une autre personne pour le représenter : M. Ismaël Sam KOUROUMA, chef de la section écosystème au sein de l'ANAG.
PF CC rôle ?	D'après lui, son rôle est de promouvoir le modèle de rizi-(porci)-pisciculture intégrée, qui contribue à l'atténuation et à l'adaptation.
Conn. du CC ?	Certaines confusions (« C'est dû à l'homme, principalement la destruction du couvert végétal, l'industrialisation, l'utilisation d'intrants chimiques...La pluie vient par la photosynthèse, quand il n'y a plus d'arbres, il n'y plus de pluie et il y a réchauffement climatique. Il y aussi les impacts de l'industrialisation, du nucléaire, du diesel qui ont un effet sur la couche d'ozone. La pluie tombe davantage maintenant et arrive plus vite »).
Conn. De la CDN ?	D'après lui, il est prévu de « Développer la pisciculture agro-écologique » (effectivement, c'est la seule mention de la pêche dans la CDN). Il a été impliqué dès 2016 dans l'identification d'actions à y insérer (courrier envoyé par le Dr. Sény CAMARA, alors expert PNUD et maintenant conseiller au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).
Rôle ministère ?	Il mentionne l'existence de projets de rizi-(porci)-pisciculture en Guinée forestière (depuis plus de 20 ans), et plus récemment de projets de rizi-pisciculture en Haute-Guinée : (i) projet d'adaptation basée sur les écosystèmes, sur Faranah, Kissidougou, Kouroussa et Mandiana, ; (ii) projet JICA de développement de l'aquaculture communautaire (2005-2008 et reprise actuelle sur Dabola, Dinguiraye et Kouroussa. Empoisonnement des mares, sur-creusage des mares, aménagement des têtes de source en créant des barrages piscicoles) ; et (iii) projet d'appui au développement de l'aquaculture sur Kankan, Siguiri et Mandiana financé par la JICA et le PNUD, clôture en mars 2020 (il aura duré un an). A sa connaissance, il existe peu d'études sur le potentiel piscicole dans le pays (sauf étude sur l'extension de la nappe phréatique de Kissidougou / Guéckédou, menée en 2015 avec appui de l'ISTOM et de l'APDRA). Il n'a pas connaissance des projections sur les débits des fleuves, menées par le CERE (Cf. CN2, où il est dit que le débit des fleuves va baisser de façon substantielle).

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Il lui est difficile de se positionner à ce stade (« Il faudrait déjà savoir quels sont les thèmes importants parmi tous les enjeux liés au CC »).

CR d'entretiens de cadrage - Transports

→ **Organisation** : Le ministère comprend un BSD et trois DN : (i) transport terrestre, (ii) marine marchande, (iii) météorologie (DNM) et divers EPA (Société navale de Guinée, Port autonome de Conakry, Agence de navigation maritime, Société nationale des chemins de fer, etc.).

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DN Météo	Chargé de mission / Référent tech. A-A		TOUNKARA	Mamadou

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	Trois cadres sont responsabilisés sur le CC : (i) Dr. Yaya BANGOURA, DN et PF GIEC, (ii) Dr. Boubacar Madina DIALLO, DN Adjoint et PF GIEC adjoint, (iii) Dr. Mamadou TOUNKARA, référent technique Adapt'Action (NB : il ne se présente pas comme PF CC, mais fait office de PF CC)
PF CC rôle ?	D'après le Dr TOUNKARA, son rôle est de fournir des informations climatiques pour la mise en œuvre de la CDN : données météo actuelles, projections météo/climato futures (pluies, températures, pour les études de vulnérabilité et aussi l'estimation du potentiel hydroélectrique, solaire, etc.).

Conn. du CC ?	Excellente synthèse (« <i>trois gaz principalement dans l'atmosphère (O₂, N₂, CO₂), qui laissent normalement passer les rayonnements IR. Mais des GES s'accumulent et réémettent des rayonnements IR vers la terre, après réflexion à sa surface. Un effet de serre « naturel » existe et permet la vie (+15°C au lieu de -18°C si pas de GES)... C'est leur accumulation excessive qui amène le CC</i> »). D'ailleurs faite devant les participants à l'atelier du 20/11/19.
Conn. de la CDN ?	Il l'a téléchargé et l'a lu, mais quelques zones d'ombre existent : (i) Objectif : -13% (ne se rappelle pas de l'année de base et l'année objectif), (ii) D'après lui, il s'agit principalement de diminuer les émissions de GES (quid de l'adaptation ?). Concernant l'implication de la DNM dans la CDN, il pense qu'elle a fourni des données climatologiques, principalement d'archive. Des consultants (Mme Fanta MARA, du CERE) ont élaboré des projections de CC avec MAGICC-SCENGEN (modèle ancien, mais la DNM n'a pas été impliquée. Pourtant, dès 2014, la DNM avait travaillé sur le <i>downscaling</i> de projections avec les derniers RCP du GIEC. La DNM n'a pas non plus été impliquée dans la réalisation de la CN2, pour laquelle le CERE a de nouveau été sollicité.
Rôle ministère ?	La DNM pourrait mettre à disposition des données météorologiques : (i) données historiques pour caler les projections, (ii) données projetées pour estimer les potentiels en hydraulique, éolien, solaire. En 2015, avec l'aide de chercheurs d'Aghrymet (Dr. SANDA et Dr. LI), le Dr TOUNKARA a utilisé les dernières projections sous-régionales dispo (issus des RCP) et a fait du <i>downscaling</i> en s'aidant des données des 12 stations synoptiques de Guinée. Différents modèles ont été testés et le meilleur semble être celui du CSIRO. Malheureusement, ces données n'ont été utilisées ni pour la CDN, ni pour la CN2. Très récemment, la DNM a monté un projet « Système d'alerte précoce sur les ressources en eau de surface » (SAP) avec le ministère de l'Hydraulique, pour soumission à un financement FEM (pilotage : DNM et ministère de l'Hydraulique / Agence d'exécution : PNUD / Chef de projet : Dr. Lamarana DIALLO, ex-CERESCOR).

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Il pense qu'il faudrait expliquer les bases des techniques de projection, de *downscaling*, etc., que les autres ministères sachent que des données actualisées, précises, existent, et qu'elles ont un intérêt pour planifier les politiques.

CR d'entretiens de cadrage - Administration du Territoire et Décentralisation

→ **Organisation** : Le ministère comprend un BSD ; cinq DN : (i) administration du territoire, (ii) décentralisation, (iii) développement local, (iv) réglementation administrative des frontières, (v) administration électorale et affaires politiques ; et cinq SN : (i) état-civil, (ii) formation des cadres et élus (Centre national de formation et de perfectionnement des cadres et élus de Sérédou), (iii) promotion et réglementation administrative du mouvement associatif, (iv) action humanitaire, (v) garde communale. NB : pas de chevauchement de compétences avec le ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire, qui se concentre surtout sur les infrastructures et n'a pas mandat à valider les PDL.

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DN de la décentralisation locale	DN et Coordonateur national du PNAACC	PF CC	KABA	Aboubacar
DN de la décentralisation locale	Chef de section micro-projets		KOUROUMA	Fanta

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	C'est actuellement M. Aboubacar KABA, coordonnateur national du Programme national d'appui aux communes de convergence (PNAACC). Il a été nommé point focal en 2015 par note de service du DN du développement local, dans le cadre de l'élaboration de la CDN. Il envisage de proposer la nomination de Mme Fanta KOUROUMA (cadre de la DN du développement local). Une note de service pour la nommer point focal climat est en cours de finalisation.
---------------	--

PF CC rôle ?	Pas d'idée très précise, sachant qu'il a été nommé initialement pour élaborer la CDN et que les réunions consécutives à son adoption ont été peu nombreuses. Il indique qu'il faudrait un noyau d'experts multisectoriels sur le climat, qui soient dédiés à 100% sur le climat...Ce qui n'est pas son cas, car il coordonne x secteurs (santé, éducation, agriculture, etc.) et ne peut pas entrer dans le fond du sujet.
Conn. du CC ?	Certaines confusions (« <i>C'est le déboisement, les cultures sur pente, le manque de mécanisation, les mauvaises pratiques culturales...La forêt attire la pluie. La photosynthèse fonctionne moins bien. Si on reboisait tout, le climat reviendrait à la normale</i> »).
Conn. de la CDN ?	Limitée, car il ne se rappelle plus de la signification du sigle, pense avoir reçu le document mais ne l'a pas parcouru (trop d'occupations par ailleurs). Il se rappelle avoir participé à des ateliers de travail sur le CC, mais ne peut pas donner leur objectif... NB : c'est en lien avec la formation « champions du climat » menée par l'ONG GERES et le <i>Climate Technology Center Network (CTCN)</i> sur le montage de projets climat bancables.
Rôle ministère ?	<p>Ce ministère est normalement chargé de veiller à favoriser l'intégration du CC dans les PDL. Une lettre de politique nationale et de développement local (démarré depuis fin des années 80 mais finalisée en 2016) aborde la question du CC, mais donne a priori peu de directives pour opérationnaliser cette intégration. Il existe par ailleurs un guide méthodologique de planification locale publié en 2008, révisé en 2014, puis de nouveau en 2017/2018 pour intégrer les ODD (2nde version non finalisée). Il faudrait vérifier comment la question du CC y est traitée. Le PF CC pense que le RACZ du PNUD/FEM (2013-2015) a appuyé l'acclimatation des PDL d'une 40^{aine} de Communes et que les projets REMECC (PNUD), ABE (PNUD) et PACV (BM) ont peut-être fait de même. (NB : à notre connaissance, seul le projet « Renforcement de la gestion décentralisée de l'environnement (RGDE) pour répondre aux objectifs des Conventions de Rio », financé par le FEM/PNUD et mis en œuvre entre 2016 et 2018 aurait appuyé 4 Communes dans cet exercice).</p> <p>Il n'a par contre pas connaissance du DAO Intégration verticale du CC lancé tout récemment par Adapt'Action. De façon générale, il se plaint du manque d'information et de continuité entre Etat et PTF et déplore le fait que les questions de CC font trop l'objet d'effet d'annonce et ne se matérialisent pas par des actions concrètes.</p>

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Comment monter un projet CC, notamment auprès du FVC ? Comment intégrer les enjeux CC dans les PDL ?

CR d'entretiens de cadrage - Economie et Finances

→ **Organisation** : Le ministère comprend deux DN impliquées sur les questions de CC : (i) DN des études économiques et de la prévision, (ii) DN de la dette et de l'APD. Cette dernière DN comprend une 100^{aine} d'agents, répartis entre cinq Divisions : dette externe, dette interne, APD, études/synthèse, audit. La Division de la dette externe supervise les aspects financiers des gros investissements structurants (par ex, barrages de Souapiti et kaléta), en collaboration avec les ministères sectoriels concernées (qui eux veillent aux aspects techniques. Par ex pour les barrages, ministères de l'Energie et de l'Hydraulique) et le ministère du Plan et du Développement économiques (qui veille à la bonne intégration des investissements dans le PNDES).

→ Personnes rencontrées

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DN Dettes et APD	Chef de Division études et synthèses		DIANE	Moussa
DN Dettes et APD	DN Adjoint		KANDE	Sékou
DN Etudes éco. et prévision	DN		DIALLO	Alhassane
DN Etudes éco. et prévision	DN Adjoint		DIALLO	Abdoulaye I.
DN Etudes éco. et prévision	Chargé de mission	PF CC	CHERIF	Alhassane H.

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	M. Alassane Hamzatta CHERIF, chargé des questions environnementales à la DN des études économiques et de la prévision. Il a été nommé par courrier de son ministre, après demande du ministre de l'Environnement faite avant la COP23.
PF CC rôle ?	Il indique qu'il est censé relayer les consignes du ministère de l'Environnement et veiller à ce que son ministère facilite la mobilisation des financements climat, y compris dans le BND. Il a prévu de faire une note à son cabinet sur les enjeux du CC.
Conn. du CC ?	Les représentants du ministère qui ont été rencontrés en ont une vague idée (confusion avec le trou dans la couche d'ozone notamment). Ils ne connaissent ni les sources de financement climat (y compris le FVC), ni les outils (fonds, marché carbone, green bonds, etc.).
Conn. de la CDN ?	Le PF CC cite l'objectif de -13% en termes d'atténuation (sans mention des dates de référence et objectif, ni des actions d'atténuation prévues) et indique que le pays doit s'adapter. Les autres représentants rencontrés ne connaissent pas l'existence de la CDN.
Rôle Ministère ?	Le ministère peut faciliter la mobilisation des financements climat à deux niveaux : (i) programmation budgétaire : un débat d'orientation budgétaire a lieu à l'AN afin de cadrer le budget sur les deux ans à venir, puis le PM sort une note de cadrage budgétaire pour la Loi de finance de l'année à venir, puis des débats ont lieu entre ministères sectoriels et ministère du Budget, puis une synthèse est faite par les ministères du Budget et de l'Economie et des Finances, (ii) engagement des investissements (si prêt) : la DN de la dette et de l'APD engage le Gouvernement, après coordination avec le ministère du Plan et du Développement économique.

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Quels sont les financements climat ?

CR d'entretiens de cadrage - Hydraulique et Assainissement

→ **Organisation** : Jusqu'en avril 2019, les ministères de l'Hydraulique et de l'Energie étaient jumelés. Le ministère de l'Hydraulique comprend un BSD (prévu, mais pas encore créé), deux DN (Hydraulique et Assainissement), divers Services (Service national d'aménagement des points d'eau – SNAPE, Société des eaux de Guinée – SEG, Centre national de prévision, chargé du suivi des eaux de surface et souterraine, Fond de l'hydraulique, etc.) et exerce la tutelle des autorités régionales de bassin (du Niger, du Sénégal, etc.)

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DN Hydraulique	DN Adjoint		CONDE	Mandiou
DN Hydraulique	Chef de Division S&E des ressources en eaux		BARRY	Aliou

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	Une PF au du ministère de l'Hydraulique au sein du comité national climat aurait été nommée en 2012 ou 2013 par Arrêté du MEE. Cette personne ne serait pas de la DN de l'hydraulique (à vérifier dans les semaines à venir). Cela étant, M. Aliou BARRY, chef de Division S&E des ressources en eaux au sein de la DN de l'hydraulique, joue le rôle de personne-ressource pour les questions d'environnement, sans avoir été nommé officiellement.
PF CC rôle ?	Pas de nomination de PF CC, donc pas de connaissance du rôle attendu.
Conn. du CC ?	Vague, le DN hydraulique et le chef de Division S&E des ressources en eaux citent activités anthropiques et GES... Mais sans pouvoir faire les liens logiques avec le CC.
Conn. de la CDN ?	Non. En particulier, ils n'ont pas connaissance des projections climatiques faites par le CERE ou par la DNM (importantes pour estimer les débits futurs des fleuves)

Rôle Ministère ?	<p>Intégration du CC dans les politiques : Il existe une politique nationale de l'eau, publiée en 2018 (avec appui de l'UICN), mais ils ne savent pas si elle tient compte du CC (NB, après vérification : si, mais de façon superficielle, en s'appuyant sur des données de projections climatiques anciennes, extraites du PANA de 2007). Le Dr. BEAVOGUI rappelle qu'un cadre de leur DN, M. SYLLA, collabore avec le centre Agrhymet, via le CONACILSS de Guinée, pour établir des prévisions saisonnières sur les eaux de surface, grâce au logiciel CPT.</p> <p>Actions de leur Ministère en lien avec le CC ? Ils en citent trois : (i) projet « Système d'alerte précoce » (SAP) préparé avec la DNM et soumis au FEM, (ii) projet « Gestion intégrée des ressources en eau » (GIRE) du bassin du Konkouré, soumis au FEM et au PNUD (8 MUS\$ demandés. Document de projet non diffusable), (iii) projet GIRE au niveau national, avec grosse composante sur l'évaluation des impacts du CC sur les petits bassins versants « non jaugés », avec l'aide du FEM, de l'UICN, de la BAD et de la facilité africaine de l'eau (10 MUS\$ demandés. Note de concept non diffusable). NB : la DN ne connaît pas l'existence du projet de zonage agroécologique de la Guinée, mis en œuvre depuis trois ans par l'IRAG et qui va permettre de cartographier avec des images satellite très haute résolution toute l'occupation du sol du pays (y compris les limites des bassins versants).</p>
------------------	---

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Prévisions climatiques à long-terme, notamment les impacts sur la distribution des pluies et les états de surface / outils de SIG.

CR d'entretiens de cadrage - Enseignement Supérieur et Recherche

→ **Organisation :** Il y a deux DN principales, recherche et enseignement supérieur, et des EPA sous tutelle (notamment le Centre de recherche scientifique Conakry Rogbané (CERESCOR) et le Laboratoire d'énergie appliquée (LEREA) de l'Université de Conakry, qui pourraient travailler sur les questions de CC).

→ Personnes rencontrées

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
CERESCOR	Chef de projet Biogaz		BOIRO	Mamadou S.
CERESCOR	Chef de projet REMECC-GKM		DIALLO	Mamadou L.

→ Prise en compte des enjeux du CC ?

PF CC nommé ?	Dr. Selly CAMARA, conseiller scientifique et à l'innovation du ministre et ex-cadre du PNUD en charge de l'appui à l'élaboration de la CDN, fait office de personne contact, tout comme le Dr. Mamadou S. BOIRO, cadre détaché de ce ministère et coordonnateur du projet Biogaz (FEM 2,6 M\$ et PNUD 0,5 M\$) depuis 2016. NB : C'est ce dernier que nous avons interviewé.
PF CC rôle ?	Pas de rôle bien défini, en l'absence de nomination.
Conn. du CC ?	Vague (pas d'articulation claire entre GES et CC, mélange avec la question du trou dans la couche d'ozone, pas de connaissance des concepts de crédit carbone et MDP alors que le projet Biogaz pourrait être certifié : 1 biodigesteur de 4 m ³ = évitement de 6 t _{eq} CO ₂ /an).
Conn. de la CDN ?	Le Dr BOIRO en a une connaissance globale, étant sous contrat PNUD et ayant été invité au récent atelier sur l'opérationnalisation de la CDN.
Rôle Ministère ?	A la connaissance du Dr. BOIRO, il n'y a pas de document de politique sectoriel intégrant la question du CC.

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Mieux estimer les émissions de GES et l'impacts du biogaz sur les ressources forestières ? Comment entrer dans les marchés carbone pour changer l'échelle des projets ?

CR d'entretiens de cadrage - Plan et Développement Economique

→ **Organisation** : Il y a deux DN principales, investissements publics et plan/prospective. Le ministère assure aussi la tutelle de l'Observatoire national de la République de Guinée (ONRG, statut d'EPIC) et de l'Institut national des statistiques (INS, statut d'EPA).

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DN Investissements publics	Chef de section Mines et géologie	PF CC	KEITA	Bobo

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	M. Bobo KEITA, chargé de mission à la DN du plan et de la prospective, a été nommé PF CC en 2018 par note du SG au nom du ministre.
PF CC rôle ?	Il indique servir d'interface avec le ministère de l'Environnement.
Conn. du CC ?	Limitée (confusion dans les concepts/phénomènes : pollution atmosphérique, carbonisation, pollution due aux PSB – fluides contenues dans les transformateurs, etc.)
Conn. de la CDN ?	Il connaît son existence, mais ne peut pas citer son objectif général (« chercher à évaluer les projets pour les pérenniser » ?) ou ses objectifs spécifiques
Rôle Ministère ?	Il lui est difficile de détailler ce que prévoit le PNDES 2016-2020 concernant le CC. Pourtant, le ministère intervient systématiquement pour valider le plan de financement de tout projet (y compris donc ceux en lien avec le CC) soumis par un ministère technique, afin de confirmer sa conformité au PNDES et autoriser le décaissement de la contrepartie gouvernementale (BND) par les ministères en charge du Budget et de l'Economie et des Finances.

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Bases sur le phénomène, les accords internationaux, etc. / montage de projets sur le CC.

CR d'entretiens de cadrage - Mines et Géologie

→ **Organisation** : Il y a un BSD et deux DN principales, mines et géologie. Il existe une Division environnement dans la DN des mines. Le ministère assure aussi la tutelle du Centre de promotion et de développement minier (CPDM), lequel tient le cadastre minier.

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
Cabinet	Conseiller économique et social		SYLLA	Bouna

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	M. Abdoulaye KEITA a été identifié dans les listings du ministère de l'Environnement comme personne contact au ministère des Mines (« chargé de l'environnement à la DN des Mines »). Il n'a malheureusement pas été possible de le rencontrer ni d'échanger avec lui (en mission en province et difficilement joignable). Il faut noter que M. Bouma SYLLA, conseiller économique et fiscal au cabinet et également identifié comme personne contact dans le même listing ne connaît pas M. KEITA. Nous avons néanmoins rencontré et échangé avec M. SYLLA.
PF CC rôle ?	Question non abordée avec M. SYLLA, qui n'est pas PF CC pour son ministère.
Conn. du CC ?	Limitée pour M. SYLLA (ce n'est pas un dossier qu'il suit). A voir pour M. KEITA ?
Conn. de la CDN ?	M. SYLLA ne la connaît pas. A voir pour M. KEITA ?
Rôle Ministère ?	Le Code minier de 2011 a été amendé en 2013 et intègre l'objectif d'un « développement minier responsable ». La Guinée est membre de l'Initiative pour la

	transparence dans les industries extractives (ITIE) depuis 2014. Tout projet minier est soumis à EIES/CGES avant octroi d'une autorisation, et à obligation de restauration après exploitation. Ces mesures sont issues d'une étude stratégique environnementale et sociale financée par la Banque mondiale en 2012. Par ailleurs, le ministère est en discussion avec la Banque mondiale pour initier un projet dans le Moyen Bafing visant à reboiser les têtes de source. Enfin, il mentionne l'existence de huit projets de raffinerie d'alumine assez avancés, concernant tous la zone de Boké (SMB, GAC, TBEA, COBAD/Rusal, Henan Chine, CBG, SBG, Chalco). Il ne sait pas si des estimations des impacts carbone ont été fait dans le cadre des EIES correspondantes.
--	--

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Question non abordée avec M. SYLLA, qui n'est pas PF CC pour son ministère.

CR d'entretiens de cadrage - Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé

→ **Organisation** : Il comprend un BSD, deux DN (industrie et PME) et assure la tutelle de l'Institut général de normalisation. NB : des agences, traitant de questions industrielles, sont rattachées à la présidence : Agence des zones industrielles, Agence pour la promotion des investissements privés (APIP), etc.

→ **Personnes rencontrées**

Service	Fonction	PF	NOM	Prénom
DN Industrie	Chef de Division technologie et envrt		TRAORE	Karamba

→ **Prise en compte des enjeux du CC ?**

PF CC nommé ?	M. Karamba TRAORE, chargé de mission à la Division technologie et environnement de la DN de l'industrie, est PF produit chimique, par arrêté ministériel en date de 2016 ou 2017. Il suit les questions d'environnement (en général) depuis 4 ans, sans nomination officielle.
PF CC rôle ?	Pas de rôle bien défini, en l'absence de nomination.
Conn. du CC ?	Confuse (terme de GES connu, mais des mélanges avec la question de la couche d'ozone...)
Conn. de la CDN ?	Vague (connaissance de son existence, pas de son contenu précis). Il a fait des ateliers en 2017 pour monter des projets CC, mais ne sait plus pour quels bailleurs ces propositions de projet étaient destinées (NB : il devait s'agir d'une formation GERES pour les champions du climat, avec l'appui du CTCN, pilotée par le PF Transfert de technologies vertes de la DNE, M. Mamady Kobélé KEITA). Il a fait deux ateliers sur la CDN en 2019. Il ne sait pas quel(s) agent(s) de son ministère a (ont) participé aux discussions sur le montage de la CDN.
Rôle Ministère ?	Le ministère cherche à développer des énergies renouvelables, en remplacement des énergies fossile. Par ex, le projet de cimenterie de Souguéta (dans la Préfecture de Kindia) a été refusé par le ministère (pas de validation de son installation sur la zone industrielle), car elle prévoyait de fonctionner au charbon. Il ne sait pas s'il existe des objectifs nationaux en termes de développement des ENR. Questionné sur la prise en compte des impacts de la montée des eaux sur l'implantation des zones industrielles, il n'a pas d'éléments.

→ **Thèmes des formations relatives au CC ?** Bases sur le phénomène, les accords internationaux, etc.

Annexe 2 - Mission #1 : Atelier de cadrage (20/11/2019)

L'atelier s'est tenu sur une matinée élargie le 20/11/19. Il a réuni 18 participants, identifiés par Mme Nana KOULIBALY (en concertation avec le PF CDN, sur la base des contacts de la plateforme climat mise en place en 2015) :

NOM	Prénom	Ministère	Fonction	Tél	Email
Toukara	Mamadou	Transports NM	Défecteur technique M.M. Météo	621 506 793	toukara218@gmail.com
Doumbouya	Oumou	MEEF	Point Focal NAP	622 488 203	oumourdoumbouya@yahoo.fr
CHERIF	Alhassane Hanzatta	Economie et Finances	chargé de l'en- vironnement Pt. Focal	622 15 11 39	alhasnany87@gmail.com
KOLIE	Jonas	Pêches et Aquacult	point focal ANAG	628 58 47 94	jonaskolie63@gmail.com
LY	Mamadou Alpha	Pêches - Aquaculture et Economie Maritime	Chargé de la R-D à l'ANAG	628 54 72 34	Lyalpha2017@gmail.com
CONDE	Lanciné	Agriculture	chef cellule Environ- nementale	628 93 64 84	condelancin55@yahoo.fr
FRADJE	Karoumba	M. PNE	Technologie Environnementale c/ Division Agropastoralisme	622 59 22 52	reotrakaramba@gmail.com
BALDE	Abdoulaye	M. Elevage		622 97 77 19	abaldesamaya@gmail.com
CAMARA	MOUSSA Amara	M. Travaux Publics (BSD)	chef service supports Technique / BSD	621 35 99 31	mouamcam603@gmail.com
Travis	HAWA clarice	BSD / Commerce	chargés d'études / représentant de divisionnaire	625-73-08-15	travisHawadlarice@gmail.com
DOUMBouYA	Mohamed Hamine	Fonds vert climat MEEF	Point focal	622 21 31 51	dmd57@eluse.fr
Comars	Abdourahman Mandjou	cellule de communication (MEEF)	Assistant	624-90-5097	comarabouahamane30@gmail.com

NOM	Prénom	Ministère	Fonction	Tél	Email
Camara	Abdoulaye	Cellule MEEF	Cadreur	621-79588	AbloCamara@gmail.com
Abivogui	Koi	MEEF	Ingenieur	623331179	Koi.pascal1978@gmail.com
Kourouma	Fants	MATD	chef section des Mises-à-jour	622518948	fantskourouma032@gu
DOULABE	Abdoulaye	MEEF	PFN/CTB	622524312	abdoulaye.doulabe@gmail.com
KOLIE	Apelliane	MEEF	ANAG/ANEF - PF	62812432	apelliane76@gmail.com
KOULIBALY	Nana	MEEF	Point Focal Facilité	622 07 29 69	koulibaly.nana2015@gmail.com

Figure 19 - Liste des participants à l'atelier de cadrage du 20/11/2019 (auteurs, 2020)

Après présentation succincte de la présente prestation, il s'est articulé autour de quatre temps d'échanges en plénière, résumés ci-dessous, après que les participants aient été invités à remplir au préalable de chaque échange une question dédiée.

Connaissance du CC et de la CDN de Guinée

Concernant la compréhension du phénomène du CC, il y a beaucoup de confusion. Les participants ont cité divers phénomènes de manière confuse (trou dans la couche d'ozone, culture sur brûlis, mouvement des astres, industrialisation massive, activités anthropiques, GES, etc.). Seuls deux participants ont pu expliquer correctement le phénomène de CC.

Pourtant, sans compréhension minimale du phénomène, il est difficile de formuler/suivre des politiques d'atténuation (quels GES atténuer ? Dans quelles activités ? Comment ?) ou

d'adaptation (Pourquoi s'adapter dès maintenant et pour le long terme, si le reboisement local permet de stopper l'effet de serre ?... comme le croit nombre de personnes).

Concernant la compréhension de la CDN, très peu connaissent son contenu, certains ne connaissent même pas son existence. Une participante a pu citer l'objectif global en termes d'atténuation (-13%, sans citer l'année de référence et l'horizon temporel). Un participant du Ministère de l'agriculture a pu citer des mesures d'adaptation (limiter la pression sur les écosystèmes, promouvoir des semences adaptées,...).

Rôles des PF, des ministères et intégration du CC aux politiques sectorielles

Par souci de visibilité, les résultats des échanges en plénière lors de l'atelier, croisés avec les données recueillies lors des entretiens spécifiques pour chaque ministère, ont été synthétisés dans l'**Annexe 1**.

Concernant la nomination des PF, sur les 13 ministères priorisés par Mme Nana KOULIBALY et rencontrés :

- Quatre disposent de PF CC officiellement nommés (agriculture, élevage, économie et finance, plan et développement économique) ;
- Six sont dans des situations particulières, à clarifier :
 - Environnement : sept PF liés aux questions de CC, dont un PF CDN et une PF Adapt'Action ;
 - Administration du territoire et décentralisation / Pêche : des PF CC existent, mais souhaitent déléguer leur fonction à d'autres cadres plus disponibles ;
 - Mines / Enseignement supérieur et Recherche / Hydraulique / Industrie : des personnes contacts sur le CC sont identifiées par le ministère de l'Environnement, mais il reste à éclaircir si un PF CC a été officiellement nommé ;
 - Transport : il y a un « référent technique Adapt'Action » et deux PF GIEC (principal et suppléant).

NB : deux autres Ministères étaient présents à l'atelier :

- Travaux publics : Il y a un PF environnement (plus large que CC donc), M. Moussa Amara CAMARA, chargé de mission au BSD. Il a une faible connaissance des enjeux liés au CC et à la CDN, et a évoqué des mesures environnementales générales prises par son ministère (obligation d'étude d'impact pour tout projet routier, contrôle qualité des produits chimiques contenus dans le goudron, contrôle des carrières, etc.). Il indique par ailleurs que chaque projet d'infrastructure implique la nomination d'un responsable EIES/CGES au sein du Ministère (certes, mais peu de lien avec la question d'un PF CC ministériel) ;
- Commerce : La représentante du PF CC (M. Ousmane BODIE, Chef de division au BSD. Mode de nomination inconnu) a très peu de connaissance sur le CC et la CDN et a donc surtout suivi les échanges.

Concernant l'identification des rôles des PF CC d'une part, des ministères d'autre part, dans la mise en œuvre de la CDN, les personnes rencontrées (lors de l'atelier et en bilatéral) ont généralement des idées assez générales en tête. Ceci se comprend, étant donné leur faible niveau de connaissance du CC et de la CDN et le fait que les échanges sur la CDN aient été rares après son dépôt en 2015.

Questionnaires remplis par les participants en amont de l'atelier de cadrage

①

NOM : CONDE Prénom : Lanciné Ministère : Agriculture
Service : BSD Fonction : Chef Cellule Environnementale
Tél : (+224) 628 93 64 34 Email : condekcin55@yahoo.fr

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

Le changement climatique a deux causes :
- a) Cause naturelle : rayonnement solaire
- b) Cause Anthropique :
* La cause naturelle est due aux mouvements de astres
* La cause anthropique est due aux mauvaises pratiques de l'homme sur la nature par les émissions de GES

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

Les principaux objectifs de la CDN sont :
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour maintenir la température de la terre constante à 1,5°C
- Chercher à s'adapter aux effets néfastes du Changement climatique par l'utilisation de variétés adaptées et de bonnes pratiques agricoles

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

Le rôle de mon ministère est d'aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre par la réduction de la pression sur les écosystèmes forestiers à travers les aménagements Agraires puis s'adapter aux effets du CC par l'usage de bonnes pratiques et l'utilisation de variétés résistantes

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?

Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

PF Au Ministère de l'Agriculture, la personne responsable des questions de Changement climatique est le Point Focal ministériel nommé par décision du Ministre.
Rôle Mon rôle est d'assurer l'interface entre le Ministère et celui de l'Environnement des Eaux et Forêts sur les questions liés au Changement climatique

②

NOM : Trade' Prénom : Hawa Clarice Ministère : Commerce
Service : B/S.D Fonction : chargée d'études
Tél : 625 73 08 15 Email : tradeclarice@gmail.com.....

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

Le changement climatique est à deux niveaux :
le naturel et Anthropique.

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

Les principaux objectifs :
réduction de 1,5°C d'effet de serre.
Renforcer les capacités des ministères dans la (C.A.M.),
etc.

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?

Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

3

NOM : CHERIF Prénom : Alhassane H. Ministère : Economie et Finances
Service : DNEEP Fonction : chef d'équipe, chargé des quest^s environnementales
Tél : 828.15.1139 Email : alhas.hamg87@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

Le changement climatique est l'utilisation abusive des ressources qui rendent la protection de l'environnement d'une part, et d'autre part, à l'industrialisation massive dont les règles et normes ne sont pas respectées par les parties contractantes, et leur effet on en constate un réchauffement de la planète qui devient inquiétant.

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

est noté à l'accord de Paris, que les pays doivent faire un effort pour réduire les gaz à effet de serre.
Pour la Guinée c'est à 13%
- s'adapter aux conditions climatiques.

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

Le rôle de mon département est de faciliter la mobilisation des ressources pour faire face aux différentes inquiétudes liées au changement climatique (notamment dans le B.N.D).
- Pour le moment mon département n'a pas lancé d'action visant ce sens car je doit faire une communication détaillée pour déposer au cabinet du ministre pour attirer leur attention sur le phénomène.

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?

Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

PF Au sein des finances la personne responsable du C.C réside de la Direction nationale des Etudes économiques et de la prévision (DNEEP) il est appelé chargé des questions environnementales.
Rde Il a été désigné par une lettre de désignation à l'encontre d'une demande de la part de H.EEF pour représenter le Ministère à la cap, depuis il est chargé des activités de l'environnement. Il s'appelle Alhassane Hamgatta CHERIF

④

NOM : BALDE Prénom : Abdoulaye Ministère : Elevage
Service : DNAAHP Fonction : Chef de la Division Agropastoralisme
Tél : 622 97 77 19 Email : abaldesamaya@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

- Elevation de la température de l'atmosphère
- Dérèglement de la pluviométrie
- Accentuation de la production des GES
- Elevation du niveau de la mer

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

- Réduction des émissions de GES dans les secteurs vulnérables

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

- Formulation de politique nationale
- Meilleure Gestion des pâturages
- Améliorations pastorales
- Gestion de la transhumance
- Fourniture aux An de pts d'eau
- la révision du Code pastoral

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?

Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

- Un Cadre nommé par note de service

PF

Rôle

5

NOM : DIALLA Prénom : M. LAMARCA Ministère : D.N.A.D
Service : Fonction :
Tél : 622 41 58 74 Email : lamarcama@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?
* Le CC est dû à l'augmentation des GES dans l'atmosphère.
Cet augmentat est conditionné à l'intensité des émissions
provenant de l'agriculture, du transport, des déchets, des
procédés industriels, à l'énergie, bref aux activités
humaines.

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?
* O.G. → contribue à la lutte commune contre le CC
en réalisant : (i) une réduction de 17% des émissions
des GES et (ii) l'élaboration des actions d'adaptation
au CC à travers les secteurs les plus vulnérables
(agriculture, élevage, zone côtière, forêt, etc.)

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?
*

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?
.....

⑥

NOM : Kolie Prénom : Apollinaire Ego Ministère : Environnement, Eau et Forêt
 Service : DNEF Fonction : Directeur National Adjoint
 Tél : (224) 020 12 93 52 Email : apollinaire.ego@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

- La déforestation et la dégradation des terres
- La pollution de tout genre (chimique, atmosphérique, ...)
- Renforcement des impacts des activités humaines

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

- Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres
- Protection de la biodiversité et de l'environnement
- Participation à la restauration des paysages
- Gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

- Ce n'est pas notre rôle de lancer des programmes de restauration de la biodiversité et de la déforestation des terres
- Coordination des interventions

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
 Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

- Plusieurs personnes sont responsabilisées
- Point de contact
- Référent technique

7

NOM : Daumbouya Prénom : Oumar Ministère : Environnement, de l'Eau et
Service : D.N.E. Fonction : Point Focal NAP
Tél : +224 622 49 82 03 Email : oumar.daumbouya@yahoo.fr

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

Les causes scientifiques du changement climatique sont l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère par l'action anthropique de l'homme (CO₂, CH₄, N₂O...). L'industrialisation, la forêt de brûlis, l'agriculture, la déforestation, changement d'utilisation des terres.

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

Les objectifs de la CDN comme son nom l'indique c'est les engagements des pays de l'accord de Paris pour limiter les effets sur la réduction des GES.
Adaptation

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

Actualisation
mise en œuvre
construction de Barrage Hydroélectrique
renforcement

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?

Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

Arrêté, note de service

PF

PF

8

NOM : DOUMBAYA Prénom Mohamed Amin Ministère :
Service Fonds Vert Fonction : Point Focal
Tél : 622 21 31 51 Email : doul54@lucsoft.com
dombouyafo@gnail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?
Le changement climatique est causé par les facteurs d'ordre naturel et anthropique. Il s'agit là de l'action de l'homme de le cadre de développement durable à la base de l'émission de gaz à effet de serre et les variables climatiques.

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?
Les principaux objectifs de la CDN sont la lutte contre le changement climatique en traversant la mise en place des projets d'adaptation et d'atténuation.

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?
Mon Ministère, le Ministère de l'Environnement, des Forêts et Pêche a surtout en tête de coordination dans la mise en œuvre de la CDN. Sans ce cadre il a mis en place des structures comme le Point Focal CNR, le Point Focal Fonds Vert avec pour ancrage la définitivement que réelle sur la mise en œuvre et l'actualisation de la CNR.

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?
1- Abou Cissé, Directeur National de l'Environnement, Forêt et Pêche
2- Joseph Sylla, Point Focal changement climatique - note et chef de Division Relations et Affaires
3- Mohamed Amin Dombouya, Point Focal Fonds Vert et Référent Technique
4- Abdel Kader Traoré, Point Focal CNR

PF

Rd

9

NOM : OULARE Prénom : Aboubakar Ministère : Environnement
Service : Cabinet Fonction : P.F.N./Coordination Diversité Biol.
Tél : 620584312 Email : aboubakaroulare957@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

- 1- Destruction couche d'ozone au pôle nord et le réchauffement dû aux émissions de GES
- 2- Activités anthropiques de dégradation de l'environnement (rejets, pertes de forêt)
- 3-

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

- 1- Réduire/atténuer les émissions de GES par les activités (réduire les GES)
- 2- Renforcer les capacités d'atténuation et d'adaptation des communautés locales

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

Rôle :
- Suivi/évaluation de la mise en œuvre
- Coordination de la CDN

- Mise en œuvre de projets liés au CC

Actions lancées :
- Nomination d'un Point focal CDN
- Actualisation/Evaluation de la CDN (en cours)

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

PF

- PF/CC = Joseph Sylla (Directeur N.E. Environ)
- PF/CDN = Fadiel Bangoura
- Coordination au sein de la Commission CC = EN Diallo (Directeur N.E. Environ)

Rôle

10

NOM : KOULIBALY Prénom : Nana Ministère : Environnement des Eaux et P
Service : Direction NLEPF Fonction : Point Focal Facilité Adapt' Action
Tél : Tel : +224 62207299 Email : koulibalynana.2015@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

- la déforestation
- l'Exploitation anarchique de l'or

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

l'atténuation et d'adaptation aux changements
l'adaptation climatique
Renforce
Réduction à 13% l'émission des gaz à effet de serre
la 5ème communication (voir R = Apollinaire)

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

Coordination de fait de mise en œuvre
Agriculture, Pêche, Forêt etc... Tableau élaboré en 2018
de suivi de la mise en œuvre
Action NLEPF : programme de restauration
la FAO - Restauration
Programme de gestion des aires protégées de la
Mangrove, lutte contre la dégradation des forêts

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?

Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

PF

Rôle

- Référent technique : désigné par son service et qui sert de
dépendant ou l'interlocuteur dans le cadre du P/Facilité/qualité
- Point Focal : désigné par son service pour toutes les questions
liées au C.C. leur intervention à chaque 6 mois

①
NOM : KOLIE Prénom : JONAS Ministère : Pêche Aquaculture
Service : ANAG Fonction :
Tél : 628-58-4794 Email : jonaskolie63@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

Les différentes causes sont :
- La destruction de l'environnement à travers la destruction du couvert végétal, la pollution de l'eau par des déchets industriels, les feux de brousses, la destruction des sources d'eau.

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

L'accord de Paris a demandé à chaque pays de prendre un engagement pour l'atténuation du CO₂.
Ex: Le cas Guinée, l'engagement a été pris pour 13%.

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

Information et sensibilisation de producteurs sur les pratiques piscicoles adaptées.
- L'aménagement de sites piscicoles reste l'une de l'activité pratique pour l'atténuation du changement climatique.

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?

Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

Le DG de l'ANAG M^r KEITA Sidiky nommé/Decision

PF

2de

12

NOM : LY Prénom : Mdou Alpha Ministère : Pêches, Aquaculture
Service : ANAG Fonction : Chercheur Aquacole
Tél : 628 54 72 34 Email : Lyalpha.2017@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?
Le CC est causé par la hausse de la température terrestre. Cette hausse est liée à l'augmentation des gaz à effet de serre, qui comme le CO₂ qui détériore la couche d'ozone protectrice de l'atmosphère terrestre face aux rayons solaires. Ainsi le réchauffement est senti.

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?
CDN = Contribution Déterminée au Niveau National Déterminée ?

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?
→ Adaptation des pratiques piscicoles aux moyens des exploitants
fournisseurs : pisciculture à base de fertilisants organiques / sans produits chimiques
- Atténuation de l'émission des gaz à effet de serre par l'accroissement des aménagements dans les bas-fonds et plaines.
Actions = Accroissement des aménagements

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?
Le D.G. de l'ANAG (M. KEITA Sidiky) nommé / Décision
Le Chef Section Ecosystèmes et Réglementation (Ismaël SAN KOUROUMA) nommé / note de service
Le D.G. du CHSD Dr. Idrissou Lamine Barry / Décision
Le D.G. du BSA M. Mohamed Guinkhan / Arrêté

(B) NOM : Frank Prénom : Karamba Ministère : Industrie
Service : D.T.E Fonction : chargé d'étude
Tél : Email : frank.karamba@gnoul.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

- Déforestation, les cultures sur brûlis, les sables chimiques C.F.S, coupe abusive des bois,

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

- limiter les C.F.S à 1,5°C au scénario de l'horizon 2030
adapter notre agriculture, les forêts initier la nature et les adapter
- l'agro-écologie, agriculture intégrée

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

- sensibiliser les industriels
- Diminuer les émissions de C.F.S
- Notre ministère n'a pas d'abord des actions de ce sens

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

- D.T.E (Division Technologie Environnement)
- Des Ingénieurs
- Nomination par arrêté
- les questions environnementales

PF

Rôle

12

NOM : Touankara Prénom : Mamadou Ministère : Transports
Service : DNM/Éco Fonction : Référent technique
Tél : 621.50.67.93 Email : touankara.218@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?
Les changements climatiques sont causés par la présence des gaz à effet de serre qui sont stockés dans l'atmosphère.
(NB: explication orale en plénière très détaillée)

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?
Les principaux objectifs sont de diminuer à un niveau acceptable le taux de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère.
(Adaptation? Oh oui?)

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?
La DNM a pour rôle de fournir des informations climatiques dans la mise en œuvre de la CDN.

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?
personnes responsables sur les questions de CC (référent technique) point focal, désignation par une note de service
M^r Yaya Bangoua PF GIEC
M^r Boukacar Assina Diallo Adjoint au PF GIEC
Mamoudou Touankara Référent technique adaptation

⑮

NOM : CAMARA Prénom : Moussa Amara Ministère : Travaux Publics
 Service : B.S.D Fonction : chef service Coopération Technique
 Tél : 621 35 99 31 Email : mau.g.m.c.a.m.603@gmail.com

Pouvez-vous expliquer en quelques lignes les causes scientifiques du changement climatique ?

- le déboisement
 - l'émission des gaz à effet de serre par les industries
 - l'activité agricole extensive
 - le transport (route - ferroviaire, maritime)
 - l'élevage

Si vous avez eu connaissance de la CDN, qu'avez-vous retenu de ses principaux objectifs ?

Réduction - atténuation - Adaptation

D'après vous, quels sont les rôles de votre Ministère dans la mise en œuvre de la CDN ? Votre Ministère a-t-il déjà lancé des actions en ce sens ?

le rôle de notre Ministère est d'intégrer la CDN dans la conception, la réalisation et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets nationaux

les actions : - Introduction des ETE/PGES dans les projets
 - la mise en place d'un catalogue de métiers liés au climat
 - le contrôle des produits chimiques (la gaz) par le Laboratoire
 - la mise en place d'un catalogue des carrières

Au sein de votre Ministère, quelles sont les personnes responsabilisées sur les questions de CC ?
 Pouvez-vous décrire en quelques mots leur titre (« référent technique », PF, autre), leur statut (nomination par note de service, arrêté), leur rôle ?

1- les responsables environnementaux de chaque projet au niveau des directions nationales
 2- les points focaux des programmes et projets mettant en relation M.T.P./M.E.E.F
 3- le B.S.D/M.T.P

PF
Rôle

Annexe 3 - Mission #2 : Atelier de formation (17 au 21/02/2020)

Liste des participants

N°	Ministère	PF	Sexe	NOM	Prénom	Email	Tél	Service	Fonction
1	Admin. du territoire et décentralisation	X	Mme.	CAMARA	Mariama Siré	mariamacire1971@gmail.com	622 28 41 09	DN Règl. admin et frontières	Chef Section arme légère et petit calibre
2	Admin. du territoire et décentralisation		Mme.	KOUROUMA	Fanta	fantakourouma032@gmail.com	622 51 89 48	DN de la décentralisation	Chargée de mission
3	Agriculture	X	M	MAGASSOUBA	Karinka	karinkamagassouba@gmail.com	628 00 39 98	IRAG	Chef Division appui scientifique
4	Agriculture		M.	CONDE	Lanciné	condelacin55@yahoo.fr	628 93 64 84	BSD	Chef Cellule environnement
5	Economie et finance	X	M.	CHERIF	Alhassane H.	alhashamz87@gmail.com	628 15 11 39	DN Etudes éco. et prévision	Chargé de mission
6	Elevage	X	M.	BALDE	Abdoulaye	abaldesamaya@gmail.com	622 97 77 19	DN Alim. ani. & hydr. pasto.	Chef Division agropastoralisme
7	Elevage		M.	SYLLA	Abdoulaye Mah	asylla417@gmail.com	622 42 59 79	DN Alim. ani. & hydr. pasto.	Chef Section promotion des cultures fourragères
8	Energie	X	M	SIDIBE	Sanassy	sanassysidibe@gmail.com	622 52 46 31	BSD	Chargé d'étude
9	Energie		M	HABA	Joachim	joachimhaba2009@gmail.com	628 31 03 77	BSD	Chargé d'étude
10	Ens. sup. et recherche	X	Mme.	CAMARA	Saran	tadysaran12@gmail.com	628 20 87 47	CERE	Chef Section géomatique
11	Environnement, E&F	X	M.	CAMARA	Sékou Fodé	sekoufodedeka@gmail.com	628 73 80 23	BSD	PF CDN et Chef Division Appui
12	Environnement, E&F		M.	KOLIE	Apollinaire	apollinairetogba@gmail.com	628 12 93 92	DN E&F	DN Adjoint
13	Environnement, E&F		Mme.	DOUMBOUYA	Oumou	oumoudoumbouya@yahoo.fr	622 49 82 03	DNE	PF PNA
14	Environnement, E&F		M.	DOUMBOUYA	Mohamed L.	dml54@live.fr	622 21 31 51	DNE	PF FVC
15	Environnement, E&F		Mme.	KOULIBALY	Nana	koulibalynana2015@gmail.com	622 07 29 69	DNE	PF Adapt'Action
16	Environnement, E&F		Mme.	DIAWARA	Aminata	diawarata@gmail.com	628 84 77 23	DNEF	Assistante PF REDD+
17	Environnement, E&F		M.	BAH	Alpha Ibrahima	alfabah2010@gmail.com	628 50 91 08	DNE	Coordonnateur 3CN
18	Hydraulique et assainissement	X	M.	TRAORE	Zakaria	traorezak@gmail.com	622 50 45 99	DN Hydraulique	Environnementaliste
19	Hydraulique et assainissement		M.	DIAKITE	Boubacar Bailo	bouquiba7@gmail.com	620 05 97 20	DN Hydraulique	Chef de Division S&E des ressources en eaux
20	Industrie et PME	X	M.	TRAORE	Karamba	reotrakaramba@gmail.com	628 52 20 52	DN Industrie	Chef de Division technologie et envrt
21	Industrie et PME		M	DIALLO	Mamadou Saliou	dmamadousaliou0912@gmail.com	621 19 97 60	DN Industrie	Chargé d'étude
22	Mines	X	Mme.	CAMARA	Mariama Tawel	tawelcamara2019@gmail.com	628 31 45 84	DN des mines	Chargée de mission, Div. santé/hygiène/envrt
23	Mines		M.	SOW	Mamadou Hattabi	m.hattabiou@gmail.com	629 26 71 45	DN des mines	Chargé de mission
24	Pêche	X	M.	KEITA	Sidiki	sidikikeita@yahoo.fr	621 13 10 17	Agence nat. de l'aqua.	DG (représenté par Ismaël Sam KOUROUMA)
25	Pêche		M.	LY	Mamadou A.	lyalpha2017@gmail.com	628 54 72 34	Agence nat. de l'aqua.	Resp. R&D
26	Pêche		M.	LOUA	Cécé Marcel	ceceloua80@gmail.com	620 45 74 88	Agence nat. de l'aqua.	Resp capitalisation
27	Plan et dvlpt éco.	X	M.	HABA	Alexis	habalex74@gmail.com	625 37 43 20	DN Invest. publics	Chargé d'étude, Div. Dvl rural et envrt
28	Plan et dvlpt éco.		M.	KEITA	Bobo	bobokeyta54@gmail.com	622 51 56 09	DN Invest. publics	Chef Section mines et géologie
29	Transports	X	M.	TOUNKARA	Mamadou	touunkara218@gmail.com	621 50 67 93	DN Météorologie	CdM (représenté par Ibrahima M'Bemba BAH)
30	Transports		M	CONDE	Issiaka Moussa	issiakamoussaconde@gmail.com	622 30 60 02	DN transport terrestre	Chargé de suivi et évaluation

Figure 20 - Liste des participants à l'atelier de formation du 17 au 21/02/2020 (auteurs, 2020)



Figure 21 - Photos de l'atelier de formation du 17 au 21/02/2020 (auteurs, 2020)

Agenda de l'atelier

Lundi 17 février

Horaire	Session
8h30-9h00	Accueil des participants : tour de table et présentation de chacun
9h00-9h10	Mot de bienvenue des cadres du Ministère de l'environnement (SG ou son représentant, PF Adapt'Action, PF CDN)
9h10-9h30	Quizz des connaissances avant formation
9h30-11h00	Session 1 : Bases scientifiques et perspectives futures du changement climatique (Mécanismes physiques ; Constats faits par le GIEC ; Evolutions attendues dans le futur ; Rôle des écosystèmes dans la régulation du climat)
11h00-11h30	Pause-café
11h30-13h00	Session 2 : Les négociations climatiques (Enceintes de négociation ; Groupes de pays en présence ; Principales positions de négociation pour chaque groupe de pays ; Outils du négociateur)
13h00-14h00	Déjeuner
14h00-16h00	Session 3 : 20 ans de négo climat, de Rio en 1992 à Doha en 2012 (CCNUCC en 1992 et Protocole de Kyoto en 1997 ; Plan d'action de Bali en 2007 ; Accord de Copenhague en 2009 ; Accords de Cancun en 2010 ; Plateforme de Durban en 2011 ; Accord de Doha sur Kyoto II en 2012)

Mardi 18 février

Horaire	Session
8h30-9h30	Accueil des participants
9h30-11h00	Session 4 : Bilan de l'Accord de Paris 2015 et état actuel des négociations depuis la dernière COP25 (Points saillants de l'Accord de Paris en 2015 ; Enjeux de l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de Paris ; Bilan de la COP25 de Madrid fin 2019 et perspectives des négociations)
11h00-11h30	Pause-café
11h30-13h00	Session 5 : Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la Guinée dans le cadre de l'Accord de Paris (Engagements pris en termes d'adaptation et d'atténuation ; Liens entre CDN et politiques générales – DSRP – et sectorielles – eau, agriculture, forêt, énergie, assainissement, etc. ; Dispositif de mise en œuvre et implication des Ministères sectoriels)
13h00-14h00	Déjeuner
14h00-16h00	Session 6 : Enjeux/défis de la mise en œuvre de la CDN de la Guinée, volet atténuation (Emissions actuelles et projetées de GES ; Mesures prévues VS réalisées dans les secteurs énergie, agriculture, forêt, industrie ; Pistes explorées sur le volet atténuation dans le cadre de la révision de la CDN)

Mercredi 19 février

Horaire	Session
8h30-9h30	Accueil des participants
9h30-11h00	Session 7 : Enjeux/défis de la mise en œuvre de la CDN de la Guinée, volet adaptation (Vulnérabilité actuelle et projetée face au CC ; Mesures prévues VS réalisées dans les secteurs eau, agriculture, forêt, gestion du littoral ; Pistes explorées sur le volet adaptation dans le cadre de la révision de la CDN)
11h00-11h30	Pause-café

*Renforcement de capacité et de coordination « climat » des ministères sectoriels de la République de Guinée
Rapport final*

11h30–13h00	Session 8 : Enjeux/défis de l'accès au financement climat (panorama succinct des sources : fonds internationaux, bailleurs bilatéraux, marché carbone, etc. ; Procédures du Fond vert sur le climat (FVC) ; Demande de financement au FVC)
13h00-14h00	Déjeuner
14h00-16h00	Session 9 : Travaux de réflexion sur les rôles/responsabilités de chaque Ministère dans la mise en œuvre de la CDN (Principal document de politique sectorielle et lien avec la CDN ? ; Objectifs de chaque Ministère en termes d'atténuation ? ; Objectifs de chaque Ministère en termes d'adaptation au CC ? ; Données sectorielles utiles pour l'inventaire national de GES ? ; Projets d'atténuation ou d'adaptation en cours dans chaque secteur ?)

Jeudi 20 février

Horaire	Session
8h30-9h30	Accueil des participants
9h30-11h00	Session 10 : Présentation en plénière par chaque Ministère, puis discussion en vue d'amender/confirmer/infirmier les TDR des PF en plénière (environ 10-15 mn de présentation puis 15-20 mn de débat pour chaque Ministère)
11h00-11h30	Pause-café
11h30–13h00	Session 10 (suite) : Présentation en plénière par chaque Ministère, puis discussion en vue d'amender/confirmer/infirmier les TDR des PF en plénière (environ 10-15 mn de présentation puis 15-20 mn de débat pour chaque Ministère)
13h00-14h00	Déjeuner
14h00-16h00	Session 10 (suite) : Présentation en plénière par chaque Ministère, puis discussion en vue d'amender/confirmer/infirmier les TDR des PF en plénière (environ 10-15 mn de présentation puis 15-20 mn de débat pour chaque Ministère)

Vendredi 21 février

Horaire	Session
8h30-9h30	Accueil des participants
9h30-11h30	Session 11 : Discussion et prise de décision en plénière pour améliorer la coordination interministérielle (Modalités d'organisation / gestion des flux d'information ; Partage des rôles entre Ministères pour les secteurs à responsabilités partagées ; Modalités d'arbitrage interministériel et rôle du Ministère de l'environnement ; Autres aspects jugés importants)
11h30–12h30	Session 12 : Quizz de contrôle des connaissances après formation (remplissage individuel puis correction en plénière) et questionnaire d'appréciation
12h30-13h00	Mot de clôture des cadres du Ministère de l'environnement (SG ou son représentant, PF Adapt'Action, PF CDN)
13h00-14h00	Déjeuner

Questions d'évaluation des connaissances avant/après

1. Le changement climatique est dû :

- Au trou dans la couche d'ozone
- Au piégeage des rayonnements solaires par les gaz à effet de serre (GES)
- Principalement à l'augmentation de la déforestation

3. Au niveau mondial, la température moyenne a augmenté de combien de degré depuis 1900 :

- + 1°C
- + 0,1°C
- + 2°C

11. Dans le cadre de la Convention sur le climat, le concept de « Responsabilités communes mais différenciés » signifie que :

- Tous les pays doivent baisser collectivement leurs émissions de GES
- Les pays industrialisés doivent en priorité baisser leurs émissions de GES
- Chine et USA doivent en priorité baisser leurs émissions de GES

15. L'Accord de Copenhague (2009) est un :

- Succès éclatant, qui a permis de s'accorder sur la 2nde phase du Protocole de Kyoto
- Echec, car il n'a pas permis de fixer d'objectif chiffré en termes de réduction d'émissions ni de contrainte juridique
- Succès car les 196 Parties de la Convention sur le climat ont adopté l'Accord dans une Décision commune

17. L'Accord de Paris (2015) a prévu des sanctions pour les pays qui ne respectent pas leurs engagements :

- Non, chacun est libre de faire ce qu'il veut, c'est un Accord basé sur le volontariat
- Oui, les noms des pays qui ne respectent pas leurs engagements sont cités dans la presse (« *naming and blaming* »)
- Oui, les pays qui ne respectent pas leurs engagements doivent payer une amende proportionnelle à leur dépassement d'émissions

21. L'acronyme CDN signifie :

- Climate Development Neutral* en anglais, soit Développement Neutre en Carbone en français
- Contribution Déterminée au niveau National
- Carbon Development Need* en anglais, soit Besoin en Carbone pour le Développement en français

22. En termes d'adaptation au CC, les grands objectifs de la CDN de Guinée sont de :

- Reboiser les têtes de sources et les zones dégradées par l'activité minière
- Diffuser des foyers améliorés à large échelle, installer des lampadaires solaires, construire des barrages hydroélectriques, etc. : adapter et moderniser l'économie guinéenne
- Préserver les ressources en eau, préserver les zones côtières et adapter les activités agro-sylvo-pastorales

23. Quels sont les grands secteurs émetteurs de GES en Guinée :

- D'abord le transport terrestre, puis l'industrie et enfin les autres secteurs (déchets, énergie, agriculture, utilisation des terres&forêts)
- D'abord l'énergie, puis l'industrie, et enfin les autres secteurs (déchets, agriculture, utilisation des terres&forêts)
- D'abord l'agriculture, puis l'utilisation des terres&forêts et l'énergie, et enfin les autres secteurs (déchets, industrie)

25. La mise en œuvre de la CDN de la Guinée est l'affaire :

- Du Ministère de l'environnement : c'est lui seul qui peut prendre des dispositions législatives et réglementaires en matière de climat
- De la plupart des Ministères, Environnement en premier lieu, car les enjeux d'adaptation et d'atténuation sont transversales à tous les enjeux sectoriels
- Des Ministères couvrant des secteurs « polluants » (Industrie, Mines, Transport, Etc.) car c'est à eux de réparer leurs dégâts, selon le principe « pollueur-payeur »

31. D'après la 2nde Communication nationale, d'ici 2100 en Guinée :

- La température moyenne devrait augmenter de +0,5°C à +1°C et la pluviométrie devrait baisser de 5 à 10 mm/an
- La température moyenne devrait augmenter de +3,5°C à +5,2°C et la pluviométrie devrait baisser de 120 à 200 mm/an
- La température moyenne devrait augmenter de +2,4°C à +3,3°C et la pluviométrie devrait baisser de 11 à 20 mm/an

38. Le principe de base d'un marché carbone, c'est :

- De permettre à un pays de taxer les biens et services produits sur son territoire ou bien importés, en fonction de leur bilan carbone
- De permettre à une entité (société ou Etat) d'aller acheter auprès d'une autre entité des crédits carbone (générés après constatation d'une baisse des émissions de GES) pour compenser ses propres émissions
- De permettre à une entité d'acheter des stocks de carbone fossile, qu'elle peut ensuite brûler dans le cadre de ses activités

39. Le Fond vert pour le climat (*Green Climate Fund – GCF*) finance :

- Surtout l'atténuation, car c'est le plus urgent : il faut freiner le changement climatique !
- Autant l'atténuation que l'adaptation (50% / 50%)
- Surtout l'adaptation, car c'est le plus urgent : il faut s'adapter au changement climatique !

NOM :

Prénom :

Questions d'évaluation des connaissances par thèmes

P1 – Bases scientifiques du changement climatique

1. Le changement climatique est dû :

- au trou dans la couche d'ozone
- au piégeage des rayonnements solaires par les gaz à effet de serre
- principalement à l'augmentation de la déforestation

2. Les principaux gaz à effet de serre d'origine anthropiques sont :

- Surtout le CO₂, pas mal le CH₄, un peu le N₂O et les gaz fluorés
- Le CO₂ et l'ozone
- Le CO₂ et le mercure

3. Au niveau mondial, la température moyenne a augmenté de combien de degré depuis 1900 :

- + 1°C
- + 0,1°C
- + 2°C

4. Au niveau mondial, dans le « pire » des scénarios actuels, la température pourrait augmenter de combien de degré d'ici 2100 :

- + 4,8°C voire plus
- + 2°C
- + 3°C

5. D'après le 4^{ème} rapport du GIEC (2007), les rendements de l'agriculture pluviale pourraient chuter de combien de % d'ici 2020 dans certains pays africains :

- Jusqu'à 20%
- Jusqu'à 30%
- Jusqu'à 50%

P2 – Enceintes de négo, pays et positions

6. Les enceintes permanentes pour les négociations climat sont :

- COP, COP/MOP, SBSTA, SBI
- COP, AWG-KP, SBSTA, SBI
- Secrétariat de la CCNUCC, COP, COP/MOP, SBSTA, SBI

7. Les pays dits « Annexe 1 » sont :

- La plupart des pays de l'OCDE ayant des engagements contraignant d'atténuation au titre du Protocole de Kyoto
- Certains pays industrialisés qui doivent financer en priorité le régime climat
- Les Etats-membres de l'Union européenne + Chili, Corée du Sud, Israël et Mexique

8. Les pays dits de « l'ombrelle » sont :

- Les Etats-membres de l'Union européenne, la Norvège, l'Australie et les USA
- Les USA, le Canada, l'Australie, le Japon, la Nouvelle Zélande, la Russie et l'Ukraine
- Les USA, le Canada, la Suisse, la Nouvelle Zélande, le Royaume-Uni et la Norvège

9. Depuis l'arrivée de TRUMP, les USA :

- Ont maintenu le même niveau d'ambition en termes d'atténuation que sous OBAMA (baisser de 17% leurs émissions en 2020 par rapport au niveau de 2005)
- Sont d'accord pour faire plus en termes d'atténuation et ainsi montrer l'exemple aux autres pays
- Menacent de sortir des négociations climat sous la CCNUCC

10. Dans le contexte des négociations climat, un « papier de position » est :

- Un plan pour trouver les salles de négociation
- Un document destiné à être distribué à tout le monde en plénière, avant une session de négociation
- Un document à usage interne qui liste le contexte de la session de négociation, les objectifs poursuivis pour cette session et les lignes rouges à ne pas franchir

TOTAL sur 5 :

TOTAL sur 5 :

NOM :

Prénom :

NOM :

Prénom :

P3 – 20 ans de négo, de Rio 1992 à Doha 2012

11. Le concept de « Responsabilités communes mais différenciés » signifie que :

- Tous les pays doivent baisser collectivement leurs émissions de GES
- Les pays industrialisés doivent en priorité baisser leurs émissions de GES
- Chine et USA doivent en priorité baisser leurs émissions de GES

12. L'objectif principal de la 1^{ère} phase 2008-2012 du Protocole de Kyoto était de :

- Baisser les émissions de GES de -5,2% en 2008-2012 par rapport au niveau des émissions en 1990
- Contenir la hausse de la température mondiale sous +2°C
- Baisser les émissions de GES de -5,2% en 2008-2012 par rapport au niveau des émissions en 2005 (année de son entrée en vigueur)

13. Dans le contexte du Protocole de Kyoto, mécanisme de flexibilité signifie :

- Qu'un pays peut sortir du Protocole de Kyoto si l'engagement demandé en termes d'atténuation est trop élevé
- Qu'un pays peut acheter des crédits carbone à un autre pays (quotas Kyoto) ou à des projets d'atténuation (crédits MDP ou MOC)
- Qu'un pays peut demander à sortir de l'Annexe 1 si l'engagement demandé en termes d'atténuation est trop élevé

14. Dans le 4^{ème} rapport du GIEC (2007), il est dit que pour contenir la hausse de la température mondiale sous +2°C, il faut :

- 80 à -95% d'émissions de GES en 2050 par rapport au niveau des émissions en 1990, et ceci pour tous les pays
- 80 à -95% d'émissions de GES en 2050 par rapport au niveau des émissions en 1990 pour les pays industrialisés, les pays en développement n'ayant pas à baisser leurs émissions
- 80 à -95% d'émissions de GES en 2050 par rapport au niveau des émissions en 1990 pour les pays industrialisés, les pays en développement devant par ailleurs baisser leurs émissions par rapport à un scénario « *Business as Usual* » (BaU)

15. L'Accord de Copenhague est un :

- Succès éclatant, qui a permis de s'accorder sur la 2nde phase du Protocole de Kyoto
- Echec, car il n'a pas permis de fixer d'objectif chiffré en termes de réduction d'émissions ni de contrainte juridique
- Succès car les 196 Parties de la CCNUCC ont adopté l'Accord dans une Décision

TOTAL sur 5 :

NOM :

Prénom :

P4 - COP21 de Paris (2015)...L'Accord tant attendu

16. La dette climatique, c'est :

- L'argent que les pays développés doivent payer aux pays en développement pour les dédommager des dégâts climatiques
- Le volume de GES que les pays développés ont déjà trop émis dans l'atmosphère, si on voulait rester sous +2°C
- Le volume de GES que les pays développés doivent céder sous forme de crédits carbone aux pays les moins avancés

17. L'Accord de Paris a prévu des sanctions pour les pays qui ne respectent pas leurs engagements :

- Non, chacun est libre de faire ce qu'il veut, c'est un Accord basé sur le volontariat
- Oui, les noms des pays qui ne respectent pas leurs engagements sont cités dans la presse (« *naming and blaming* »)
- Oui, les pays qui ne respectent pas leurs engagements doivent payer une amende proportionnelle à leur dépassement d'émissions

18. L'Article 6 de l'Accord de Paris spécifie que :

- Les pays signataires peuvent échanger des crédits carbone et les modalités précises de ces échanges
- Le Président d'un pays signataire qui ne respecterait pas ses engagements (USA par ex) peut être traduit devant le tribunal pénal international pour crime environnemental
- Les pays signataires peuvent échanger des crédits carbone, sans donner les modalités précises de ces échanges

19. La mise en œuvre actuelle de l'Accord de Paris est :

- Excellente : tous les pays signataires ont pris conscience de l'urgence climatique et nous sommes bien partis pour rester sous les +2°C
- Bonne : L'UE montre l'exemple avec des efforts bien coordonnées entre ses Etats membres et les USA indiquent vouloir contribuer pleinement à l'Accord de Paris
- Mauvaise : nous sommes encore très loin du compte pour rester sous les +2°C (11 à 13 Gt_{eq}CO₂ à réduire d'ici 2030, par rapport aux promesses actuelles des CDN)

20. La dernière COP25 de Madrid (2019) a été :

- Un succès éclatant, Greta THUNBERG et Donald TRUMP ont même fait une déclaration commune traduite en 18 langues
- Une COP « de transition »...Pas vraiment de Décisions fortes, mais ce n'est pas grave, nous avons le temps de voir venir
- Une COP décevante : pas de Décision sur Art. 6 et financements

TOTAL sur 5 :

NOM :

Prénom :

P5 – CDN de la Guinée

21. L'acronyme CDN signifie :

- Climate Development Neutral* en anglais, soit Développement Neutre en Carbone en français
- Contribution Déterminée au niveau National
- Carbon Development Need* en anglais, soit Besoin en Carbone pour le Développement en français

22. En termes d'adaptation au CC, les grands objectifs de la CDN de Guinée sont de :

- Reboiser les têtes de sources et les zones dégradées par l'activité minière
- Diffuser des foyers améliorés à large échelle, installer des lampadaires solaires, construire des barrages hydroélectriques, etc. : adapter et moderniser l'économie guinéenne
- Préserver les ressources en eau, préserver les zones côtières et adapter les activités agro-sylvo-pastorales

23. Quels sont les grands secteurs émetteurs de GES en Guinée :

- D'abord le transport terrestre, puis l'industrie et ensuite les autres secteurs (déchets, énergie, agriculture, UTCATF)
- D'abord l'énergie, puis l'industrie, et ensuite les autres secteurs (déchets, agriculture, UTCATF)
- D'abord l'agriculture, puis l'UTCATF et l'énergie, et ensuite les autres secteurs (déchets, industrie)

24. En termes d'atténuation des émissions de GES, l'objectif chiffré de la CDN de Guinée est de :

- Réduire de 13% les émissions de GES en 2030, par rapport au niveau d'émissions en 1994
- Réduire de 13% les émissions de GES en 2030, par rapport au niveau d'émissions futur dans un scénario "Business as Usual" (BaU)
- Réduire de 31% les émissions de GES en 2030, par rapport au niveau d'émissions en 1994

25. La mise en œuvre de la CDN de la Guinée est l'affaire :

- Du Ministère de l'environnement : c'est lui seul qui peut prendre des dispositions législatives et réglementaires en matière de climat
- De la plupart des Ministères, Environnement en premier lieu, car les enjeux d'adaptation et d'atténuation sont transversales à tous les enjeux sectoriels
- Des Ministères couvrant des secteurs « polluants » (Industrie, Mines, Transport, Etc.) car c'est à eux de réparer leurs dégâts, selon le principe « pollueur-payeur »

TOTAL sur 5 :

NOM :

Prénom :

P6 – Enjeux/défis du volet atténuation de la CDN

26. En Afrique, de façon générale, les émissions de GES sont :

- Fortes et principalement composées de CO₂ d'origine fossile (énergie, transport, industrie)
- Faibles et principalement composées de CO₂ d'origine fossile (énergie, transport, industrie)
- Faibles et principalement composées de N₂O, CH₄ et CO₂ d'origine biologique (sols, biomasse)

27. Selon les inventaires de GES de la Guinée datés de 1994 et 2000, les émissions moyennes par habitant sont comprises entre :

- 0,19 et 0,62 t_{eq}CO₂/an/hab
- 19 et 62 t_{eq}CO₂/an/hab
- 1,9 et 6,2 t_{eq}CO₂/an/hab

28. Pour estimer les émissions de GES dans le cadre des inventaires de GES, on utilise :

- Des capteurs à CO₂ et autres GES, installés sur des satellites
- Des modèles informatiques, comme par exemple MAGICC-SCENGEN, qu'on fait tourner sur la base de scénarios globaux
- Des données de terrain de deux types : données d'activités (*Activity Data – AD*) et facteurs d'émissions (*Emission Factor – EF*)

29. Les grandes caractéristiques de l'Agriculture intelligente face au climat, ce sont :

- La motorisation, l'utilisation d'intrants chimiques et de semences améliorées...Tout ce qui permet de moderniser et intensifier la production
- Le promotion de technologies intelligentes : utilisation de drones pour suivre les cultures, de produits phytosanitaires innovants, l'introduction de nouvelles semences (Nerica par ex)
- L'augmentation durable de la production, l'adaptation aux effets du changement climatique et l'atténuation des émissions de GES

30. Pour Mesurer, Rappporter et Vérifier (MRV) les résultats en termes de déforestation évitée (REDD+), il faut principalement :

- Contrôler les coupes de bois faites en forêt avant et après mise en place du REDD+, pour estimer la baisse des coupes
- Faire un suivi régulier avec des images satellite et des cartographies forestières
- Faire un suivi régulier avec des images satellite et des cartographies forestières, et aussi des inventaires forestiers à pied (pour mesurer les volumes de biomasse et donc de carbone)

TOTAL sur 5 :

NOM :

Prénom :

P7 – Enjeux/défis du volet adaptation de la CDN

31. D'après la 2nde Communication nationale, d'ici 2100 en Guinée :

- La température moyenne devrait augmenter de +0,5°C à +1°C et la pluviométrie devrait baisser de 5 à 10 mm/an
- La température moyenne devrait augmenter de +3,5°C à +5,2°C et la pluviométrie devrait baisser de 120 à 200 mm/an
- La température moyenne devrait augmenter de +2,4°C à +3,3°C et la pluviométrie devrait baisser de 11 à 20 mm/an

32. Les principaux risques liés au changement climatiques et qui menacent la zone côtière sont :

- Submersion et salinisation des terres
- Submersion et érosion des terres
- Erosion, submersion et salinisation des terres

33. Considérant l'ensemble des Plans d'actions nationaux en matière d'adaptation (PANA) des pays subsahariens, la part du budget consacré à l'adaptation de l'agriculture au CC atteint :

- 97%
- 87%
- 77%

34. En termes d'adaptation de l'élevage au changement climatique, les grands types d'actions sont :

- Introduction d'espèces et races adaptées à la sécheresse (par ex camélidés) et importation de soja brésilien
- Amélioration fourragère et déplacement des troupeaux vers les zones de cultures plus au Sud
- Amélioration fourragère, complémentation alimentaire, amélioration génétique, prophylaxie

35. En termes d'adaptation de l'alimentation humaine au changement climatique, les grands types d'actions sont :

- Diversification alimentaire, création de stocks d'urgence, mise en place de systèmes d'alerte
- Promotion des cultures céréalières de base les plus consommées (par ex : riz en Guinée), sans besoin de créer des stocks d'urgence (car la production peut beaucoup augmenter si on s'y prend bien)
- Facilitation de l'importation des denrées alimentaires de base (suppression des droits de douane) : farine de blé, poulet congelé, etc.

TOTAL sur 5 :

NOM :

Prénom :

P8 - Enjeux/défis de l'accès aux financements climat

36. L'objectif fixé à la COP15 de Copenhague (2009) et confirmé à la COP21 de Paris (2015) est de mobiliser :

- 10 milliards d'US\$/an de financement climat d'ici 2020
- 1 milliards d'US\$/an de financement climat d'ici 2020
- 100 milliards d'US\$/an de financement climat d'ici 2020

37. Les pays africains touchent quel % des financements climat à l'échelle mondiale :

- 12%
- 2%
- 20%

38. Le principe de base d'un marché carbone, c'est :

- De permettre à un pays de taxer les biens et services produits sur son territoire ou bien importés, en fonction de leur bilan carbone
- De permettre à une entité (société ou Etat) d'aller acheter auprès d'une autre entité des crédits carbone (générés après constatation d'une baisse des émissions de GES) pour compenser ses propres émissions
- De permettre à une entité d'acheter des stocks de carbone fossile, qu'elle peut ensuite brûler dans le cadre de ses activités

39. Le Fond vert pour le climat (Green Climate Fund – GCF) finance :

- Surtout l'atténuation, car c'est le plus urgent : il faut freiner le changement climatique !
- Autant l'atténuation que l'adaptation (50% / 50%)
- Surtout l'adaptation, car c'est le plus urgent : il faut s'adapter au changement climatique !

40. Concernant l'accès au GCF par les pays africains :

- Il est automatique, car chaque pays bénéficie d'une enveloppe dédiée, comme dans le cas du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
- Il n'est pas automatique : il faut que le pays ait une Autorité nationale désignée (AND) et que cette dernière fasse remonter des demandes de financement

TOTAL sur 5 :

NOM :

Prénom :

Bilan des évaluations par thématiques, après formation

Participants	Moyenne	P1 - Bases scientifiques du CC	P2 - Enceintes de la CCNUCC	P3 - 20 ans de négo, Rio à Doha	P4 - COP21 de Paris	P5 - CDN de la Guinée	P6 - CDN / Volet atténuation	P7 - CDN / Volet adaptation	P8- Finance climat
1	2,9	2	1	3	4	2	4	3	4
3	3,9	4	3	4	3	5	4	5	3
4	4,2	4	4	5				4	4
5	4,0	5	4	2	3	5	4	4	5
7	3,6	4	3	3	2	5	3	4	5
8	3,6	4	3	3	3	4	4	3	5
9	4,5	5	5	4	4	4	5	5	4
11	3,6	5	3	2	3	5	3	3	5
12	3,0	4	2	3	2	3	2	4	4
13	3,4	4	3	4	1	5	3	3	4
14	3,3	4	3	2	0	4	4	4	5
15	3,0				2	3	3	3	4
16	2,2				1	1	1	3	5
17	2,1	2	1	2	1	1	3	3	4
18	3,1	4	3	3	4	2	2	2	5
19	3,6	4	3	3	3	4	3	4	5
20	3,6	4	3	5	2	3	4	3	5
21	2,9	2	2	3	1	4	2	4	5
22	4,4				4	5	4	5	4
23	3,5	5	3	2	1	5	3	4	5
24	3,5	3	4	2	3	3	4	4	5
25	2,5							1	4
26	3,9	4	3	3	3	5	4	4	5
29	3,1	3	1	4	2	3	3	4	5
30	3,5	4	3	2	5	4	3	2	5
31	3,1	4	5	1	3	3	3	2	4
32	4,0	5	4	4	2	5	4		
33	2,7	2	3	3					
34	3,4	4	3	2	2	4	3	4	5
35	2,7	3	1	4					
37	2,6				0	4	1	3	5
38	4,2				5	5	4	2	5
Moy générale	3,4	3,8	2,9	3,0	2,5	3,7	3,3	3,5	4,6
Max	4,5	5	5	5	5	5	5	5	5
Min	2,1	2	1	2	0	1	1	1	3
CV	18%	24%	35%	32%	51%	35%	28%	27%	13%

Annexe 4 - Fiches de poste et Lettres de nomination des PF CC

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Agriculture

Les rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe - sont les suivants :

- 1. Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Agriculture dans les concertations au niveau interministériel (réseau des PF CC ministériels) et au niveau élargi (Plateforme nationale CC - PNCC).
- 2. Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'agriculture auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, BSD, DN de l'agriculture (DNA), DN du génie rural (DNGR), Service national (SN) des sols (SENASOL), SN de la protection des végétaux et des denrées stockées (SNPV), SN des ressources foncières rurales (SNRFR), Agence nationale de la promotion rurale et du conseil agricole (ANPROCA), Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA) et Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG)] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Agriculture.
- 3. Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'agriculture :
 - o Volet atténuation : Promouvoir l'agriculture climato-intelligente en général, et en particulier : (i) limiter la défriche (et donc la destruction de biomasse et matière organique des sols), notamment par application d'herbicide, et promouvoir l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, le semis sous couvert végétal, etc., (ii) mieux raisonner la fertilisation (mieux identifier les besoins des sols et doses optimales, privilégier l'apport de matière organique, etc.), (iii) tenir compte des émissions probables de CH₄ lors des avant-projets d'aménagement hydroagricoles et promouvoir si possible des systèmes de riziculture améliorée (moins émetteurs en CH₄ et plus productifs, mais plus exigeants en travail).
 - o Volet adaptation : Promouvoir l'agriculture climato-intelligente en général, et en particulier : (i) diffusion de semences plus adaptées, (ii) gestion intégrée des bassins versants, (iii) amélioration de la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur (transformation accrue, exportation de produits à haute valeur ajoutée, etc.), (iv) promotion d'AGR alternatives, pour diversifier les revenus des ménages les plus vulnérables.
- 4. Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés agriculture/CC lors de l'élaboration de la Stratégie nationale d'agriculture intelligente face au climat (AIC), et proposer également la mise en place d'un système d'alerte précoce au CC sur l'agriculture.
- 5. Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'agriculture et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
- 6. Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions de : CO₂, CH₄ et N₂O, issus de la combustion de biomasse et de l'oxydation de la matière organique des sols ; N₂O due à l'utilisation d'engrais azotés ; CH₄ due à la riziculture irriguée (fermentation anaérobie), en bas-fonds ou en plaine.
- 7. Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans le secteur de l'agriculture, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
- 8. Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC/agriculture en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact. Parmi ces projets, inclure les 15 projets déjà suivis dans le cadre du PNIASAN2.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Agriculture

Organisation	BSD, DN de l'agriculture (DNA), DN du génie rural (DNGR), Service national (SN) des sols (SENASOL), SN de la protection des végétaux et des denrées stockées (SNPV), SN des ressources foncières rurales (SNRFR), Agence nationale de la promotion rurale et du conseil agricole (ANPROCA), Agence nationale des statistiques agricoles et alimentaires (ANASA) et Institut de recherche agronomique de Guinée (IRAG). PF CC : Dr Karinka MAGASSOUBA
Atténuation	<p>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ? → CO₂, CH₄ et N₂O, issus de la combustion de biomasse et de l'oxydation de la matière organique des sols, dues à la pratique généralisée de la défriche-brûlis itinérante en agriculture pluviale. NB : la défriche-brûlis est de plus en plus fréquemment liée à l'épandage important d'herbicides totaux, souvent à base de Glyphosate, ce qui a des impacts supplémentaires sur l'eau, la biodiversité, le sol, la santé humaine ; N₂O due à l'utilisation de plus en plus fréquente d'engrais azotés (programme de subvention et distribution via les chambres d'agriculture) ; CH₄ due à la riziculture irriguée (fermentation anaérobie), en bas-fonds ou en plaine alluviale.</p> <p>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ? → Promouvoir l'agriculture climato-intelligente en général, et en particulier : (i) limiter la défriche (et donc la destruction de biomasse et matière organique des sols), notamment par application d'herbicide, et promouvoir l'agroforesterie, l'agriculture de conservation, le semis sous couvert végétal, etc., (ii) mieux raisonner la fertilisation (mieux identifier les besoins des sols et doses optimales, privilégier l'apport de matière organique, etc.), (iii) tenir compte des émissions probables de CH₄ lors des avant-projets d'aménagement hydroagricoles et promouvoir si possible des systèmes de riziculture améliorée (moins émetteurs en CH₄ et plus productifs, mais plus exigeants en travail).</p>
Adaptation	<p>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ? → Toutes les activités agricoles en général, mais plus particulièrement (i) les cultures pluviales, plus sujettes aux sécheresses (notamment dans les zones Nord du pays) et (ii) la riziculture de mangrove, menacée par la salinisation des terres et la montée du niveau de la mer.</p> <p>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ? → Promouvoir l'agriculture climato-intelligente en général, et en particulier : (i) diffusion de semences plus adaptées, (ii) gestion intégrée des bassins versants, (iii) amélioration de la valeur ajoutée dans les chaînes de valeur (transformation accrue, exportation de produits à haute valeur ajoutée, etc.), (iv) promotion d'AGR alternatives, pour diversifier les revenus des ménages les plus vulnérables.</p>
Politique sectorielle	<p>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ? → Le Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) 2018-2025 prévoit des actions d'adaptation au CC dans sa Composante 3.2, notamment le groupe d'actions 3.2.4 (promotion des pratiques d'AIC, élaborer une stratégie nationale d'AIC, créer une plateforme des acteurs de l'AIC). L'axe 3 du Plan stratégique 2015-2022 de l'IRAG prévoit la production d'innovations agricoles et agroalimentaires (NB : en lien potentiellement avec l'AIC donc). Il manque deux choses prioritaires dans ces politiques : (i) Mise en place d'un système d'alerte précoce au CC sur l'agriculture, (ii) Elaboration d'une stratégie d'AIC et déclinaison en plan d'actions.</p> <p>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ? → Certains enjeux croisés agriculture/climat sont notés (diversification, adaptation à la sécheresse, fertilisation raisonnée, acclimatation des projets agricoles, promotion de l'agriculture irriguée). Vu l'importance des enjeux d'adaptation/atténuation dans ce secteur précis, il serait utile de veiller à intégrer ces enjeux de façon plus systématique lors de la revue de la CDN.</p>
Mise en œuvre concrète	<p>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ? → Le BSD tient à jour la liste des projets agricoles : une trentaine en tout, dont 15 en exécution (les autres récemment clôturés ou en préparation), financés par le BND et divers PTF (BM, FIDA, BID, AFD, BADEA, etc.). Le BSD du ministère veille à ce que ces projets intègrent les enjeux climat, mais c'est fait de façon variable, faute d'un cadre politique précis (stratégie nationale d'AIC notamment).</p> <p>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ? → Idem.</p>



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

10 FEV. 2020

Conakry, le _____

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

0127E

N° :/MA/CAB/2020

Objet : Désignation d'un Point Focal Changement Climatique au Ministère de l'Agriculture

Monsieur le Ministre d'Etat,

En réponse à votre lettre N° 001161/MEEF/CAB/2020 du 16 décembre 2019, demandant la désignation d'un *Point focal Changement Climatique* au ministère de l'Agriculture, je désigne **Dr Karinka MAGASSOUBA**, Chef de la Division Appui Scientifique, comme Point Focal au Ministère de l'Agriculture.

Vous en souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.

Dr Karinka MAGASSOUBA

Tel : 628 00 39 98

Email: karinkamagassouba@gmail.com

P/Madame la Ministre P.O

Le Secrétaire Général



Dr Famoï BEAVOGUI



Fiche de poste et Lettre - PF CC / Environnement, Eaux et Forêts

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'environnement et aux eaux et forêts auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, DN des eaux et forêts, DN de l'environnement, Centre d'observation, de surveillance et d'information environnementales (COSIE)] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'environnement, les eaux et forêts :
 - Volet atténuation : mettre en œuvre des mesures de (i) réduction des émissions de GES dues à la déforestation et la dégradation des forêts, et de séquestration du carbone par la gestion durable des forêts et le reboisement (REDD+) ; (ii) Restauration des forêts et des paysages (RFP) ; (iii) de Gestion durable des terres (GDT). NB : ces trois champs de mesure se recoupent en grande partie. Par ailleurs, au-delà de cet aspect sectoriel, le ministère, via sa DN de l'environnement, est censé piloter les actions relatives au CC de tous les autres ministères et également structurer le système d'IGES (PF 3CN récemment nommé pour actualiser l'IGES)
 - Volet adaptation : En mettant en œuvre les mesures REDD+/RFP/GDT précités, contribuer à maintenir ou restaurer les forêts et autres écosystèmes agro-sylvo-pastoraux et faciliter l'adaptation basée par les écosystèmes pour les populations dépendantes de ces forêts.
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour assurer l'intégration des enjeux croisés environnement/eaux et forêts/CC lors de la mise en œuvre des politiques suivantes : (i) Code forestier, publié en 2017, (ii) Politique forestière et faunique 2016-2030, publiée en 2016, (iii) Feuille de route REDD+ élaborée en 2019, (iv) PNIASAN2, dans lequel on cite des objectifs en termes de REDD+, (v) Politique nationale de l'environnement, publiée en 2012, (vi) 2CN, publiée en 2018, (vii) Stratégie nationale sur le CC, publiée en 2019.
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'environnement et aux eaux et forêts, et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions de CO₂, CH₄ et N₂O issues de la déforestation (combustion de biomasse et oxydation de la matière organique des sols) et dues à diverses pratiques : défriche-brûlis itinérante, collecte de bois de feu et carbonisation, feux de brousse (liées à l'agriculture, à l'élevage ou à la chasse), saliculture ignigène et fumage du poisson en mangrove, etc.
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans les secteurs environnement, eaux et forêts, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC / environnement / eaux et forêts en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Environnement, Eaux et Forêts

<u>Organisation</u>	Le ministère comprend un Bureau de la stratégie et du développement (BSD), deux DN (eaux et forêts, DNEF ; environnement, DNE) et exerce la tutelle du Centre d'observation, de surveillance et d'information environnementales (COSIE). Plusieurs PF CC : PF UNFCCC = M. Jo SYLLA, PF PANA = Mme. Oumou DOUMBOUYA, PF REDD+ = Mme Aminata DIAWARA, PD 3CN = M Alpha Ibrahima BAH, PF CDN = M. Sékou Fodé CAMARA, PF Adapt'Action = Mme Nana KOULIKALY.
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Eaux et forêts : émissions de CO₂, CH₄ et N₂O, issues de la déforestation (combustion de biomasse et oxydation de la matière organique des sols), dues à diverses pratiques : défriche-brûlis itinérante en agriculture pluviale, collecte de bois de feu et carbonisation, feux de brousse (liées à l'agriculture, à l'élevage ou à la chasse), saliculture ignigène et fumage du poisson en mangrove, etc.</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ Eaux et forêts : mettre en œuvre des mesures de (i) réduction des émissions de GES dues à la déforestation et la dégradation des forêts, et de séquestration du carbone par la gestion durable des forêts et le reboisement (REDD+) ; (ii) Restauration des forêts et des paysages (RFP), ; (iii) de Gestion durable des terres (GDT). NB : ces trois champs de mesure se recoupent en grande partie. Par ailleurs, au-delà de cet aspect sectoriel, le ministère, via sa DN de l'environnement, est censé piloter les actions relatives au CC de tous les autres ministères et également structurer le système d'IGES (PF 3CN récemment nommé pour actualiser l'IGES)</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Eaux et forêts : les forêts, mais aussi tous les agrosystèmes agro-sylvo-pastoraux en général, sont soumises à de fortes contraintes anthropiques, aggravées par les effets des CC (sécheresses plus fréquentes, feux plus fréquents et plus violents, etc.). De ce fait, les populations dépendantes de ces forêts (collecte de bois de feu/charbon, de produits forestiers non ligneux, parcours sylvo-pastoraux, recharge des nappes, etc.) deviennent elles-aussi plus vulnérables.</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i></p> <p>→ En mettant en œuvre les mesures REDD+/RFP/GDT précités, contribuer à maintenir ou restaurer les forêts et autres écosystèmes agro-sylvo-pastoraux et faciliter l'adaptation basée par les écosystèmes pour les populations dépendantes de ces forêts.</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Eaux et forêts : le <i>Code forestier</i> (publié en 2017) et la <i>Politique forestière et faunique 2016-2030</i> (publié en 2016) mentionnent les enjeux d'atténuation et d'adaptation au CC pour les forêts. Le processus REDD+ en cours depuis 2017 (<i>Feuille de route REDD+</i> élaborée en 2019, pas encore de Stratégie) renforce le propos. Dans le <i>PNIASAN2</i>, on cite aussi des objectifs en termes de REDD+, notamment passer de 25,9% de couvert forestier en 2015 à 30,5% en 2025. Il serait donc pertinent d'accélérer l'opérationnalisation du REDD+, le cadre politique étant favorable à cela. Par ailleurs, de façon plus générale, le ministère a récemment élaboré plusieurs documents d'importance sur les CC : Politique nationale de l'environnement (2012), 2CN (2018), Stratégie nationale sur le CC (2019)</p> <p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Dans le volet adaptation, une des trois mesures porte sur l'adaptation des activités agro-sylvo-pastorales, mais les enjeux spécifiques à l'adaptation des forêts ne sont pas détaillés. Dans le volet atténuation, deux des cinq mesures portent sur les forêts (efficacité énergétique de la biomasse et gestion durables des forêts). Il faudrait donc utile de mieux intégrer les enjeux liés à l'adaptation des forêts au CC lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre Ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Limitées pour eaux et forêts : quelques centaines d'ha de reboisement (initiative présidentielle sur l'anacarde, Fond forestier national - FFN, Fond spécial pour l'environnement – FSE), création récente de l'Aire protégée du Haut Niger...pas encore d'actions REDD+ (sauf appui stratégique de la FAO)</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre Ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Quelques projets en cours : Résilience et adaptation au CC dans les zones côtières vulnérables (RAZC), Renforcement des moyens d'existence des communautés de Gaoual, Koundara et Mali (REMECCK-GKM), Adaptation basée sur les écosystèmes en Haute Guinée (AbE-HG), etc.</p>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DES EAUX ET FORÊTS

DIRECTION NATIONALE
DES EAUX ET FORÊTS

- N° - 0014/DNEF/2020



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le 05 FEB 2020

LE DIRECTEUR NATIONAL

A Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Environnement des Eaux et Forêts

Objet : Confirmation des cadres pour assurer le pilotage des actions du Projet
Facilité Adapt'Action/AFD

Monsieur le Ministre d'Etat,

En réponse à votre lettre N° 1182/MEEF/CAB/2020, en date du 26 décembre 2019 relative à la confirmation des cadres aux fins d'assurer le pilotage des actions du Projet Facilité Adapt'Action financé par l'AFD, j'ai l'honneur de vous communiquer le nom et adresses des cadres désignés pour représenter la Direction Nationale des Eaux et Forêts.

Il s'agit de :

1. Monsieur Apollinaire Togba KOLIE, Directeur National Adjoint des Eaux et Forêts.
Tel : +224 628-12-93-92
2. Madame Nana KOULIBALY Point Focal Facilité Adapt'Action Tel : +224 622-07-29-69
3. Madame Aminata DIAWARA, Assistante Point Focal REDD+ Tel : +224 628-84-77-23
4. Monsieur Mohamed CONDE, Coordinateur National du Projet de Restauration des Paysage et Forêts Tel : +224 622-50-87-68

Veuillez agréer Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.



Colonel Layaly CAMARA

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Elevage et Productions Animales

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Elevage et des Productions Animales dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'élevage auprès des services centraux (ministre, SG, cabinet, BSD, DN de la production et des industries animales, DN de l'alimentation animale et de l'hydraulique pastorale, DN des services vétérinaires) et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Elevage et des Productions Animales.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'élevage :
 - Volet atténuation : Mieux gérer les parcours pastoraux (contrôler/minimiser l'impact des feux, organiser l'accès et contrôler le taux de chargement des parcours, restaurer/enrichir les parcours dégradés) ; Diminuer les émissions de N₂O du fumier, tout en le valorisant (compostage en tas, bio-digesteurs, etc.) ;
 - Volet adaptation : Promouvoir des plans d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux (englobant : pâturages, points d'eau, aires de parcage, parcs de vaccination, etc.), que ce soit pour l'élevage extensif non-itinérant et/ou transhumant (y compris transfrontalier).
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés élevage/CC (i) lors de l'élaboration de la Stratégie nationale d'agriculture intelligente face au climat (AIC), telle que prévue dans le PNIASAN2, (ii) la révision du Schéma directeur national d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux en Guinée (SDAGEP-G), (iii) la finalisation du nouveau Code pastoral (notamment la reconnaissance du pastoralisme itinérant et des enjeux CC qui y sont liés : feux, dégradation des parcours).
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'élevage et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions de : CH₄ et CO₂ liés aux feux de brousse (souvent liés à la « réfection » des pâturages pour le bétail) ; CH₄ issu de la fermentation entérique chez les ruminants ; CH₄ et N₂O issus de la fermentation du fumier, respectivement de façon anaérobie (rare : peu de fosses à fumier) ou aérobie (plus courant).
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans le secteur de l'élevage, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC/élevage en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact. Parmi ces projets, inclure a minima les projets PROGEBE/BADEA, Biogaz/PNUD, Sous-produits agricole/FAO, Fourrage amélioré/CAE, Epidémiosurveillance-REDISSE/WB.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Elevage et Productions Animales

<u>Organisation</u>	BSD, DN de la production et des industries animales, DN de l'alimentation animale et de l'hydraulique pastorale, DN des services vétérinaires. PF CC : M. Abdoulaye BALDE
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ CH₄ et CO₂ liés aux feux de brousse (souvent liés à la « réfection » des pâturages pour le bétail). CH₄ issu de la fermentation entérique chez les ruminants. CH₄ et N₂O issus de la fermentation du fumier, respectivement de façon anaérobie (rare : peu de fosses à fumier) ou aérobie (plus courant).</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ Mieux gérer les parcours pastoraux (contrôler/minimiser l'impact des feux, organiser l'accès et contrôler le taux de chargement des parcours, restaurer/enrichir les parcours dégradés). Diminuer les émissions de N₂O du fumier, tout en le valorisant (compostage en tas, bio-digesteurs, etc.)</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Pour l'élevage extensif : dégradation accrue des parcours due au CC (sécheresse, feux, etc.), raréfaction des points d'eau et, in fine, vulnérabilité accrue des pasteurs et agropasteurs, surtout dans les zones Nord du pays. Pour les autres types d'élevage (petits ruminants, porcs, volailles) : baisse de productivité (aliments plus rares, stress dû aux vagues de chaleur, etc.) et vulnérabilité accrue des ménages pratiquant ces activités.</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i></p> <p>→ Pour l'élevage extensif : promouvoir des plans d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux (englobant : pâturages, points d'eau, aires de parcage, parcs de vaccination, etc.), que ce soit pour l'élevage extensif non-itinérant et/ou transhumant (y compris transhumance transfrontalière).</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Le Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) 2018-2025 prévoit des actions d'adaptation au CC dans sa Composante 3.2, notamment le groupe d'actions 3.2.4 (promotion des pratiques d'AIC, élaborer une stratégie nationale d'AIC, créer une plateforme des acteurs de l'AIC)... Mais il semble que l'AIC cible surtout les cultures végétales, car on ne fait pas le lien dans le reste du document entre les enjeux climat et élevage. Un <i>Schéma directeur national d'aménagement et de gestion des espaces pastoraux en Guinée (SDAGEP-G)</i> a été publié en août 2018, mais il ne mentionne pas explicitement les enjeux climat et s'appuie sur des données passées et non projetées (évolution du climat par zone éco-pastorale entre 1993 et 2015). Enfin, un nouveau <i>Code pastoral</i> est en discussion (2^{ème} navette à l'Assemblée nationale) et n'est pas diffusable en l'état. Cependant, il semble que l'inclusion du mot « mobilité » soit très débattue, certains Députés ne voulant pas reconnaître la réalité de l'itinérance. Si cette réalité n'est pas reconnue, il sera difficile d'inclure dans le Code les enjeux climat liés (feux, dégradation des parcours).</p>
	<p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La Guinée est un grand pays d'élevage dans la sous-région et il y a donc des implications importantes pour ce secteur en termes d'atténuation ou d'adaptation au CC. Pourtant, de façon surprenante, ceci ne transparaît pas dans la CDN, avec une mention unique relative à la nécessité d'une « <i>meilleure gestion du pastoralisme transnational</i> ». Il est nécessaire d'intégrer les enjeux climat/élevage de façon plus systématique lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Marginales : (i) Projet de gestion durable du bétail endémique en Afrique de l'Ouest (PROGEBE, BADEA) : amélioration de 715 ha de pâturages naturels (sur-semis) et création de 40 ha de cultures fourragères, (ii) Projet biogaz (PNUD et BND) : diffusion de 1 200 biodigesteurs.</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Valorisation des sous-produits agricoles/agroalimentaires avec un projet TCP/FAO. Introduction d'espèces fourragères améliorées à Boké et Famoïla, via les Centres d'appui à l'élevage (CAE). Installation de forages pastoraux solaires à Gaoual et Dinguiraye, avec le PROGEBE. Projet régional d'amélioration des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE)</p>

MINISTERE DE L'ELEVAGE

CABINET

N° 522 ME/CAB/2019



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

Conakry, le 23 DEC 2019

Le Ministre

A

*Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Environnement des
Eaux et Forêts*

Objet : Nomination d'un cadre comme
point focal changement climatique

Monsieur,

En réponse à votre lettre N° 001161/MEEF/CAB/2019 du 16 Décembre 2019, relative à l'objet sus indiqué, j'ai l'honneur de désigner **Mr Abdoulaye BALDE** Chef Division Agropastoralisme à la Direction Nationale Alimentation Animale et Hydraulique Pastorale (DNAAHP).

Les contacts de l'intéressé sont les suivants : tél : 622 97 77 19, Email : abaldesamaya@gmail.com

Veillez agréer Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement des Eaux et Forêts, l'expression de ma considération distinguée.



P/Le Ministre PO

La Cheffe de Cabinet



Hadja Zenab SYLLA

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Pêche, Aquaculture et Economie maritime

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de la Pêche, Aquaculture et Economie maritime dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à la pêche auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, BSD ; quatre DN : (i) pêche continentale, (ii) pêche maritime, (iii) économie maritime et (iv) aménagement des pêcheries ; quatre Etablissements publics administratifs (EPA) : (i) Centre national de surveillance, (ii) Centre de recherche de Boussoura, (iii) Office national sanitaire des produits de la pêche, (iv) Agence nationale de l'aquaculture (ANAG)] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de la Pêche, Aquaculture et Economie maritime.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec la Pêche, Aquaculture et Economie maritime :
 - Volet atténuation : Contribuer avec les autres ministères concernées (Environnement, Eaux et Forêts / Energie) à la diffusion de fumoirs améliorés pour limiter la déforestation dans les mangroves. Diffuser des pratiques de rizi-pisciculture intelligentes face au climat, afin de limiter les émissions de CH₄ des étangs.
 - Volet adaptation : Contribuer avec les autres ministères concernées (Environnement, Eaux et Forêts / Energie) aux actions suivantes : (i) Pêche maritime : diffusion de fumoirs améliorés et restauration des mangroves, (ii) Pêche continentale/pisciculture : protection des bassins versants (pour avoir plus d'eau dans les mares et cours d'eau) et promotion de la rizi-pisciculture améliorée.
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés pêche/CC lors de (i) l'élaboration de la Stratégie nationale d'agriculture intelligente face au climat (AIC) prévue dans le cadre du PNIASAN2 et (ii) la révision du Document cadre de politique des pêches et de l'aquaculture (DOCPA) 2015-2020.
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à la pêche et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions suivantes : (i) Pêche maritime : émissions de CO₂, CH₄ et N₂O liées au fumage du poisson et coquillages en zone littorale (combustion de bois de mangrove). NB : pêche en grande partie artisanale (flottille de pêche motorisée limitée, chaîne du froid réduite, etc.), donc peu d'émissions de CO₂ liées aux énergies fossiles ; (ii) Aquaculture : émissions de CH₄ liés à l'apport de matière organique dans les étangs.
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans le secteur de la pêche, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC/pêche en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact. Parmi ces projets, inclure a minima les projets de rizi-pisciculture déjà suivis par l'ANAG en Guinée forestière et Haute Guinée.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Pêche, Aquaculture et Economie maritime

<u>Organisation</u>	Un BSD ; quatre DN : (i) pêche continentale, (ii) pêche maritime, (iii) économie maritime et (iv) aménagement des pêcheries (fixation des zones de pêche et quotas) ; quatre Etablissements publics administratifs (EPA) : (i) Centre national de surveillance, (ii) Centre de recherche de Boussoua, (iii) Office national sanitaire des produits de la pêche, (iv) Agence nationale de l'aquaculture (ANAG. Créée en 2018. Pisciculture, crevetticulture, ostréiculture et algoculture). PF CC : M. Sidiki KEITA
<u>Atténuation</u>	<p>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</p> <p>→ Pêche maritime : pêche en grande partie artisanale (flottille de pêche motorisée limitée, chaîne du froid réduite, etc. : peu d'émissions de CO₂ liées aux énergies fossiles). Seule activité notable : fumage du poisson et coquillages en zone littorale (combustion de bois de mangrove). Aquaculture : des émissions de CH₄ liés à l'apport de matière organique dans les étangs (pas de données) ?</p> <p>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</p> <p>→ Contribuer avec les autres ministères concernées (Environnement, Eaux et Forêts / Energie) à la diffusion de fumoirs améliorés pour limiter la déforestation en mangroves. Diffuser des pratiques de rizi-pisciculture intelligentes face au climat, afin de minimiser les émissions de CH₄ dans les étangs.</p>
<u>Adaptation</u>	<p>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</p> <p>→ Pêche maritime : les stocks de poissons migrent sous l'effet du CC (hausse de la température de l'eau, acidification, modification des courants océaniques) et les zones de fraie en mangrove se dégradent (hausse du niveau de la mer, salinisation des terres), augmentant la vulnérabilité des pêcheurs artisanaux et des acteurs des filières (fumeuses, commerçants, etc.) aux impacts du CC. Pêche continentale et pisciculture : variations des précipitations (volumes, dates) qui augmentent la vulnérabilité des pêcheurs/pisciculteurs et des acteurs des filières.</p> <p>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</p> <p>→ Pêche maritime : contribuer avec les autres ministères concernées (Environnement, Eaux et Forêts / Energie) à la diffusion de fumoirs améliorés et à la restauration des mangroves. Pêche continentale/pisciculture : contribuer avec les autres ministères concernées (Environnement, Eaux et Forêts / Energie) à la protection des bassins versants (pour avoir plus d'eau dans les mares et cours d'eau) ; promouvoir la rizi-pisciculture améliorée.</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</p> <p>→ Le Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN) 2018-2025 prévoit des actions d'adaptation au CC dans sa Composante 3.2, notamment le groupe d'actions 3.2.4 (promotion des pratiques d'AIC, élaborer une stratégie nationale d'AIC, créer une plateforme des acteurs de l'AIC)... Mais il semble que l'AIC cible surtout les cultures végétales, car on ne fait pas le lien dans le reste du document entre les enjeux climat et pêche. Un Document cadre de politique des pêches et de l'aquaculture (DOCPA) 2015-2020 a été publié en décembre 2015, mais il tient peu compte du CC, si ce n'est pour dire qu'il risque de gêner l'atteinte de l'indicateur du 1^{er} objectif (augmentation des captures par unités d'effort dans les pêcheries aménagées). Dans ces deux documents, il serait utile d'intégrer de façon explicite les enjeux croisés CC/pêche.</p>
	<p>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</p> <p>→ Une mention unique dans la CDN : « développer une pisciculture agroécologique ». Il est nécessaire d'intégrer les enjeux CC/pêche de façon plus systématique lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</p> <p>→ Pas d'action d'atténuation identifiée dans le secteur.</p> <p>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</p> <p>→ Projets de rizi-(porci)-pisciculture en Guinée forestière (depuis plus de 20 ans) et, plus récemment, projets de rizi-pisciculture en Haute-Guinée : (i) projet d'adaptation basée sur les écosystèmes, sur Faranah, Kissidougou, Kouroussa et Mandiana ; (ii) projet JICA de développement de l'aquaculture communautaire (2005-2008 et reprise actuelle sur Dabola, Dinguiraye et Kouroussa. Empoisonnement des mares, sur-creusage des mares, aménagement des têtes de source en créant des barrages piscicoles) ; et (iii) projet d'appui au développement de l'aquaculture sur Kankan, Siguiri et Mandiana financé par la JICA et le PNUD, clôture en mars 2020 (il aura duré un an).</p>



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le 29 JAN 2020 20.....

**MINISTÈRE DES PÊCHES,
DE L'AQUACULTURE
ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME**

N° 002 /MPAEM/CAB/SG/CC/DN

Le Ministre

A

**Monsieur le Ministre D'Etat,
Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts
-Conakry-**

Objet : Désignation d'un point focal

Réf. : N° 001161/MEEF/CAB/2020,

Monsieur le Ministre d'Etat,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier sus référencé, relatif à la nomination d'un point focal "changement climatique".

A cette fin, je vous transmets le nom, prénom et contacts du cadre de mon département désigné pour participer aux travaux de pilotage de la mise en œuvre des actions de la Contribution nationale désignée (CDN).

Il s'agit de : **Monsieur Sidiki KEITA** Directeur Général, de l'Agence Nationale de l'Aquaculture de Guinée (ANAG) ; téléphone : (224) 664 46 01 43 /621 13 10 17
email : sidikikeita@yahoo.fr

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, **Monsieur le Ministre d'Etat**, l'expression de ma considération distinguée.

**P le Ministre PO
Le Secrétaire Général**



Sophiane SANKHON
Sophiane SANKHON

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Transports

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère du Transport dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et au transport et à la météorologie auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet,; trois DN : (i) transport terrestre, (ii) marine marchande, (iii) météorologie (DNM) ; EPA : Société navale de Guinée, Port autonome de Conakry, Agence de navigation maritime, Société nationale des chemins de fer, etc.] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère du Transport.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec le transport et la météorologie :
 - Volet atténuation : DN des transports terrestres : développer des transports moins émetteurs de GES à chaque fois que c'est possible, en particulier pour les transports longue distance (train pour les biens, bus pour les personnes, etc. NB : projet de voie ferrée Simandou/Kankan/Benty mise en suspens sine die) et les transports urbaines (bus urbains). DNM : fournir des informations climatiques pour mettre en œuvre la CDN, telles que données météo actuelles, projections météo/climato (pluies, températures, pour les études de vulnérabilité, l'estimation des potentiels hydroélectrique, solaire, etc.).
 - Volet adaptation : Mener des études de vulnérabilité avant toute construction et/ou rénovation des infrastructures routières et portuaires
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés transport/CC lors de la révision de la Lettre de politique sectorielle des transports 2016-2035 publiée en juillet 2019.
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives au transport et à la météorologie, et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions de (i) CO₂ liées à la combustion d'énergies fossile pour le transport des personnes et des biens, (ii) CO₂, CH₄ et N₂O liées à la destruction de biomasse et l'oxydation des sols lors des travaux routiers.
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans le secteur du transport, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC/transport en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact. Parmi ces projets, inclure a minima les projets suivants : DN Transports terrestres : (i) Mise en œuvre de l'Arrêté portant interdiction d'importation des véhicules usagés de plus de 8 ans, (ii) Aménagement de la plateforme de Kouria/Coyah, (iii) Assainissement du parc automobile via immatriculation/ré-immatriculation (financement BOT) ; DNM : Système d'alerte précoce sur les ressources en eau de surface (SAP), en partenariat avec le ministère de l'Hydraulique (financement FEM/PNUD).

Annexe de la Fiche de poste PF CC – Transport

<u>Organisation</u>	Le ministère comprend un BSD et trois DN : (i) transport terrestre, (ii) marine marchande, (iii) météorologie (DNM) et des EPA (Société navale de Guinée, Port autonome de Conakry, Agence de navigation maritime, Société nationale des chemins de fer, etc.). PF CC : M. Mamadou TOUNKARA
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Le transport des personnes et des biens (combustion d'énergies fossile dégageant du CO₂ principalement) ; Les travaux routiers (dégagement de CO₂, CH₄ et N₂O lié à la destruction de biomasse et l'oxydation des sols)</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ DN des transports terrestres : développer des transports moins émetteurs de GES à chaque fois que c'est possible, en particulier pour les transports longue distance (train pour les biens, bus pour les personnes, etc. NB : projet de voie ferrée Simandou/Kankan/Benty mise en suspens sine die) et les transports urbaines (bus urbains). DNM : fournir des informations climatiques pour mettre en œuvre la CDN, telles que données météo actuelles, projections météo/climato (pluies, températures, pour les études de vulnérabilité, l'estimation des potentiels hydroélectrique, solaire, etc.).</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ DN de transports terrestres : infrastructures routières menacées par les inondations ; DN de la marine marchande : infrastructures portuaires (Conakry, Benty, terminaux miniers) menacées par la montée des eaux</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au changement climatique ?</i></p> <p>→ Mener des études de vulnérabilité avant toute construction et/ou rénovation des infrastructures routières et portuaires</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle : Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La <i>Lettre de politique sectorielle des transports 2016-2035</i> (publiée en juillet 2019) ne mentionne pas de façon explicite les enjeux climatiques et dit juste qu'il faut minimiser leurs impacts sur l'environnement. Il faudrait donc si possible revoir cette Lettre et y intégrer les enjeux précités sur l'atténuation et l'adaptation pour le secteur des transports.</p> <p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La CDN mentionne seulement la pertinence de promouvoir les transports collectifs. Les autres enjeux précités ne sont pas mentionnés. Il faudrait donc si possible intégrer ces enjeux lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ DN Transports terrestres : (i) La mise en œuvre de l'Arrêté portant application du Décret 2016/011/BRG/SGG du 15/01/16 portant interdiction d'importation des véhicules usagés de plus de 8 ans, (ii) L'aménagement de la plateforme de Kouria/Coyah pour garer hors de Conakry les véhicules d'occasion (et ainsi décongestionner le centre-ville), (iii) L'assainissement du parc automobile à travers le projet d'immatriculation/ré-immatriculation, sur financement BOT ;</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ DNM : La mise en œuvre du projet Système d'alerte précoce sur les ressources en eau de surface (SAP), en partenariat avec le ministère de l'Hydraulique et sur financement FEM/PNUD.</p>



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice- Solidarité

Conakry, le 04 FEB 2020, 201.....

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

N° 0069 /MT/ CAB/20.....

Le Ministre d'Etat

A

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Environnement des Eaux et Forêts
Conakry

Objet : Désignation point focal changement climatique

Monsieur le Ministre d'Etat,

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre N° 2308 du 16 décembre 2019 pour confirmer Mr Mamadou Tounkara Chef de Section Etudes et Recherches à la Direction Nationale de la Météorologie, comme point focal changement Climatique au sein du Ministère des Transports.

Son contact est :

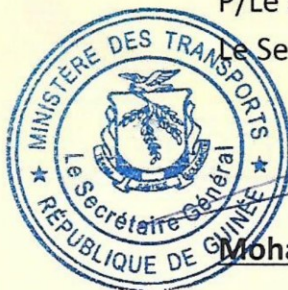
Mamadou TOUNKARA, Direction Nationale de la Météorologie, face Jardin 2 Octobre, BP 566 Conakry, Guinée

Tel : +224 621506793 Email : tounkara218@gmail.com

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Ministre d'Etat P.O

Le Secrétaire Général



Mohamed Cheick TOURE

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Energie

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Energie dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'énergie auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, DN de l'énergie et établissements sous tutelle : Electricité de Guinée (EDG), Agence guinéenne de l'électrification rurale (AGER), Autorité de régulation du secteur de l'eau et de l'électricité (ARSEE)] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Energie.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'énergie :
 - Volet atténuation : Pour la biomasse, améliorer la durabilité de la récolte (gestion durable des forêts) et de la consommation (foyers et fumoirs améliorés) ; Développer de nouvelles sources d'énergie renouvelable : solaire, éolien, hydroélectrique (pour cette dernière source : plus de 300 sites potentiels identifiés par le ministère, pour un total de 6 000 MW).
 - Volet adaptation : Participer, en collaboration avec les autres ministères (notamment Environnement, Eaux et Forêts, et Hydraulique), à (i) la restauration et à la bonne gestion des bassins versants (re-végétalisation, reboisement) afin de limiter l'impact du manque d'eau sur la production hydroélectrique, (ii) la promotion de pratiques plus durables de récolte et consommation de bois de feu.
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés énergie/CC lors de la révision de la Lettre de politique de développement du secteur de l'énergie (LPDSE) (publiée en 2009) et de la Stratégie nationale pour l'énergie durable à l'horizon 2030 (SE4ALL) 2011-2030 (publiée en 2016).
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'énergie et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions de CO₂ surtout, issu de la combustion (i) de biomasse (bois de feu et charbon) utilisée par la majorité des ménages guinéens, (ii) d'énergies fossiles utilisées dans les centrales thermiques pour produire de l'électricité, soit en milieu urbain (certaines villes n'ayant pas accès à l'énergie hydroélectrique des quelques barrages en activités : Garafiri, Kaleta, etc.), soit pour des industries minières ou autres.
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans le secteur de l'énergie, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC/énergie en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Energie

<u>Organisation</u>	Jusqu'en juillet 2019, Energie et Hydraulique étaient dans le même ministère. Le ministère de l'Energie comprend un BSD, une DN de l'énergie et des établissements sous tutelle : Electricité de Guinée (EDG), Agence guinéenne de l'électrification rurale (AGER), Autorité de régulation du secteur de l'eau et de l'électricité (ARSEE). PF CC : M. Sanassy SIDIBE.
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ CO₂ surtout, issu de la combustion (i) de biomasse (bois de feu et charbon) utilisée par la majorité des ménages guinéens, (ii) d'énergies fossiles utilisées dans les centrales thermiques pour produire de l'électricité, soit en milieu urbain (certaines villes n'ayant pas accès à l'énergie hydroélectrique des quelques barrages en activités : Garafiri, Kaleta, etc.), soit pour des industries minières ou autres.</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ Pour la biomasse, améliorer la durabilité de la récolte (gestion durable des forêts) et de la consommation (foyers et fumeurs améliorés) ; Développer de nouvelles sources d'énergie renouvelable : solaire, éolien, hydroélectrique (pour cette dernière source : plus de 300 sites potentiels identifiés par le ministère, pour un total de 6 000 MW)</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Pour la biomasse : vulnérabilité accrue des forêts (déjà dégradées par des activités humaines) à cause du CC (sécheresse accrue, feux plus fréquents et violents, etc.) ; Pour l'énergie hydroélectrique : baisse et arrêt accéléré de la production électrique en saison sèche à cause du manque d'eau dans les barrages (étiage).</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i></p> <p>→ Participer, en collaboration avec les autres ministères (notamment Environnement, Eaux et Forêts, et Hydraulique), à (i) la restauration et à la bonne gestion des bassins versants (re-végétalisation, reboisement) afin de limiter l'impact du manque d'eau sur la production hydroélectrique, (ii) la promotion de pratiques plus durables de récolte et consommation de bois de feu.</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La <i>Lettre de politique de développement du secteur de l'énergie (LPDSE)</i> (publiée en 2009) vise notamment à diversifier le mix énergétique et diminuer la dépendance à la biomasse, afin d'améliorer la sécurité énergétique du pays et protéger ses forêts, mais les enjeux climat n'y sont pas explicitement nommés. La <i>Stratégie nationale pour l'énergie durable à l'horizon 2030 (SE4ALL) 2011-2030</i> (publiée en 2016) mentionne l'existence d'une Stratégie nationale de lutte contre le CC, qui aurait été finalisée avant 2014 (confusion avec la 2CN alors en cours d'élaboration ?), mais ne mentionne pas de façon explicite les enjeux croisés climat/énergie. Il faudrait donc si possible revoir la LPDSE de 2009 et la SE4ALL de 2016, afin d'y intégrer plus explicitement les enjeux précités sur l'atténuation et l'adaptation pour le secteur de l'énergie. En effet, certaines actions sont pro-climat (et reprises dans la CDN), mais pas présentées explicitement en ce sens dans SE4ALL.</p>
	<p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ 3 des 5 actions du volet « atténuation » de la CDN sont directement repris dans le SE4ALL : promouvoir les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique de la biomasse, améliorer l'efficacité énergétique de la biomasse. Les autres enjeux précités ne sont pas mentionnés. Il faudrait donc si possible intégrer ces enjeux lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Développement des grands barrages hydroélectriques (Souapiti, Kaléta, etc.) ; promotion des lampadaires solaires ; mise en place de normes d'efficacité énergétique pour les ampoules</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Rien de précis identifié.</p>



MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
=====

N° : 0247 - - - - /ME/CAB/2020

REPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité
=====

Conakry, le 10 MARS 2020 2020

LE MINISTRE

A

Monsieur le Ministre d'Etat chargé de l'Environnement
et des Eaux et Forêts

-Conakry-

Objet : Désignation d'un cadre.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Suite à la lettre N°0061/MEEF/CAB relative à la désignation d'un Point Focal dans le cadre du changement climatique, J'ai l'honneur de désigner Monsieur Sanassy SIDIBE, Ingénieur Environnementaliste en service au Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère.

Veillez agréer, **Monsieur le Ministre d'Etat**, l'expression de ma considération distinguée.

P/le Ministre PO
Le Chef de Cabinet



El Hadj Bandia DOUMBOUYA

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Administration du Territoire et Décentralisation

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'administration du territoire et la décentralisation auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet,; cinq DN : (i) administration du territoire, (ii) décentralisation, (iii) développement local, (iv) réglementation administrative des frontières, (v) administration électorale et affaires politiques ; cinq Services nationaux : (i) état-civil, (ii) formation des cadres et élus (Centre national de formation et de perfectionnement des cadres et élus de Sérédou), (iii) promotion et réglementation administrative du mouvement associatif, (iv) action humanitaire, (v) garde communale] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'administration du territoire et la décentralisation. En particulier, fournir des outils, méthodes et références aux Communes pour bien identifier et intégrer les enjeux locaux en termes d'atténuation et d'adaptation dans leur Plan de développement local (PDL).
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés administration du territoire/décentralisation/CC lors de la révision de la Lettre de politique nationale de décentralisation et de développement local (élaboration démarrée depuis la fin des années 80, mais finalisée en 2011) et du Guide méthodologique de planification locale (révision entamée en 2017/2018 pour intégrer les ODD, V3 non finalisée).
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'administration du territoire et la décentralisation et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans le secteur de l'administration du territoire et la décentralisation, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
7. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC/administration du territoire/décentralisation en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Administration du Territoire et Décentralisation

<p><u>Organisation</u></p>	<p>Le ministère comprend un BSD ; cinq DN : (i) administration du territoire, (ii) décentralisation, (iii) développement local, (iv) réglementation administrative des frontières, (v) administration électorale et affaires politiques ; et cinq Services nationaux : (i) état-civil, (ii) formation des cadres et élus (Centre national de formation et de perfectionnement des cadres et élus de Sérédou), (iii) promotion et réglementation administrative du mouvement associatif, (iv) action humanitaire, (v) garde communale. PF CC : Mme Mariama Siré CAMARA</p>
<p><u>Atténuation</u></p>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i> → Sans objet</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i> → Ce ministère est, entre autres, chargé d'appuyer la « communalisation » lancée depuis plusieurs décennies en Guinée et de veiller dans ce cadre à apporter un appui aux Communes pour l'élaboration de leurs Plans de développement locaux (PDL). A ce titre, il serait pertinent que le ministère fournisse des outils, méthodes et références aux Communes pour bien identifier et intégrer les enjeux locaux en termes d'atténuation dans leur PDL.</p>
<p><u>Adaptation</u></p>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i> → Sans objet</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i> → Il serait pertinent que le ministère fournisse des outils, méthodes et références aux Communes pour bien identifier et intégrer les enjeux locaux en termes d'adaptation dans leur PDL.</p>
<p><u>Politique sectorielle</u></p>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i> → La <i>Lettre de politique nationale de décentralisation et de développement local</i> (élaboration démarrée depuis la fin des années 80, mais finalisée en 2011) ne mentionne pas du tout le CC et évoque de façon très marginale les questions d'environnement. Il existe par ailleurs un <i>Guide méthodologique de planification locale</i> publié en 2008 (V1), révisé en 2014 (V2), puis de nouveau en 2017/2018 pour intégrer les ODD (V3 non finalisée). La V2 du Guide ne mentionne pas non plus le CC et ne fournit pas d'outils/méthodes/références pour intégrer les enjeux liés au CC dans les PDL. Il faudrait donc si possible intégrer les enjeux croisés CC/décentralisation dans la Lettre susmentionnée (si c'est pertinent et prévu dans le court-terme), mais aussi et surtout dans la V3 du Guide susmentionné.</p> <p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i> → En relation avec l'administration du territoire et la décentralisation, la CDN mentionne seulement la nécessité d'actualiser le Schéma directeur d'aménagement des mangroves. Les autres enjeux liés à ce secteur (notamment l'intégration des enjeux CC dans les PDL) ne sont pas mentionnés. Il faudrait donc si possible intégrer ces enjeux lors de la revue de la CDN.</p>
<p><u>Mise en œuvre concrète</u></p>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i> → Marginales : appui pour l'« acclimatation » de quatre PDL par le projet « Renforcement de la gestion décentralisée de l'environnement (RGDE) pour répondre aux objectifs des Conventions de Rio », financé par le FEM/PNUD et mis en œuvre entre 2016 et 2018.</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i> → Idem que précédemment.</p>



**MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA
DÉCENTRALISATION**

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le..... **31 DEC. 2019**.....

Le Ministre

N°..... **1.276** MATD / CAB/.....

Objet : Désignation d'Un (01) cadre.

A
**Monsieur le Ministre de l'Environnement
des Eaux et Forêts –Conakry-**

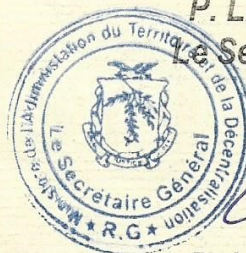
Monsieur le Ministre,

*En référence à votre lettre N° 001161/ MEEF/CAB/2019, du 16 Décembre 2019, J'ai l'honneur de désigner Madame **Mariama Siré CAMARA**, chef Section Armes Légères et de Petits calibres, Téléphone : 622 284 109, à la Direction Nationale de la Réglementation Administrative et des Frontières (DNRAF) en qualité de point focal du changement climatique au sein de mon Département..*

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma franche collaboration.



0026.



**P. LE MINISTRE P.O
Le Secrétaire Général**

[Signature]
Dr Yamori CONDE

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Economie et Finances

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Economie et des Finances dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'économie et aux finances auprès des services centraux [Ministre, SG, Cabinet, DN des études économiques et de la prévision, DN de la dette et de l'APD] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Economie et des Finances.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'économie et les finances :
 - Volet atténuation : Organiser la concertation avec les ministères transversaux tels que le Plan et Développement Economique, le Budget, la Coopération Internationale, les Investissements Publics/privés afin de clarifier les rôles/responsabilités de chacun dans la recherche et la canalisation des financements climat (y compris provenant des marchés carbone). En particulier, il s'agit d'identifier quelle serait l'entité publique la mieux désignée pour assurer le rôle d'Autorité nationale désignée (AND) du FVC
 - Volet adaptation : Proposer (en concertation avec les ministères transversaux précités, et dans la limite de ce qu'autorisent les règles de la comptabilité publique) de (i) créer une ligne spécifique « adaptation au CC » dans le BND, (ii) pré-affecter une partie des recettes issues de la ristourne développement durable des exploitants miniers (« 0,15% ») à l'adaptation au CC, (iii) de lancer des démarches proactives en direction du FVC, du Fonds pour l'Adaptation, le FEM (et d'autres bailleurs climat) afin de mieux accéder à la finance climat, (iv) former les agents des ministères précités en finance climat (types de bailleurs, procédures, cycles de projet, etc.)
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés économie/finances/CC lors de la préparation du Budget national de développement (BND).
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'économie et aux finances et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, les éléments de la stratégie de recherche de financements climat lors de la revue de la CDN. En effet, celle-ci mentionne les besoins en financements pour l'adaptation et l'atténuation, et évoque des pistes (marché carbone, bailleurs, secteur privé), sans indiquer clairement une stratégie coordonnée de recherche de financements climat.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Economie et Finances

<u>Organisation</u>	Le ministère comprend deux DN impliquées sur les questions de CC : (i) DN des études économiques et de la prévision, (ii) DN de la dette et de l'APD. Cette dernière DN comprend cinq Divisions : dette externe, dette interne, APD, études/synthèse, audit. La Division de la dette externe supervise les aspects financiers des gros investissements structurants (par ex, barrages de Souapiti et Kaléta), en collaboration avec les ministères concernées (qui eux veillent aux aspects techniques. Par ex pour les barrages, ministères de l'Energie et de l'Hydraulique) et le ministère du Plan et du Développement économique (qui veille à la cohérence avec le PNDES). PF CC : M. Alhassane Hamzatta CHERIF.
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Sans objet</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ Organiser la concertation avec les ministères transversaux tels que le Plan et Développement Economique, le Budget, la Coopération Internationale, les Investissements Publics/privés afin de clarifier les rôles/responsabilités de chacun dans la recherche et la canalisation des financements climat (y compris provenant des marchés carbone). En particulier, il s'agit d'identifier quelle serait l'entité publique la mieux désignée pour assurer le rôle d'Autorité nationale désignée (AND) du FVC.</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Sans objet</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i></p> <p>→ Proposer (en concertation avec les ministères transversaux précités, et dans la limite de ce qu'autorisent les règles de la comptabilité publique) de (i) créer une ligne spécifique « adaptation au CC » dans le BND, (ii) pré-affecter une partie des recettes issues de la ristourne développement durable des exploitants miniers (« 0,15% ») à l'adaptation au CC, (iii) de lancer des démarches proactives en direction du FVC, du Fonds pour l'Adaptation, le FEM (et d'autres bailleurs climat) afin de mieux accéder à la finance climat, (iv) former les agents des ministères précités en finance climat (types de bailleurs, procédures, cycles de projet, etc.)</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle : Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Sans objet. NB : pas de politique sectorielle, mais un BND défini chaque année, dans le cadre duquel le ministère intervient à deux niveaux : (i) programmation budgétaire : un débat d'orientation budgétaire a lieu à l'Assemblée nationale afin de cadrer le BND, puis le Premier Ministre sort une note de cadrage budgétaire, puis des débats ont lieu entre ministères sectoriels et ministère du Budget, puis une synthèse est faite par les ministères du Budget et de l'Economie et des Finances, (ii) engagement des investissements (si prêt) : les DN de la dette externe et de l'APD engagent le Gouvernement, après coordination avec le ministère du Plan et du Développement Economique.</p>
	<p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La CDN mentionne les besoins en financements pour l'adaptation et l'atténuation, et évoque des pistes (marché carbone, bailleurs, secteur privé), sans indiquer clairement une stratégie coordonnée de recherche de financements climat. Il faudrait donc si possible mieux décrire les éléments de la stratégie de recherche de financements climat lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Assurer le paiement effectif des contreparties des projets sur financements extérieurs (« FINEX »).</p>
	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Idem que pour les actions en matière d'atténuation.</p>

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
BP: 579 CONAKRY

N° 2709 MEF / CAB



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le 20 DEC. 2019 20

Le Ministre

A

Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Environnement, des
Eaux et Forêts - Conakry

**Objet : Confirmation officielle
du point focal changement
climatique.**

Monsieur le Ministre d'Etat,

J'accuse réception de votre lettre N°001161/MEEF/CAB/20 en date du 16/12/2019, relative à la Nomination ou confirmation officielle d'un point focal changement climatique qui représentera le Ministère de l'Economie et des Finances à prendre part aux activités de concertation de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC).

En réponse, j'ai l'honneur de confirmer **Monsieur CHERIF Alhassane Hamzatta**, (alhashamz87@gmail.com; 628 15-11-39) en service à la Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Prévision.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'assurance de ma parfaite considération.

P. Le Ministre P/O

La Secrétaire Générale



Mme Bountouraby YATTARA

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Hydraulique et Assainissement

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'hydraulique et l'assainissement auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, DN de l'hydraulique, DN de l'assainissement], divers Services : Service national d'aménagement des points d'eau (SNAPE), Société des eaux de Guinée (SEG), Centre national de prévision (chargé du suivi des eaux de surface et souterraine), Fond de l'hydraulique, etc.] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'hydraulique et l'assainissement :
 - Volet atténuation : Assainissement : organiser la collecte des déchets et les traiter/valoriser (pour limiter les émissions de CO₂, CH₄ et N₂O, mais aussi remplacer des énergies fossiles : biogaz, combustion de déchets dans les cimenteries, etc.). Hydraulique : promouvoir l'énergie hydroélectrique et minimiser les émissions de CO₂ éventuelles dues aux énergies fossiles ;
 - Volet adaptation : Assainissement : redimensionner les réseaux d'eau usée, en intégrant les risques d'inondation. Hydraulique : participer, en collaboration avec d'autres ministères (Environnement, Eaux et Forêts, Agriculture, Energie, etc.), à la restauration et gestion intégrée des bassins versants (protection des têtes de source, reboisement) afin de limiter l'impact du manque d'eau pour les différents usages
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés hydraulique/assainissement/CC lors de la révision de la Politique nationale de l'eau (publiée en 2018) et lors de l'élaboration d'une Politique nationale de l'assainissement (inexistante).
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'hydraulique et l'assainissement, et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions du secteur de l'assainissement : pas de collecte organisée des déchets, d'où émissions de CO₂ dues à leur combustion et de CH₄ et N₂O liées à leur fermentation, respectivement anaérobie et aérobie.
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans les secteurs hydraulique et assainissement, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC / hydraulique / assainissement en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact. Devront notamment y être inclus : prévisions saisonnières sur les eaux de surface (CONACILSS/Guinée), Projet intégré d'adaptation au CC dans le bassin du Niger (PIDACC-BN), Projet « Système d'alerte précoce » (SAP), en collaboration avec la DNM, Projet Guinée/Mali de gestion intégrée des ressources en eau du delta intérieur du Niger).

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Hydraulique et Assainissement

<u>Organisation</u>	Le ministère de l'Hydraulique et Assainissement comprend un BSD (prévu, mais pas encore mis en place), deux DN (Hydraulique et Assainissement) et divers Services : Service national d'aménagement des points d'eau (SNAPE), Société des eaux de Guinée (SEG), Centre national de prévision (chargé du suivi des eaux de surface et souterraine), Fond de l'hydraulique, etc. Il exerce aussi la tutelle des autorités régionales de bassin (du Niger, du Sénégal, etc.). NB : concernant les barrages hydroélectriques, leur construction est pilotée par le ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, leur exploitation par le ministère de l'Energie. PF CC : M. Zakaria TRAORE
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Hydraulique : rien d'identifié. Assainissement : pas de collecte organisée des déchets, d'où émissions de CO₂ dues à leur combustion et de CH₄ et N₂O liées à leur fermentation, respectivement anaérobie et aérobie. NB : le chapitre « Déchets » de l'IGES 2001 n'a pas été renseigné.</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ Assainissement : organiser la collecte des déchets et les traiter/valoriser (pour limiter les émissions de CO₂, CH₄ et N₂O, mais aussi remplacer des énergies fossiles : biogaz, combustion de déchets dans les cimenteries, etc.). Hydraulique : promouvoir l'énergie hydroélectrique et minimiser les émissions de CO₂ éventuelles dues aux énergies fossiles.</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Assainissement : réseaux d'eau usée vulnérables aux inondations (engorgement, voire destruction des ouvrages). Hydraulique : fourniture en eau de plus en plus complexe pour les différents usages (eau potable agriculture, élevage, industrie, etc.) ; barrages hydroélectriques sujets à des étiages plus précoces et/ou prolongés, mais aussi à l'ensablement (érosion hydrique accrue avec pluies violentes)</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i></p> <p>→ Assainissement : redimensionner les réseaux d'eau usée, en intégrant les risques d'inondation. Hydraulique : participer, en collaboration avec d'autres ministères (Environnement, Eaux et Forêts, Agriculture, Energie, etc.), à la restauration et gestion intégrée des bassins versants (protection des têtes de source, reboisement) afin de limiter l'impact du manque d'eau pour les différents usages.</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Hydraulique : la <i>Politique nationale de l'eau</i> (publiée en 2018), prend certes en compte des projections climatiques (quoique anciennes, extraites du PANA de 2007), mais elle ne mentionne pas explicitement d'actions pro-climat (atténuation ou adaptation). Il faudrait donc si possible revoir cette Politique et y intégrer les enjeux précités sur l'atténuation et l'adaptation pour le secteur de l'hydraulique. Assainissement : il n'y a pas à proprement parler de politique sectorielle.</p> <p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La CDN mentionne seulement la nécessité de préserver les sources et berges, et d'assurer le suivi hydro-écologique des fleuves. Les autres enjeux précités, notamment sur l'assainissement, ne sont pas mentionnés. Il faudrait donc si possible intégrer ces enjeux lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Rien de précis identifié</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ La DN de l'hydraulique collabore avec Agrhymet (via le CONACILSS/Guinée), pour établir des prévisions saisonnières sur les eaux de surface, grâce au logiciel CPT. Par ailleurs, elle pilote trois projets : (i) Projet intégré d'adaptation au CC dans le bassin du Niger (PIDACC-BN. BND/EU/BAD/FVC. 6 ans. 23 M\$), (ii) Projet « Système d'alerte précoce » (SAP), en collaboration avec la DNM (BND/FEM/PNUD. 5 ans. 36 M\$), (iii) projet Guinée/Mali de gestion intégrée des ressources en eau du delta intérieur du Niger (BND/Pays-Bas. 10 ans. 800 MFCFA).</p>



MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE
ET DE L'ASSAINISSEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le 19 DEC 2019 2019

Le Ministre d'Etat

A

**Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Environnement et des Eaux et Forêts.**

N° 00511/MHA/CAB/DNH/2019

- CONAKRY -

Objet : Désignation d'un point focal changement climatique

Monsieur le Ministre d'Etat,

En réponse à votre courrier N°001161/MEEF/CAB/19 du 16 Décembre 2019 relatif à l'objet susmentionné, compte-tenu de l'urgence, j'ai l'honneur de vous notifier la désignation en attendant l'acte officiel correspondant, de **Monsieur Zakaria TRAORE**, Environnementaliste à la Direction Nationale de l'Hydraulique comme point focal devant assurer le pilotage et la mise en œuvre des actions de la Convention Nationale Déterminée (CDN) dans mon Département et assurer l'interface avec vos services. Son contact est le suivant :

Téléphone : (+224) 664 42 77 88/ 622 50 45 99

Email : traorezak@gmail.com

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Ministre d'Etat**, l'assurance de ma considération distinguée.



**P/le Ministre d'Etat /P.O
Le Secrétaire Général**

Mamadou Diouldé DIALLO

P.j: -copie des réponses aux questions
demandées dans le courrier.

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Enseignement Sup. et Recherche Scientifique

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet,, DN de la recherche, DN de l'enseignement supérieur, EPA sous tutelle, notamment le Centre de recherche scientifique Conakry Rogbané (CERESCOR) et le Laboratoire d'énergie appliquée (LEREA) de l'Université de Conakry] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
3. **Formation sur le CC** : Appui aux autres Ministères et aux parties prenantes guinéennes en général, pour l'élaboration de curricula de formations, qu'elles soient courtes et à visée professionnelle ou longues et à visée académique.
4. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'enseignement supérieur et la recherche scientifique :
 - Volet atténuation : DN recherche : (i) promouvoir la recherche scientifique sur les méthodologies d'atténuation (notamment REDD+), (ii) prendre part à la réalisation de l'IGES (et à la formation des agents des autres ministères impliqués dans l'IGES) ; DN enseignement supérieur : introduire les questions d'atténuation dans les curricula de formation.
 - Volet adaptation : DN recherche : promouvoir la recherche scientifique sur (i) les projections climatiques (notamment le *downscaling* de modèles globaux), (ii) les études de vulnérabilité, (iii) les relevés bathymétriques, (iv) les espèces végétales résistantes à la sécheresse ; DN enseignement supérieur : introduire les questions d'adaptation dans les curricula de formation.
5. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés enseignement supérieur / recherche scientifique /CC lors de la révision du Plan d'action et d'opération (PAO) 2017-2020, publié en juillet 2019.
6. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à enseignement supérieur et la recherche scientifique, et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans les secteurs enseignement supérieur et recherche scientifique, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC / enseignement supérieur / recherche scientifique en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique

<u>Organisation</u>	Le ministère comprend deux DN principales, recherche et enseignement supérieur, et des EPA sous tutelle, notamment le Centre de recherche scientifique Conakry Rogbané (CERESCOR) et le Laboratoire d'énergie appliquée (LEREA) de l'Université de Conakry. PF CC : Mme Saran CAMARA.
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Sans objet</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ DN recherche : (i) promouvoir la recherche scientifique sur les méthodologies d'atténuation (notamment REDD+), (ii) prendre part à la réalisation de l'IGES (et à la formation des agents des autres ministères impliqués dans l'IGES) ; DN enseignement supérieur : introduire les questions d'atténuation dans les curricula de formation.</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Sans objet</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au changement climatique ?</i></p> <p>→ DN recherche : promouvoir la recherche scientifique sur (i) les projections climatiques (notamment le <i>downscaling</i> de modèles globaux), (ii) les études de vulnérabilité, (iii) les relevés bathymétriques, (iv) les espèces végétales résistantes à la sécheresse ; DN enseignement supérieur : introduire les questions d'adaptation dans les curricula de formation.</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle : Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Le <i>Plan d'action et d'opération</i> (PAO) 2017-2020 (publié en juillet 2019) ne mentionne pas de façon explicite les enjeux climatiques. Il faudrait donc si possible revoir ce POA et y intégrer les enjeux précités sur l'atténuation et l'adaptation pour le secteur de la recherche et l'enseignement supérieur.</p> <p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La CDN ne mentionne pas d'enjeux climat pour l'enseignement supérieur. Pour la recherche scientifique, il y a des mentions éparées dans la CDN : (i) volet adaptation : suivi hydro-écologique des fleuves, diffusion de variétés de riz résistantes à la salinisation, identification de variétés et techniques culturales faibles en intrant et adaptées à la sécheresse, (ii) volet atténuation : recherche sur l'efficacité énergétique dans différents secteurs, (iii) aspects mise en œuvre : collecte et traitement des données climatologiques, hydrologiques, marégraphiques. Il faudrait donc si possible intégrer les enjeux précités et pour l'instant non inclus dans la CDN (notamment ceux relatifs à l'enseignement supérieur) lors de la revue de cette dernière.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Pas d'action du ministère à proprement parler, mais des actions individuelles de cadres du ministère : (i) Dr. Selly CAMARA, conseiller scientifique et à l'innovation du ministre et ex-cadre du PNUD, est en charge de l'appui à la révision de la CDN, (ii) Dr. Mamadou S. BOIRO, cadre détaché, est coordonnateur du projet Biogaz (FEM 2,6 M\$ et PNUD 0,5 M\$) depuis 2016.</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Pas d'action du ministère à proprement parler, mais des actions individuelles de Mme Saran CAMARA du CERE en matière d'imagerie satellite (suivi des feux, suivi du trait de côte) et de modélisation climatique (elle a travaillé sur les projections MAGICC-SCENGEN utilisées dans la 2CN)</p>



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

N° 0183 /MESRS/CAB/20.....



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail-Justice-Solidarité

09 MARS 2020

Conakry, le _____

Le Secrétaire Général

A

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Environnement, des Eaux et Forêts
Conakry

Objet: Désignation d'un point focal

Monsieur le Ministre d'Etat,

Conformément à la lettre N° 001161/MEEF/CAB, relative à la nomination ou la confirmation officielle d'un point focal changement climatique, j'ai l'honneur de désigner Madame Saran CAMARA enseignante-chercheuse en service au Centre d'Etude et de Recherche en Environnement (CERE) de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry comme point focal du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Les contacts de l'intéressée sont les suivants : Tel 628 208 747, E-mail tadysaran12@gmail.com.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.



Dr Binko Mamady TOURE

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Plan et Développement Economique

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère du Plan et du Développement Economique dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et au plan et développement économique auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, investissements publics et plan/prospective. Il assure aussi la tutelle de l'Observatoire national de la République de Guinée (ONRG, statut d'EPIC) et de l'Institut national des statistiques (INS, statut d'EPA)] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère du Plan et du Développement Economique.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec le plan et le développement économique :
 - Volet atténuation : Garantir le respect du PNDES 2016-2020 pour toute action relative au CC mise en œuvre sur BND ou financement extérieur (FINEX), en validant le plan de financement de tout projet CC soumis par un ministère technique, afin de confirmer sa conformité au PNDES et autoriser le décaissement de la contrepartie gouvernementale (BND) par les ministères en charge du Budget et de l'Economie et des Finances. Les priorités du PNDES en termes d'atténuation sont mentionnées dans le Pilier 4, sous l'Effet 8.2.1 (priorités à compléter avec celles qui seront identifiées dans la CDN révisée).
 - Volet adaptation : Comme mentionné précédemment, garantir le respect du PNDES 2016-2020 pour toute action relative à l'adaptation, en tenant compte des priorités en matière de réduction des risques de catastrophes, mentionnées dans le Pilier 4, sous l'Effet 8.1.1 (priorités à compléter avec celles qui seront identifiées dans la CDN révisée).
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés plan/développement économique/CC lors de la révision du PNDES.
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives au plan et au développement économique, et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère, le PF CDN du MEEF et le PF CC / Economie et Finances, les éléments de la stratégie de recherche de financements climat lors de la revue de la CDN. En effet, celle-ci mentionne les besoins en financements pour l'adaptation et l'atténuation, et évoque des pistes (marché carbone, bailleurs, secteur privé), sans indiquer clairement une stratégie coordonnée de recherche de financements climat.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Plan et Développement Economique

<u>Organisation</u>	Le ministère comprend un BSD et deux DN principales, investissements publics et plan/prospective. Il assure aussi la tutelle de l'Observatoire national de la République de Guinée (ONRG, statut d'EPIC) et de l'Institut national des statistiques (INS, statut d'EPA). PF CC : M. Bobo KEITA
<u>Atténuation</u>	<i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i> → Sans objet
	<i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i> → Le ministère doit garantir le respect du PNDES 2016-2020 pour toute action mise en œuvre sur BND ou financement extérieur (FINEX). A ce titre, il intervient systématiquement pour valider le plan de financement de tout projet (y compris donc ceux en lien avec le CC) soumis par un ministère technique, afin de confirmer sa conformité au PNDES et autoriser le décaissement de la contrepartie gouvernementale (BND) par les ministères en charge du Budget et de l'Economie et des Finances. Cela étant rappelé, les priorités du PNDES en termes d'atténuation sont mentionnées dans le Pilier 4, sous l'Effet 8.2.1 (promotion d'énergies « propres », économie d'énergie, agroforesterie). Il faudrait compléter ces priorités, tirées de l'Effet 8.2.1 du PNDES, par toutes celles qui seront identifiées dans la CDN révisée, le ministère ayant vocation à assurer une coordination transversale des ministères.
<u>Adaptation</u>	<i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i> → Sans objet.
	<i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i> → Comme mentionné précédemment, le ministère doit garantir le respect du PNDES, y compris ses priorités en matière de réduction des risques de catastrophes, mentionnées dans le Pilier 4, sous l'Effet 8.1.1. Cependant, force est de constater que (i) les risques liés au CC ne sont pas clairement mentionnés dans cet Effet 8.1.1 et que (ii) les mesures d'adaptation au CC sont bien plus larges que la réduction des risques de catastrophes. Il faudrait compléter ces priorités, tirées de l'Effet 8.1.1 du PNDES, par toutes celles qui seront identifiées dans la CDN révisée, le ministère ayant vocation à assurer une coordination transversale des ministères.
<u>Politique sectorielle</u>	<i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle : Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i> → Le ministère n'a pas de document de politique sectorielle à proprement parler, mais il est le garant du respect du PNDES, document de politique générale. Les enjeux d'atténuation y sont partiellement pris en compte, dans l'Effet 8.1.1 (énergies « propres », économie d'énergie, « utilisation des équipements électroménagers ayant des technologies propres » (?), séquestration de CO ₂). De plus, les mesures proposées sous cet Effet 8.1.1 diffèrent de ce qui est prévu dans le volet atténuation de la CDN. Quant aux enjeux d'adaptation au CC, ils ne sont pas explicitement pris en compte dans le PNDES (l'Effet 8.1.1 porte sur la réduction des risques de catastrophes en général). Il faudrait donc si possible revoir les priorités CC du PNDES, et donc les Effets 8.1.1 et 8.2.1, du PNDES, en s'alignant sur celles qui seront identifiées dans la CDN révisée.
	<i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i> → Sans objet.
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i> → Sans objet.
	<i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i> → Sans objet.



MINISTÈRE DU PLAN ET DU
DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N° **0924**/MPDE/SG/CAB/

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail - Justice - Solidarité

19 DEC. 2019

Conakry, le.....

La Ministre

A

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de
l'Environnement, des Eaux et Forêts

Conakry

Objet : Désignation d'un point focal

Monsieur le Ministre d'Etat,

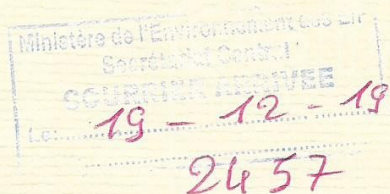
En référence à la lettre N°001161/MEEF/CAB/ du 16 décembre 2019 relative à la désignation d'un point focal changement climatique, qui devra participer au pilotage de la mise en œuvre des actions de la Contribution nationale (CDN), j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que Monsieur Alexis Haba à la Division Développement Rural et Environnement est désigné comme représentant du département. Il est joignable au 625 37 43 20/ habalex74@gmail.com.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma haute considération.



P/La Ministre P.O
Le Secrétaire Général

Péma Guilavogui
Péma Guilavogui



Fiche de poste et Lettre - PF CC / Mines et Géologie

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère des Mines et de la Géologie dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et aux mines et à la géologie auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, DN des mines, DN de la géologie, Centre de promotion et de développement minier (CPDM)] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère des Mines et de la Géologie.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec les mines et la géologie :
 - Volet atténuation : Limiter autant que possible les émissions liées à l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la forêt (UTCATF) lors de l'exploration et de l'exploitation. Inciter/obliger les miniers à restaurer les terres dégradées après exploitation, en les revégétalisant, afin de permettre la séquestration de carbone par la végétation et les sols. Inciter/obliger les miniers à utiliser des énergies renouvelables peu ou pas carbonées et à ne pas utiliser du charbon pour les raffineries.
 - Volet adaptation : Participer, en collaboration avec d'autres ministères (Environnement, Eaux et Forêts, Agriculture, Energie, etc.), à la restauration et gestion des terres, afin de favoriser l'adaptation basée sur les écosystèmes.
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés mines/géologie/CC lors de la révision (i) du Plan de développement du secteur minier publié en novembre 2018 et (ii) des grilles d'Etude d'impact environnemental et social (EIES) et de Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), définis dans le cadre du Code minier (2013) et de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE, 2014).
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives aux mines et à la géologie, et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions du secteur des mines et de la géologie : Emissions de CO₂, CH₄ et N₂O issues de la combustion de biomasse et de l'oxydation de la matière organique des sols ; Emissions de CO₂ issues des énergies fossiles consommées par les engins de chantiers, les groupes électrogènes des bases-vie, la raffinerie d'aluminium de Fria (mazout), et peut-être prochainement les raffineries d'alumine : huit projets (SMB, GAC, TBEA, COBAD/Rusal, Henan Chine, CBG, SBG, Chalco) sont assez avancés. Ils concernent tous la zone de Boké et envisagent d'utiliser du charbon.
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans les secteurs mines et géologie, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC / mines / géologie en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Mines et Géologie

<u>Organisation</u>	Le ministère comprend un BSD et deux DN, mines et géologie. Il existe une Division environnement à la DN des mines. Le ministère assure aussi la tutelle du Centre de promotion et de développement minier (CPDM), lequel tient le cadastre minier. PF CC : Mme Mariama Tawel CAMARA
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Emissions de CO₂, CH₄ et N₂O issues de la combustion de biomasse et de l'oxydation de la matière organique des sols, lors des ouvertures de layons d'exploration et l'installation de sites d'extraction. Emissions de CO₂ issues des énergies fossiles consommées par les engins de chantiers, les groupes électrogènes des bases-vie, la raffinerie d'aluminium de Fria (mazout), et peut-être prochainement les raffineries d'alumine : huit projets (SMB, GAC, TBEA, COBAD/Rusal, Henan Chine, CBG, SBG, Chalco) sont assez avancés. Ils concernent tous la zone de Boké et envisagent d'utiliser du charbon.</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ Limiter autant que possible les émissions liées à l'utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la forêt (UTCATF) lors de l'exploration et de l'exploitation. Inciter/obliger les miniers à restaurer les terres dégradées après exploitation, en les revégétalisant, afin de permettre la séquestration de carbone par la végétation et les sols. Inciter/obliger les miniers à utiliser des énergies renouvelables peu ou pas carbonées et à ne pas utiliser du charbon pour les raffineries.</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Les infrastructures minières industrielles sont vulnérables au CC : étiage précoce/prolongé des barrages hydroélectriques et recours obligé aux centrales thermiques, inondation des bases-vie et raffineries (pluies violentes), inondation des terminaux portuaires (montée du niveau de la mer). Les activités minières artisanales (notamment aurifères, dans le bassin des cours d'eau) sont elles aussi vulnérables au CC : inondation des excavations, manque d'eau pour le lavage de la terre, etc.</p>
	<p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i></p> <p>→ Participer, en collaboration avec d'autres ministères (Environnement, Eaux et Forêts, Agriculture, Energie, etc.), à la restauration et gestion des terres, afin de favoriser l'adaptation basée sur les écosystèmes.</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES et d'adaptation au CC sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Le Code minier de 2011 a été amendé en 2013 et intègre l'objectif d'un « développement minier responsable ». La Guinée est membre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) depuis 2014. Dans ce cadre (Code minier et ITIE), tout projet minier est soumis à Etude d'impact environnemental et social (EIES) et Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) avant octroi d'une autorisation, et a obligation de restauration après exploitation. Ces mesures sont issues d'une étude stratégique environnementale et sociale financée par la Banque mondiale en 2012. Le <i>Plan de développement du secteur minier</i> (publié en novembre 2018) ne mentionne pas les enjeux CC et rappelle seulement l'obligation d'EIES/CGES (dans lesquels les enjeux CC ne sont pas non plus mentionnés). Il faudrait donc si possible intégrer les enjeux croisés CC/mine dans le Plan de développement du secteur minier et dans les grilles d'EIES/CGES.</p>
	<p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La CDN mentionne seulement la nécessité d'améliorer l'efficacité énergétique du secteur. Les autres enjeux (atténuation dans le secteur UTCATF/mine, adaptation dans le secteur minier) ne sont pas mentionnés. Il faudrait donc si possible intégrer ces enjeux lors de la revue de la CDN.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Rien de précis identifié</p>
	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Rien de précis identifié</p>



MINISTÈRE DES MINES
ET DE LA GÉOLOGIE

CABINET

N° 0222/MMG/CAB/2019

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail- Justice- Solidarité

Conakry, le 30 JAN 2020

Le Ministre,

DECISION D-2020/...../MMG/CAB/DNM PORTANT POINT FOCAL DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE DU MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GÉOLOGIE

- Vu La Constitution,
Vu Les nécessités de Service.

DECIDE

ARTICLE 1^{ER} - Madame Mariama Tawel CAMARA, Matricule : 254 983 C, Ingénieur des Mines en service à la Direction Nationale des Mines (Division Santé, Sécurité, Hygiène et Environnement) est nommée Point Focal de Changement Climatique du Ministère des Mines et de la Géologie.

ARTICLE 2/ - La présente Décision qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

P. Le Ministre P.O.
Le Secrétaire Général

Saadou NIMAGA

Fiche de poste et Lettre - PF CC / Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé

Les principaux rôles et responsabilités du PF CC - sous-tendus par les analyses faites en annexe ci-jointe - sont les suivants :

1. **Concertation inter-institutions** : Représenter le ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé dans les concertations sur le CC, au niveau interministériel via le réseau des PF CC ministériels et au niveau élargi via la Plateforme nationale CC (PNCC).
2. **Relai d'information sur le CC** : Relayer, en tant que de besoin et par des moyens adaptés (notes, circulaires, réunions/ateliers) les informations relatives au CC et à l'industrie, aux PME et au secteur privé auprès des services centraux [ministre, SG, cabinet, DN de l'industrie, DN des PME, Institut général de normalisation] et des services déconcentrés (Régions et Préfectures) du ministère de l'Industrie, des PME et de la Promotion du Secteur Privé.
3. **Révision de la CDN** : Contribuer, sous la supervision du PF CDN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route de révision de la CDN, aux analyses et proposition d'actions en relation avec l'industrie, les PME et le secteur privé :
 - Volet atténuation : Concernant les émissions liées aux procédés industriels : identifier de façon globale les principaux procédés industriels du pays et types de GES concernés, puis s'accorder sur les priorités en termes d'atténuation. Concernant les émissions liées aux énergies fossiles : contribuer, avec les ministères de l'Energie, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, à promouvoir les énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité.
 - Volet adaptation : Identifier de façon globale les principales industries du pays et mener des études de vulnérabilité de ces industries, puis s'accorder sur les priorités en termes d'adaptation.
4. **Intégration des enjeux CC dans les politiques sectorielles** : Faire des propositions pour mieux intégrer les enjeux croisés industrie/PME/secteur privé/CC lors de (i) la révision de la Lettre de politique nationale du contenu local très succincte, publiée en avril 2017 et (ii) la finalisation de la Lettre de politique industrielle, en cours de préparation.
5. **Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale (3CN)** : Contribuer, sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF et conformément à la feuille de route d'élaboration de la 3CN, aux analyses relatives à l'industrie, aux PME et au secteur privé, et concernant les aspects (i) IGES / Atténuation, (ii) Vulnérabilité / Adaptation, (iii) Recherche / Sensibilisation, (iv) Circonstances nationales.
6. **Inventaire de gaz à effet de serre (IGES)** : Collecter, en lien avec le service des statistiques du ministère et sous la supervision du PF 3CN au sein du MEEF, et conformément aux spécifications du logiciel d'IGES qui sera installé pour les besoins de la 3CN, les données relatives aux émissions des procédés industriels, CO₂ en majeure partie, mais aussi potentiellement les autres GES (à identifier en même temps que la revue des procédés industriels, Cf. point 3 ci-dessus : N₂O, CH₄, PFC, HFC, SF₆).
7. **Finance climat** : Identifier, en liaison avec le BSD du ministère et le PF CDN du MEEF, des financements climat pour des projets d'atténuation et/ou d'adaptation dans les secteurs industrie, PME et secteur privé, puis vérifier l'alignement de ces financements au PNDES, en liaison avec le PF CC / Plan et Développement Economique, avant de préparer la convention de financement avec le PF CC / Economie et Finances.
8. **Suivi de mise en œuvre des projets CC** : Suivre la mise en œuvre des projets CC / industrie / PME / secteur privé en lien avec les équipes projets et bailleurs respectifs, et tenir à jour, sous la supervision du PF CDN du MEEF, une base de données (sous Excel) de ces projets contribuant à la mise en œuvre de la CDN : Nom du projet / Thématiques / Court résumé / Budget / Durée / Bailleur(s) / Zone d'intervention / Partenaires impliqués / Personne(s) de contact.

Annexe de la Fiche de poste – PF CC / Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé

<u>Organisation</u>	Le ministère comprend un BSD, deux DN (industrie et PME) et assure la tutelle de l'Institut général de normalisation. NB : des agences, traitant de questions industrielles, sont rattachées à la présidence : Agence des zones industrielles, Agence pour la promotion des investissements privés (APIP), etc. PF CC : M. Karamba TRAORE.
<u>Atténuation</u>	<p><i>Quelles sont les activités qui émettent des GES dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Le tissu industriel du pays est très limité (en dehors des compagnies minières, sous tutelle du ministère du même nom) : quelques cimenteries, industries agroalimentaires (coton et arachide en Haute Guinée, huile de palme et maïs en Guinée forestière, etc.), quelques fabriques de peinture, tôle, mousse expansée, etc. Les émissions des procédés industriels (NB : chapitre séparé du chapitre « énergie » dans les IGES) sont donc a priori faibles. Les cadres du ministère n'ayant pas une liste consolidée de ces industries, il est difficile d'identifier les procédés industriels et types de GES concernés. NB : le chapitre « Procédés industriels » des IGES 1994 et 2001 n'a pas été renseigné.</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'atténuation des GES ?</i></p> <p>→ Concernant les émissions liées aux procédés industriels : pas de priorité claire, faute de vision d'ensemble des procédés industriels et types de GES concernés. Concernant les émissions liées aux énergies fossiles : contribuer, avec les ministères de l'Energie, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, à promouvoir les énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité.</p>
<u>Adaptation</u>	<p><i>Quelles sont les activités et/ou populations et/ou infrastructures qui sont exposées et/ou vulnérables au CC dans votre secteur ?</i></p> <p>→ Faute de vision d'ensemble des types d'industries concernées et de leur localisation, pas d'idée claire sur ce point. On peut juste imaginer que les industries dépendantes de barrages hydroélectriques seront fragilisées par les étiages plus précoces/prolongés, et que les industries construites en bord de littoral ou au bord de cours d'eau risquent d'être vulnérables aux inondations.</p> <p><i>Quelles devraient être les priorités de votre ministère pour contribuer à l'adaptation au CC ?</i></p> <p>→ Idem : pas d'idée claire sur ce point, faute de vision d'ensemble sur la vulnérabilité des industries.</p>
<u>Politique sectorielle</u>	<p><i>Est-ce que les enjeux d'atténuation des GES d'une part, d'adaptation au CC d'autre part, sont pris en compte dans vos documents de politique sectorielle : Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ Le ministère n'a pas de document de politique sectorielle à proprement parler. Une <i>Lettre de politique nationale du contenu local</i> très succincte (huit pages) a été publiée en avril 2017, mais elle ne mentionne pas les enjeux environnementaux, en particulier le CC. Une <i>Lettre de politique industrielle</i> serait en cours de préparation et ne mentionnerait que l'obligation de mener des études d'impact environnemental « classiques » au titre des enjeux environnementaux. Il faudrait donc si possible identifier et intégrer les enjeux croisés CC/industrie dans la Lettre en cours de préparation.</p> <p><i>Est-ce que les enjeux relatifs à votre secteur, en termes d'atténuation et d'adaptation au CC, sont pris en compte dans la CDN de Guinée ? Si oui, indiquer comment ? Si non, indiquer ce qu'il manque ?</i></p> <p>→ La CDN ne mentionne pas les enjeux croisés CC/industrie. Il faudrait donc identifier/intégrer les enjeux CC/industrie lors de la revue de cette dernière.</p>
<u>Mise en œuvre concrète</u>	<p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'atténuation des GES (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Rien en termes d'actions d'ampleur et coordonnées. De façon très ponctuelle : invalidation du projet de cimenterie de Souguéta (Préfecture de Kindia), car elle prévoyait de fonctionner au charbon.</p> <p><i>Quelles sont les actions concrètes mises en œuvre par votre ministère en matière d'adaptation au CC (préciser si c'est financé par le BND ou par des projets) ?</i></p> <p>→ Rien d'identifié.</p>

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
ET DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
-Travail- -Solidarité

N°..... / MIPME / CAB / 26

Le Ministre d'Etat

A

**Monsieur le Ministre de
L'Environnement des Eaux et Forêts
-CONAKRY-**

BP : 761

E-mail : mdeefguinee@yahoo.fr

Objet : Confirmation du point focal, changement climatique

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer de la confirmation de **Monsieur Karamba TRAORE** Ingénieur, Chargé d'Etudes à la Direction Nationale de l'Industrie (DNI), comme point focal changement climatique.

Contacts : 00224 628 52 20 52

662 52 20 52

Email : reotrakaramba@gmail.com

Vous souhaitant bonne réception, veuillez agréer **Monsieur le Ministre**, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général



Alisény SYLLA

Annexe 5 - Mission #3 : Restitutions de la formation « climat » (14 au 18/12/2020)

Support des réunions de restitution



Renforcement des capacités et de coordination « climat » des Ministères sectoriels de la République de Guinée

Session de restitution : causes/conséquences du changement climatique, objectifs de la CDN de Guinée et rôles des Ministères dans sa mise en œuvre

Jan-Dec Land & Ocean Temperature Trends
Period: 1980-2014
Map Source: NOAA, Meteosat 3.0 & 3.0507, adapted by




SOMMAIRE



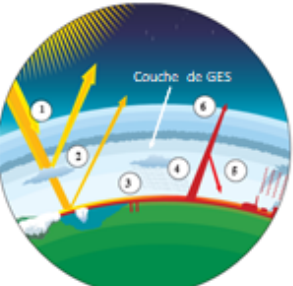
1. CAUSES ET CONSEQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
2. OBJECTIFS DE LA CDN DE GUINEE ET ROLES DES MINISTERS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CDN



Le phénomène d'effet de serre





L'effet de serre est due à l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère...

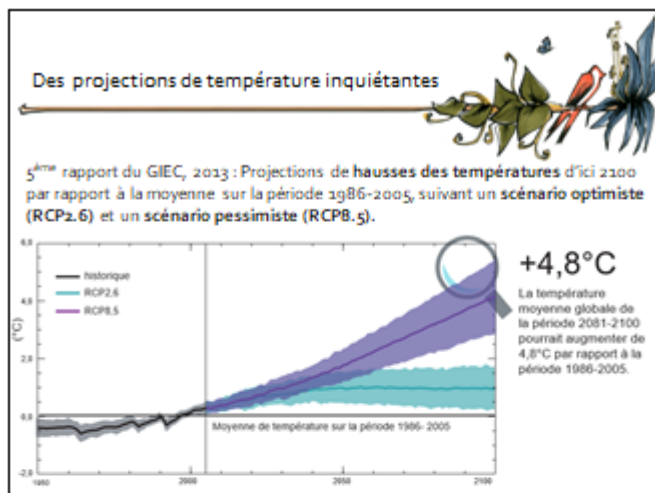


- 1 - Le rayonnement solaire passe à travers l'atmosphère claire.
- 2 - Une partie du rayonnement solaire est réfléchi par l'atmosphère et la surface de la Terre.
- 3 - L'énergie solaire est absorbée par la surface de la Terre.
- 4 - Elle est ensuite convertie en chaleur (rayonnement infrarouge) qui est réémise vers l'espace.
- 5 - Une partie du rayonnement infrarouge est absorbée et ré-émise par les molécules de gaz à effet de serre. La basse atmosphère et la surface de la Terre se réchauffent.
- 6 - Le reste du rayonnement solaire passe à travers l'atmosphère et se perd dans l'espace.

Les différents gaz à effet de serre

- Le dioxyde de carbone (CO₂)** (26% contribution):
 - Transport
 - Habitat
 - Production d'électricité
 - Déforestation
 - Combustion énergie fossile
 - Activités industrielles, etc.
- Le méthane (CH₄)** (8% contribution):
 - Agriculture
 - Décharges
 - Production pétrole, gaz, charbon, etc.
- Le protoxyde d'azote (N₂O)** (6% contribution):
 - Combustion de la biomasse
 - Synthèses chimiques industrielles
 - Automobiles
 - Agriculture (engrais et pratiques agricoles), etc.
- Les 3 types de gaz fluorés (PFC, HFC, SF₆)** (3% contribution):
 - Climatisation auto et habitat
 - Systèmes de réfrigération
 - Industries des semi-conducteurs, etc.



Les lourds impacts du changement climatique 1/2

Phénomène	Probabilité	Principales incidences agriculture/forêt
Journées et nuits froides moins nombreuses et moins froides, journées et nuits chaudes plus nombreuses et plus chaudes, sur la plupart des terres émergées	Pratiquement certain	Hausse des rendements dans les régions froides, baisse dans les régions chaudes ; invasions d'insectes plus fréquentes
Périodes ou vagues de chaleur plus fréquentes	Très probable	Baisse des rendements dans les régions chaudes ; risque accru d'incendies
Fortes précipitations plus fréquentes dans la plupart des régions	Très probable	Perte de récoltes ; érosion des sols ; impossibilité de cultiver les terres détrempées

Les lourds impacts du changement climatique 2/2

Phénomène	Probabilité	Principales incidences agriculture/forêt
Progression de la sécheresse	Probable	Dégradation des sols ; baisse des rendements ; mortalité plus fréquente du bétail ; risque accru d'incendies
Augmentation de l'activité cyclonique intense	Probable	Perte de récoltes ; déracinement d'arbres par le vent ; dégâts causés aux récifs coralliens
Incidence accrue des épisodes d'élévation extrême du niveau de la mer (à l'exception des tsunamis)	Probable	Salinisation des eaux d'irrigation, des estuaires et des systèmes d'eau douce

SOMMAIRE


1. CAUSES ET CONSEQUENCE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
2. OBJECTIFS DE LA CDN DE GUINEE ET ROLES DES MINISTERS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CDN

Engagements de la Guinée sur le climat et genèse de la CDN

Ratification de la CCNUCC par la Guinée : 1993
Ratification du Prot. de Kyoto par la Guinée : 2005

1^{ère} Communication nationale à la CCNUCC : 2001 (avec inventaire de GES daté de 1994)
2^{ème} Communication nationale à la CCNUCC : 2018 (avec inventaire de GES daté de 2000)
Plan d'action national d'adaptation (PANA) : 2007

GENESE DE LA CDN
Création de la Plateforme nationale de concertation sur la COP21 (PNC-COP21) par le MEEF
→ 11 panels thématiques (élaboration de la CDN) + segment ministériel (validation)
→ Publication de la CDN en 2015




Enjeux de l'adaptation au CC en Guinée

PANA publié en 2007, avec actions prévues sur agriculture, élevage, eau, zone côtière et foresterie
→ Focus sur les **populations rurales les plus vulnérables** : agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, saliculteurs, etc.

Besoins de **renforcer ces actions**, car prévisions climatiques **pessimistes** :

Hausse générale des températures moyennes
Baisse des précipitations moyennes annuelles en particulier dans le Nord
Modification de la fréquence et de la répartition intra-annuelle des précipitations
Élévation du niveau de la mer (de l'ordre de 80 cm d'ici à 2100).



Mesures sur l'adaptation (1/2)

1/ PRESERVATION DES RESSOURCES EN EAU

Enjeux : 1 000 cours d'eau, 4 fleuves d'importance, **50% de baisse des débits** d'ici 2100 (ex du Niger, baisse de 23% à 54% sous un scénario +4,5°C)

Actions :

- Préservation des têtes de sources et des berges
- Suivi hydro-écologique des fleuves

2/ PRESERVATION DES ZONES COTIERES

Enjeux : 38% de la population, 24% de la production de riz, 60% de l'appro en bois de feu (mangroves) de Conakry...Risques de **submersion, d'érosion, de salinisation** des terres

Actions :

- Actualisation du Schéma directeur d'aménagement des mangroves
- Diffusion de variétés de riz résistantes à la salinisation
- Extension du Projet RAZC




Mesures sur l'adaptation (2/2)

3/ ADAPTATION DES ACTIVITES AGRO-SYLVO-PASTORALES

Enjeux : peu décrits dans la CDN ... « **Baisse des rendements à cause des impacts du CC** »

Actions :

- Diversification des productions agricoles
- Développement de la pisciculture agro-écologique
- Variétés et techniques culturales **faibles en intrant adaptées à la sécheresse**
- Irrigation maîtrisée
- Développement de la **conservation et transformation des produits agro-sylvo-piscicoles**
- Meilleure **gestion du pastoralisme**, transnational notamment, de façon à limiter la dégradation des pâturages et des sols et à atténuer les risques de conflits d'usage



Mesures sur l'atténuation (1/3)

←

Objectif général : Diminuer des **13%** les émissions de GES en 2030 par rapport à leur niveau en 1994

1/ PROMOUVOIR LES ENERGIES RENOUVELABLES
Enjeux : conso énergétique = 77% biomasse et 22% hydrocarbures... 18% de la popu. avait accès à l'électricité en 2011
Actions (prévues d'ici 2030, d'après le doc *Sustainable Energy for All - SE4ALL*) :

- Energie hydroélectrique, solaire et éolienne
- Autres: butane, biogaz, biocarburant (quasi inexistant en 2011)

2/ AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE DE LA BIOMASSE
Enjeux : Réduire la conso de biomasse par 2 d'ici 2030 (doc SE4ALL)
Actions (prévues d'ici 2030, d'après le doc SE4ALL) :

- Foyers améliorés, Unités de carbonisation améliorée
- Fumoirs améliorés
- Briques en terre stabilisées



Mesures sur l'atténuation (2/3)

←

3/ AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE DE L'ECONOMIE
Enjeux : Améliorer de 50% l'efficacité globale (= quantité de pétrole consommé par unité de biens et services produits dans le pays)
Actions (prévues d'ici 2030, d'après le doc SE4ALL) :

- Transports publics
- Lampadaires solaires
- Normes d'efficacité énergétique dans le bâtiment

4/ AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE DU SECTEUR MINIER EN PARTICULIER
Enjeux : 30% des réserves mondiales de bauxite, mais aussi fer, diamant, or... 15% des revenus de l'Etat, consommation de 47% de l'énergie disponible !
Actions :

- Améliorer l'efficacité énergétique du secteur (comment ?)




Mesures sur l'atténuation (3/3)

←

5/ GERER DURABLEMENT LES FORETS
Enjeux : déforestation intense... Sur 1972-2000, perte de 33% des forêts (étude Agrhymet/USGS, 2005)
Actions :

- Plus de déforestation en mangroves d'ici 2030 (limitation de la conso de bois de feu, intensification rizicole)
- Reboiser 10 000 ha/an
- Rendre effectif la préservation des forêts classées et aires protégées



Forêt classée de Ziamá



Travaux en cours


←

Elaboration de la 3^{ème} Communication nationale à la CCNUCC, incluant un inventaire de GES

Révision et actualisation de la CDN

Revitalisation de la plateforme interministérielle climat, avec la nomination/confirmation de 13 points focaux CC (PF CC)

Elaboration de fiches de poste pour ces PF CC : voir fiche de poste de votre Ministère, pour examen et échange



Exemples de questionnaires (remplis par deux participants du MATD)

① Causes : + + + +

- Gaz à effet de serre
- Feux de brousse
- Coupe abusive des bois
- Pollution atmosphérique par des usines - - -

* Conséquences :

- Sécheresse
- Baisse des rendements agricoles
- impacts négatifs sur l'élevage ;
- impact négatif sur la santé de la population.

② oui ; CDN est la + + + + contribution déterminée au niveau national ;

- ses objectifs : c'est de faire en sorte que les ministères sectoriels puissent s'impliquer dans la gestion, la conservation, de l'eau la protection de l'environnement contre les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique.

③ le rôle du MATD est d'impliquer ses services + + + + de concertés et de centralisés dans la préservation de l'environnement et dans la lutte contre les gaz à effet de serre -

Moussa ? Kaba

① Causes ch. climatique + + + +

- Production de gaz à effet de serre
- destruction de l'environnement coupe bois
- Le forestier

② CDN ? + + + +

③ Rôle du MATD ch. et

- sensibilisation de la population sur les enjeux du changement climatique
- Renforcer la capacité des élus locaux en matière de ch. climatique
- Intégrer dans le PDC de collectivités le changement climatique
- Protéger les cultures

Travaux lancés
10 ans

10

CR des réunions de restitution - Agriculture

Participants :

	NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1	DRAMÉ	Rachid	Chargé Eni-Evaluat	DNGR / M. Agr.	dramarachi.d11@gmail.com	628 04 26 86
2	CONDE	MORY	Chargé de Section pro section et Cartographie	SENASOL	morymoff@gmail.com	622 38 39 13
3	Comara	Naby Laye Moussa	Chargé Cellule	ANPROCA	nabyLaye.mou3@gmail.com	622 67 56 28
4	CONDE	Amara	chargé des Céréales	D.N.A	amaraconde2013@gmail.com	622-41-13-90
5	Toukara	Moussa Télé	chargé de cellule Eni renforcement	BSA / P Ag	moussatoukara@gmail.com	628 08 95 30
6	Soumah	Ntamara	Chargé Cellule	ANASA	Soumahntamara69@gmail.com	
7	Bah	Alpha Sumar	Chargé Etudes	DNFR-PP	bahalpho2019@gmail.com	628 20 48 65
8	MAGASSOUBA	KARINKA	Chargé DAS	IRAG	karinkamagassouba@gmail.com	628 00 39

Points saillants des échanges :

→ **CC ?** : Les divers impacts du CC sont présentés par le PF CC, très à l'aise dans l'exercice. Il insiste notamment sur certains points : volatilisation d'une partie des engrais azotés, qui contribuent ainsi au CC ; stress thermique des plantes et animaux avec l'augmentation des températures ; hausse de l'oxydation et baisse de la minéralisation sous l'effet combiné de la chaleur et de la sécheresse ; hausse des cycles de certains ravageurs, par ex la chenille légionnaire ; inondations des rizières à la montaison et à l'épiaison ; salinisation accrue des rizières de mangroves à Kaback, à Koba, etc. Même la variété CK43 ne pousse pas bien).

→ **CDN ?** : Le PF CC rappelle la genèse de la CDN (PANA en 2007, mais peu de mise en œuvre, si ce n'est le projet RAZC), l'état de la CDN (peu de mise en œuvre jusqu'à présent, révision en cours) et les enjeux clefs pour le Ministère (diversifier la production, notamment sur le vivrier très axé riz ; aménager de grandes surfaces hydro-agricoles ; limiter l'agriculture itinérante et maintenir pour cela la fertilité des sols et le niveau d'enherbement ; etc.).

→ **Rôles ?** : L'importance de l'alignement des politiques agricoles (PNIASAN2) et climatiques (CDN et CDN révisée) est souligné. La mention des enjeux CC au Chap 3.2 du PNIASAN2 sont notés, mais les participants convergent sur le fait qu'il faut aller plus loin et, notamment, promouvoir de façon plus systématique et large les pratiques d'agriculture climato-intelligente. La mise en œuvre d'un appui en ces sens sous l'axe 2 Adapt'Action est à cette occasion rappelée.

CR des réunions de restitution - Environnement, Eaux et Forêts

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone	
1	KOLIC	APPELLANT	DNA	DNEF/MEEF	oko.kolic@dnm.gn	682 93 92
2	Koulibaly	Nana	PF Adapt'Action	DNEF/DEEF	koul.koulibaly@dnm.gn	682 93 92
3	BALDE	Hamidou	PF Atténuation	DNP/CC/MEEF	hamidou.marlyballe@gmail.com	628 73 80 23
4	CAMARA	Sékou Fodé	Point Focal CCN	DNP/CC/MEEF	sekoufodek@gmail.com	628 73 80 23
5	Youaré	Radiator	P.F.CDN	DNP/CC	Soka@gmail.com	628 73 80 23
6	Camara	Alpha	Supérieur SNCC	SNCC		624 39 24 55
7	CAMARA	Sidiki	C/SNCC	DNP/CC/SNCC	sidiki73@gmail.com	628 06 66 19
8	SANGARE	Fatoumata	PF Adaptation	DNP/CC/DEEF	fangare.sangare@gmail.com	621 16 62
9	Camara	Fatoumata	Chargé d'étude	DNCVSOE	fcamara2019@gmail.com	628 73 80 23
10	Abou SYLLA	Aboubacar Sidiki	Chargé d'étude	BSA/MEEF	Syllab180@gmail.com	623 03 19 73
11	Koïrogué	Biliga	PF climatique	MEEF	BiligaKoïrogué506@gmail.com	625 94 01
12	DIAWARA	Aminata	Assist PF REDD+	MEEF	diawarata@gmail.com	628 84 77 23
13	Mohamed	Condé	Coordinateur Nat° RPF	DNEF/MEEF	condemchamed10@gmail.com	622 50 27 68
14	Doumbouya	Oumou	DNP/CC/PFCC/NUCC	DNP/CC/MEEF	oumoudoumbouya@gmail.com	622 45 20
15	Moussa	Condé	DNP/CC/PF Montagne	DNP/CC-MEEF	mcondesprince@gmail.com	622 40 49 57

Points saillants des échanges :

→ **CC ?** : Problème global, à résoudre collectivement, y compris par les pays faiblement émetteurs comme la Guinée. Importance croissante des enjeux d'adaptation : même avec le maximum d'efforts d'atténuation, tous les pays (notamment en développement) doivent s'adapter aux impacts du CC.

→ **CDN ?** : L'objectif de -13% en 2030 par rapport à 1994 a été pris volontairement, lors de l'élaboration de la CDN en 2015. La Guinée est certes un pays faiblement émetteur, mais a voulu prendre un engagement – même symbolique – en matière d'atténuation. Les collègues en charge de l'inventaire de GES soulignent que les données présentées dans la CDN datent de 1994 et qu'elles sont sujettes à caution, surtout en ce qui concerne le secteur LULUCF. Un appui de la FAO est attendu pour mener un inventaire forestier et revoir les données du secteur LULUCF dans l'inventaire de GES.

→ **Rôles ?** : La PF UNFCCC explique qu'elle coordonne les activités des différents PF thématiques (CDN, Adaptation, REDD+, FVC, etc.). Il est souligné l'importance de la coordination interministérielle pour se préparer aux négociations internationales (actuellement : faiblesse de la préparation en amont et de la restitution en aval). Il est souligné le fait que la DN de l'environnement (DNE) est récemment devenu DN en charge des pollutions, nuisances et changements climatiques (DNP/CC). Le PF en charge de la Stratégie nationale sur le CC souligne l'existence de ladite Stratégie et la nécessité de l'opérationnaliser, en cohérence avec la soumission prochaine et la mise en œuvre de la CDN révisée. La PF UNFCCC indique qu'une mise à jour de l'inventaire de GES a démarré, en s'appuyant sur la dernière version du logiciel IGES du GIEC et en mobilisant des données de l'Institut national des statistiques (INS, sous tutelle du Ministère du Plan), celles du Centre d'observation, de surveillance et d'information environnementales (COSIE, sous tutelle du Ministère de l'environnement) étant moins complètes.

CR des réunions de restitution - Elevage et Productions Animales

Participants :

	NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1	TRAORE	Vassé	chef sec. stat. S-Ev	BSD/ME	vtraore05@gmail.com	622 38 99 04
2	CAMARA	Mamady	chef division F. P. Animal	DNPIA/ME	ansoumady1@gmail.com	622 85 37 70
3	TINGLIANO	Bernard	chef/Division RGA	DNPIA/ME	bernard303@yahoo.com	622 01 58 99
4	MARA	Hassan	DNPIA/ME	ME	marahassan@yahoo.com	62 10 09 19 98
5	Baldé	Abdoulaye	Point focal	M. Elevage	abaldesavaya@guinee.net	622 97 77 19
6	MANSARE	Joseph Bonifacé	Directeur national	ME/DNPIA	bonimansare@gmail.com	628 66 03 66
7	COMBE	EM. Mamady	SG	ME	mamtecombe@gmail.com	628 23 13 03/655 23

Points saillants des échanges :

→ **CC ? :** Les participants ayant un faible niveau de connaissance sur le mécanisme du CC et ses impacts, le PF CC a présenté ces éléments pas à pas, en fournissant des illustrations. En particulier, il a insisté sur la responsabilité importante du secteur en termes d'émissions de CH₄ et N₂O (fermentations aérobies et anaérobies) et sur les trois impacts majeurs des CC sur l'élevage : propagation accélérée de certaines maladies (par ex Péripleurésie contagieuse bovine, maladie du Gumboro sur les volailles), dégradation/raréfaction des ressources en eau et pâturages, perturbations de la mobilité et transhumance des ruminants.

→ **CDN ? :** Ce document n'était pas connu de la quasi-totalité des participants ; le PF CC a présenté ses objectifs et son contenu, en insistant sur le fait que la problématique de l'élevage était peu prise en compte dans la CDN initiale (une seule mention : « meilleure gestion du pastoralisme »).

→ **Rôles ? :** les échanges se sont surtout concentrés sur les mesures d'adaptation à prévoir, notamment la meilleure gestion de la mobilité/transhumance, la meilleure gestion des pâturages et l'apport de compléments alimentaires. Sur ce dernier point, un participant souligne le fait que la N'Dama, principale race bovine, est très rustique mais aussi très peu productive (200-250 kg de carcasse max, 1 l/jour de lait, croissance faible d'environ 300 g/j) et que les éleveurs sont réticents à compléter l'alimentation. Plus généralement, les participants soulignent la difficulté à introduire et pérenniser des innovations dans ce secteur, alors qu'il y a urgence (impacts directs précités des CC : manque d'eau, de pâturages, maladies, etc. mais aussi conflits éleveurs/populations locales en hausse).

CR des réunions de restitution - Pêche, Aquaculture et Economie Maritime

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1. BAH	Moussa	charge d'étude	MPAEM-DNIAP	Emoussadoubouarava@gmail.com	62407598
2. BANGOURA	Mohamed H'mah	Charge d'Etudes	BSS / MPAEM	mclab1979@yahoo.fr	622009959
3. KABA	Lamine	cf service Qualité	ONSPA/MPAEM	grandkaba73@gmail.com	625482525
4. BARRY	Alhamane	chef sect. stat	DNEM	alambis@gmail.com	623244634
5. Kourouma	Ismael Sam	C.S	ANAG	kouroumaismael@gmail.com	62274639

Points saillants des échanges :

→ **CC ?** : Suite à des interrogations des participants sur l'augmentation à la fois des sécheresses et des inondations, des explications sont données sur les impacts des CC sur les phénomènes d'évaporation, d'évapotranspiration, de fonte des glaciers, de modification des courants marins et, in fine, sur la perturbation globale du cycle de l'eau. On illustre le propos en indiquant que les pluies s'installent de plus en plus tardivement sur tout le pays. On distingue les impacts principaux des CC sur la pêche maritime (hausse des températures de surface, acidification des océans, dégradation des zones de frayères côtières, etc.) et sur la pêche continentale (baisse des débits des cours d'eau, des niveaux des mares, etc.).

→ **CDN ?** : Le PF CC a présenté ses objectifs et son contenu, en insistant sur le fait que la problématique de la pêche était peu prise en compte dans la CDN initiale (une seule mention : « promotion de la pisciculture intégrée »). Les participants ont déploré le fait que la CDN initiale a peu pris en compte le secteur et que le ministère a été insuffisamment impliqué dans sa révision.

→ **Rôles ?** : Les participants se sont accordés sur la nécessité d'accroître la collaboration entre ministères en charge de la pêche, de l'hydraulique, de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage afin de préserver non seulement les têtes de sources et les berges de cours d'eau, mais plus généralement mieux gérer les bassins versants. Le PF CC indique vouloir préparer une note d'information au ministre sur les enjeux du CC pour le secteur et sur la nécessité que le ministère s'implique davantage sur la question du CC.

CR des réunions de restitution - Transports

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1 SYLLA	Alhassane	Météorologiste	DNM	alhassane.fylla59@gmail.com	666064232
2 CAMARA	Mamadou Saïbou	DNTT/Chargé d'études	DNTT		628 411813
3 CAMARA	Mamadou	DNTT - II -	DNTT	imamadou Dorya20@gmail.com	621633757
4 SYLLA	FACINET	DNTT - II -	DNTT	facinets20@gmail.com	622572350
5 BARRY	Boubacar3	D.N.T.T	DNTT	barry3soubacar@gmail.com	628187431
6 Camara	Adnane Ali	DNTT/Inf	DNTT	Adnaneali@orange.com	623727510
7 Kande	Nouida	DNTT	DNTT	nouida92@yahoo.com	620387415
8 Keita	Penda Saran	DNTT	DNTT		622454806
9 Nabe	Saran Alima	DNTT	DNET	narabe_saran@orange.com	628 15 23 49
10 Concle ISSIATA	Moussa	DNTT	DNTT	issiatkamoussa.concle@gmail.com	622 30 60 02

Points saillants des échanges :

→ **CC ? :** Les participants ont beaucoup d'interrogations et de fausses idées sur le mécanisme d'effet de serre : utilité de la fumure du sol pour limiter le réchauffement terrestre, possibilité de déclencher des pluies artificielles au Sahel, utilité de reboiser pour favoriser les pluies locales. On présente donc en détail le mécanisme d'effet de serre, en insistant sur sa nature globale.

→ **CDN ? :** Après avoir présenté la CDN 2015, dans laquelle le secteur des transports est peu inclus (« mise à niveau du réseau routier »), le PF CC présente les réflexions en cours dans le cadre de la révision de la CDN : promotion des biocarburants, des transports en commun (dont le train), de la traction animale, réglementation sur les véhicules d'occasion.

→ **Rôles ? :** Les deux priorités de l'atténuation concernant les transports terrestres sont discutées, à savoir limitation des véhicules âgés et promotion des transports en commun. Un débat s'instaure sur l'opérationnalisation de la politique de (ré-)immatriculation : sur quelle base et comment indemniser les propriétaires de véhicules à retirer de la circulation ? Le projet de Système d'alerte précoce (SAP), copiloté par les ministères en charge de l'Hydraulique et des Transports, est présenté par le PF CC et son importance pour les secteurs de l'agriculture et de l'élevage est soulignée. Enfin, les participants soulignent la nécessité que la DNM offre des services agrométéorologiques et s'ouvre donc aux secteurs agro-sylvo-pastoraux, après avoir longtemps été associée aux services de l'aviation civile.

CR des réunions de restitution - Energie

Participants :

	NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1	Kourouma	Karifa	chargé études	DNE / SIE	karifa082@gmail.com	624738806
2	Camara	Mh. Mariamassie	Charge d'étude	DNE / Planification	mariamassie@dneg.gn	628 09 00 10
3	Koundouno	Sébastien	charge d'étude	DNE / Planification	koundounosébastien@gmail.com	622354822
4	Boung	Rouguiatou	chargée d'étude	BSD / ME	rouguine80@gmail.com	629690963
5	HABA	PASCALINE	chargée d'étude	BSD / ME	habapascaline80@gmail.com	628569331
6	TOLNO	Tamba M'Barba	chargé d'études	BSD / ME	tolnobem@gmail.com	622306158
7	SIBIBE	Souassy	- II -	BSD / ME	souassy80@gmail.com	82-52468
8	KONATE	Aminata	chargée d'étude	BSD / ME	Aminy.KONATE@gmail.com	622866307
9	Dr. DOUNO	Mohamed	DG	BSD / ME	donkomadi@gmail.com	621501730
10	KAMANO	Faya	chargé d'études	FOMI / ME	Kamano fd 266@gmail.com	622229199

Points saillants des échanges :

→ **CC ? :** Suite à des interrogations des participants sur l'augmentation à la fois des sécheresses et des inondations, des explications sont données sur les impacts des CC sur les phénomènes d'évaporation, d'évapotranspiration, de fonte des glaciers, de modification des courants marins et, in fine, sur la perturbation globale du cycle de l'eau. On illustre le propos en rappelant les sécheresses sévères de 2013 et 2017 en Guinée, et l'inondation croissante des zones basses, telles l'île de Kaback. Les participants notent que les sécheresses récurrentes risquent d'augmenter les périodes d'étiage (ex de la centrale de Dabola sur le Tinkisso : en activité de décembre à juillet il y a encore quelques années ; de février à mai désormais).

→ **CDN ? :** La quasi-totalité des participants, sauf le PF CC, découvre la CDN. On présente la différence entre énergies non renouvelables (d'origine fossile et à fort contenu carbone) et renouvelables (notamment celles développées en Guinée : hydraulique en premier lieu, éolien / solaire / biogaz de façon plus marginale). L'importance de la restauration des têtes de sources est soulignée par les participants, tant en ce qui concerne la conservation de l'eau et des sols pour les activités agropastorales, que pour la limitation de l'ensablement des barrages hydroélectriques).

→ **Rôles ? :** L'importance de la coopération, entre ministères de l'Energie d'une part, et des Eaux et Forêts d'autre part, est soulignée, en ce qui concerne l'utilisation du bois énergie, principale source d'énergie des ménages. Un participant indique que la principale source d'énergie renouvelable est hydroélectrique (309 sites potentiels et 6 200 MW potentiels d'après un rapport du bureau d'études AECOM) et que les autres sources sont marginales pour l'instant (photovoltaïque : 12 MW de lampadaires solaires installés ; biogaz : essais pilotes soutenus par le PNUD ; géothermie : en discussion très préliminaire). Il note aussi le manque de coopération entre ministère en charge de l'Energie et de l'Assainissement pour développer des centrales de cogénération à base de déchets urbains.

CR des réunions de restitution - Administration du Territoire et Décentralisation

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1 SYLLA	Mohamed Lamine Mabinty	chargé d'études	MATO/ONRAF	mohamed.lamine@gmail.com	622 33 7969
2 KABA	Mamadou Z	chef de section	MATO/ONRAF	mohamed.kaba2018@gmail.com	620 42 92 41
3 Camara	Fonfo Mady	chargé d'études	MATO/ONRAF	fonfo.mady@gmail.com	628 35 59 00
4 Conté	Maimouna	chargé d'études	MATO/ONRAF	maimounaconté@gmail.com	622 73 19 67
5 Sidi bé	Hawa	chargé d'étude	MATO	sidi.beya.966@gmail.com	678 58 70 16
6 Sylla	Mohamed	stagiaire	MATO/ONRAF	mohamed.hassan.sylla@gmail.com	622 68 80 88
7 CONDE	Mamadou	chef division cartographe	IGN	mcelbet2018@gmail.com	621 98 87 43
8 Oulane	Adamo	chargé d'étude	MATO/ONRAF		628 98 47 71
9 Loua	Cécé	directeur National	ONRAF/MATO	ceciloua65@gmail.com	624 96 82 22
10 Traoré	Lansiné Traoré	chef division Rep.A	MATO	lansinetraore@hcr.gov.gn	622 10 29 40
11 Camara	Termin	chef section	MATO/ONRAF	abissatoure31@gmail.com	628 76 48 59
12 Sarah	Zeris Marie	ingénieur Informatique		Sarahscriptum.lms@gmail.com	620 02 22 20
13 Mariama	Mariama	chef section	ONRAF/MATO	mariama1971@gmail.com	622 98 41 09

Points saillants des échanges :

→ **CC ?** : La plupart des participants découvrent le mécanisme du CC. Il est expliqué aux participants qu'il n'y a pas de liens entre activités sismiques et volcaniques et CC. Il est par ailleurs indiqué que les activités minières émettent des GES à deux niveaux : lors de l'exploitation (déforestation principalement) et lors de la transformation du minerai (consommation massive d'énergie fossile).

→ **CDN ?** : La quasi-totalité des participants, sauf la PF CC, découvre le terme de CDN et son lien avec les politiques internationales sur le CC et l'Accord de Paris. Beaucoup se plaignent de l'absence de restitution après les COP.

→ **Rôles ?** : Ce ministère étant à l'interface de nombreux ministères techniques, il est souligné l'importance des échanges d'information en interministériel, par ex avec les Finances sur le financement des PDL, avec l'élevage sur la mise en place d'infrastructures pastorales contribuant à l'adaptation au CC, etc. L'intérêt du Programme national d'appui aux Communes de convergence (PNACC, copiloté par la DN du développement local et la DN de la décentralisation) est rappelé : les PDL de 40 Communes sont en cours de révision et les enjeux de CC devraient être pris en compte dans la nouvelle version du Guide d'élaboration des PDL, dont la sortie est prévue courant 2021. Enfin, l'intérêt d'un exercice d'identification des conflits d'usage en termes d'aménagement du territoire (comme ont pu le faire le Burkina Faso ou le Gabon) est noté, tant en termes d'atténuation (limiter les émissions du secteur LULUCF) que d'adaptation (réduire les conflits d'usage et la vulnérabilité des territoires concernés).

CR des réunions de restitution - Economie et Finances

Participants :

	NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1	BARRY	Souleymane	Economiste	DNEEP	suleimanbarry@yahoo.fr	628265565
2	CISSE	Mamadou 1	Chef Sect: Enquête	DNEEP	mamadoucisse@yahoo.fr	625597254
3	CANARA	Mohamed	chef de division	DNEEP	mcamara563@gmail.com	625393939
4	CHERIF	Alassane Hamzate	chef d'équipe	DNEEP	alhashamz87@gmail.com	628151139
5	KEITA	MORIKÉ	Chf Sect: FP	DNEEP/DC	Yatamorike88@yahoo.com	622393958
6	DIALLO	Alioune	Chf Sect: Etude	DNEEP	aliouneconomiste@gmail.com	624586705
7	DIALLO	Moussa Agou	chef de sect: Mobilite	DNEEP	mbates@gmail.com	628488729
8	CONDE	Ibrahima Kahl	chef de division	DNEEP/MET	andebankura@kaili96@gmail.com	620212321

Points saillants des échanges :

→ **CC ?** : Les participants se sont révélés très curieux et ont posé nombre de questions sur le mécanisme et les impacts du CC, sujets que peu d'entre eux connaissaient : signification de la notion de Pouvoir de réchauffement global (PRG) ? Actions possibles pour limiter les gaz fluorés ? Possibilité de cartographier les changements futurs de température ? A quelle date le CC est devenue une préoccupation aux Nations-Unies ? Le PF CC, épaulé par les consultants, a apporté les compléments requis.

→ **CDN ?** : Les participants ont demandé le nombre de pays ayant ratifié l'Accord de Paris et s'il était de nature contraignante. Ils ont également demandé si une estimation de coût des impacts du CC sur la qualité de vie des populations d'une part, et du coût de la transition vers une économie verte d'autre part, avaient été faite à l'échelle du monde et de la Guinée. Au niveau mondial, on a rappelé les principales conclusions du Rapport Stern (coût de l'action d'environ 1% du PIB mondial vs coût de l'inaction de 3 à 4% du PIB Mondial). Au niveau national, on a rappelé que la CDN de Guinée donne une estimation grossière du coût de l'adaptation (6,7 milliards d'US\$).

→ **Rôles ?** : Les participants ont échangé sur la triple nécessité de mieux estimer les besoins en financement climat (un peu pour l'atténuation, mais surtout pour l'adaptation), de mieux les canaliser et de mieux les signaler dans le budget national, et d'accroître les contacts avec les fonds climat afin d'augmenter les financements (actuellement limités, notamment si l'on se compare à des pays de la sous-région telle la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso).

CR des réunions de restitution - Hydraulique et Assainissement

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1	TRAORE	Zakaria	Point Focal CC	M. Hydraulique - Amén.	traorezak@gmail.com 62 95 74 59
2	Diallo	Houleymatou	participate	Hydraulique	houleymatou1976@gmail.com 62 8 78 61 24
3	Cisse	Aboubacar	Participant	Hydraulique	cissemaurice@gmail.com 62 56 91 75
4	Bangouma	Fodé	chef de Division	Assainissement	bangouma.fode@gmail.com 62 4 15 69 9
5	Condé	Fanta	chef de Section	Assainissement	fantalannancond@gmail.com 62 35 21 02
6	GBAMOU	Ous Ous	chef section	Assainissement	bernardels@gmail.com 62 0 91 57 63

Points saillants des échanges :

→ CC ? : Suite à des interrogations des participants sur l'augmentation à la fois des sécheresses et des inondations, des explications sont données sur les impacts des CC sur les phénomènes d'évaporation, d'évapotranspiration, de fonte des glaciers, de modification des courants marins et, in fine, sur la perturbation globale du cycle de l'eau. On illustre le propos en indiquant qu'il pleut désormais rarement en août à Conakry et que les pluies s'installent tardivement sur tout le pays (dès avril-mai auparavant, mai-juin actuellement). Les participants s'étonnant de l'importance des émissions de GES de l'élevage et de l'agriculture en Guinée (supérieures notamment à celles des transports), on présente plus en détail l'origine et la nature des émissions de GES de ces secteurs.

→ CDN ? : La quasi-totalité des participants, sauf le PF CC, découvre la CDN. On discute de l'importance de la gestion de l'eau, tant en termes d'adaptation (disponibilité en eau pour la consommation humaine, l'agriculture et l'élevage) que d'atténuation (production hydroélectrique). Un participant déplore l'essor du pompage d'eau des nappes profondes.

→ Rôles ? : L'importance de la gestion de l'eau dans le contexte du CC est bien comprise (Cf. discussions sur ses impacts en termes d'atténuation et d'adaptation). L'intérêt de réviser la Politique nationale de l'assainissement, datée de 2010, est discutée, tant sur l'aspect atténuation (interdire les sachets plastiques, développer le compostage, organiser la collecte des déchets par des privés) que sur l'aspect adaptation (recalibrage des réseaux d'eau usée des villes côtières, gestion des mélanges entre eau douce / eau salée sur les nappes côtières).

CR des réunions de restitution - Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1 BAN GOURA	SEKOU Tidiane	Chef de Laboratoire	Océanographie/CERDOP	sekoutidiane@gmail.com	620632744
2 SULLA	Fatoumata	Secrétaire Générale	IS FAD	f.sylla@isfad-gn.org	628336263
3 KOLIE	Cecé	S/Scientifique	LACONA	KolieCecé80@gmail.com	628072376
4 CONDE	Ibrahima	Secrétaire Scilfi	CREVAT	Youkounkour7@gmail.com	622471933
5 JORY KEITA	Jory	Enseignant chercheur	CERE	psim2k09@gmail.com	628404148
6 KADIATA	Diallo	D/DIR			
7 Diallo	Thierno Amadou	DR/GEIS	U-GLC-S-	amiroudiallo2014@gmail.com	622-59-16-05
8 SOLIE	Lucien	CERE	CERE	lucien.solie@gmail.com	627 80 98 45
9 MAMBY	KEITA	MESRS	DGES	mambly1982@gmail.com	
10 CANADA	SARAN	CERE	CERE	tadysaran2@gmail.com	678708707

Points saillants des échanges :

→ **CC ? :** Les participants ont mieux compris les liens entre GES, effet de serre et perturbations climatiques. Ils ont demandé si le MESRS avait été impliqué dans l'inventaire des GES de la Guinée et quelle était la méthodologie d'inventaire utilisée. La PF CC a répondu que l'inventaire des GES avait été effectué par des experts recrutés à cet effet, notamment le Pr Selly CAMARA, Conseiller du Ministre. Elle a également indiqué que la méthodologie d'inventaire des GES est proposée par le GIEC et que chaque pays l'adopte au mieux, en fonction des informations disponibles, en s'appuyant sur un coordinateur national et en impliquant des représentants des départements techniques.

→ **CDN ? :** Les participants ont demandé si le MESRS avait été impliqué dans la révision de la CDN. La PF CC a indiqué avoir été impliqué dans le courant de l'année 2020. Elle a également indiqué que le document était a priori prêt, mais pas encore publié et soumis à la CCNUCC. Les participants ont globalement déploré le fait que la CDN n'est pas bien connue de beaucoup de personnes et n'a pas fait l'objet de large diffusion auprès des acteurs

→ **Rôles ? :** Les participants ont indiqué que, outre l'Enseignement Supérieur, les autres ministères en charge de l'éducation, notamment l'Enseignement Technique et Professionnel, doivent être impliqués dans la lutte contre le CC. Ils ont également déploré que le CC n'est pas suffisamment pris en compte dans les curricula de l'Education nationale, alors que l'éducation environnementale devrait commencer au primaire jusqu'au supérieur en passant par le secondaire et la formation professionnelle. Enfin, ils ont indiqué que la fiche de poste de la PF CC répond à leurs attentes, mais que cette dernière doit aussi représenter le ministère de l'Education nationale, ainsi que le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, et pas seulement le MESRS. Ceci mériterait d'être discuté avec les Ministères précités. Enfin, les participants ont jugé essentiel que les étudiants et les enseignants soient formés à l'élaboration de projets bancables, ce qui permettrait de faire avancer la recherche dans le domaine du CC, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

CR des réunions de restitution - Plan et Développement Economique

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone	
1	TRAORE	Mariam Bamba	chef section	DNIP/MPDE	meledobamba@gmail.com	622 63 43 78
2	BAH	Mamadou Diawara	C. Section	DNIP/MPDE	diawarabah730@gmail.com	622 63 11 02
3	BAH	Amadou Mouda	charge des projets	DNIP/MPDE	maud75@gmail.com	626 87 04 10
4	Baldé	Khadimou Battoul	Charge des projets	DNIP/MPDE	battoul53@gmail.com	628 14 57 93
5	Hasa	Alexis	charge des projets	DNIP/MPDE	hasalea26@gmail.com	625 37 43 20
6	Toure'	Koulaye	II - II	DNIP/MPDE	tomemalaye174@gmail.com	624 98 53 34
7	Keita	Bobo	chargé de projet	DNIP/MPDE	bobokeita74@gmail.com	622 57 56 09
8	Conte	Abraham Sory	C/E	DNIP/MPDE	abrosory@gmail.com	6211 59 78
9	Bah	Amadou Ouy	charge d'étude	DNIP/MPDE	amadououy320@gmail.com	624 44 24 57

Points saillants des échanges :

- **CC ? :** La plupart des participants a découvert le phénomène de CC au travers de cette restitution. Ils ont notamment réalisé le fait que les impacts du CC pourraient avoir de grandes conséquences sur les objectifs de développement poursuivis par la Guinée et mentionnés dans son PNDES.
- **CDN ? :** Là aussi, la plupart des participants a découvert les objectifs de la CDN au travers de cette restitution. Le manque de lien entre cette CDN et le PNDES a été déploré, tout comme la faible participation du ministère à la révision de la CDN, alors même que ce ministère a un rôle central à jouer dans la planification globale du développement économique et social du pays.
- **Rôles ? :** Les participants s'accordent sur le fait que le ministère du Plan et du Développement économique ne couvre pas un secteur en particulier et n'a donc pas de rôles/responsabilités spécifiques en termes d'atténuation et/ou adaptation dans un secteur en particulier. Cependant, il peut contribuer à la réduction des GES en appuyant les ministères qui polluent à lever des fonds pour financer les projets de développement propres, donc moins polluants. Il peut aussi les appuyer à lever des fonds pour mener des actions d'adaptation. Enfin, de façon générale, ce ministère peut appuyer les autres ministères à aligner leurs projets et programmes sur les documents de politique nationale comme le PNDES.

CR des réunions de restitution - Mines et Géologie

Participants :

	NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1)	DIALLO	Ibrahim	Ingénieur CE	SNCPM/MMG	brator.diallo@gmail.com	621005284
2)	KANTE	Aminata	CDCL/SRCCL/MMG	SRCCL/MMG	vauteaminata167@gmail.com	622443351
3)	DULARE	Cheick Amadou	SNCPM/CE	SNCPM/MMG	amadouabantou@gmail.com	621-00-06-95
4)	BERETE	Koulako	BSD / CE	BSD / MMG	bidoulako@gmail.com	628-60-75
5)	YOU LA	Sékou	BSD / CE	BSD / MMG	sekouyoula90@gmail.com	628-71-40
6)	Diallo	Idouy Aïou	SRCCL/MMG	SRCCL	amamadoualio200@gmail.com	666 147436
7)	KABA	KABINE	Ing. des Mines	ANM	Kabis1484@yahoo.fr	628764873
8)	Magnemba	Fode'	Ing. Env.	ANM	fmagnemba90@yahoo.fr	62840293
9)	Conlibaly	Vallo'	A.N. Adjoint Mines	A.N. Mines	conlibalyvallo@yahoo.fr	664788673
10)	Bouliouar Diallo	DIALLO	Charge d'Etude	AN Mines	alphadiou84@gmail.com	62299238
11)	Ibrahim Sacko	Sacko	Charge d'Etude	ANM/MMG	isacko80@gmail.com	628906063
12)	Camara	Mariana	TaxeL charge d'Etude	ANM/MMG	TaxeLcamara@gmail.com	62331458

Points saillants des échanges :

→ **CC ?** : Certaines fausses idées sont démontées, notamment le fait que le CC serait dû à la déforestation locale (le CC est global et lié à diverses activités et GES, pas seulement la déforestation et les émissions de CO₂) ou que sa seule conséquence est la hausse des températures et les sécheresses (le CC induit des perturbations du cycle de l'eau, notamment des inondations et une hausse du niveau des mers, dangereuses pour les infrastructures minières sur les côtes).

→ **CDN ?** : Il est rappelé que le PANA 2007 concernait surtout les secteurs agriculture et élevage et quasiment pas le secteur des mines. Les participants déplorent que la CDN soit peu connue, alors qu'un axe du volet atténuation concerne directement les mines (promotion de l'efficacité énergétique dans le secteur). Les risques posés par le CC sur les activités minières sont discutés, notamment risques de dégradation/submersion suite aux inondations et hausse du niveau de la mer (terminaux miniers tous sur la zone littorale), et discontinuité/surcoût de l'approvisionnement électrique à cause de l'extension des périodes d'étiage.

→ **Rôles ?** : Les participants insistent sur la nécessité de revoir/actualiser les données d'émissions de GES du secteur minier dans le cadre de la révision de l'inventaire des GES. Ils s'accordent aussi sur la nécessité de suivre de façon plus attentive les travaux de révision et de mise en œuvre de la CDN.

CR des réunions de restitution - Industrie, PME et Promotion du Secteur Privé

Participants :

NOM	Prénom	Fonction	Service/Organisation	Email	Téléphone
1 BANGOURA	Elhadj Amadou	C/S Electro Secrétaire NEC-Gn	IGNM	aziabang@gmail.com	624 73 80 03
2 Thion	Aguibou	Charge d'études	FODIP	aguibou.thion@fdipguinee.com	625-72-99-93
3 Lamah	N. Alexis	IGA 3A Entrepri	3A Entreprises	lamah.alexis@gmail.com	622 29 43 22
4 DIALLO	ZAKARIA	CHARGEDES BROS	SPI	zakari1111diallo@gu-622407053	622 40 70 53
5 Diallo	Kadiatou	DNI TIPEM	ANI	hottbodya@gmail.com	622893321
6 Barry	Hadja Djuro	Centre Pilote	Centre P.lote	djuro2018@gmail.com	621 09 04 57
7 CONTE	Souleymane	BSD		sconte063@gmail.com	622 20 80 12
8 KAMA	B. Bino	Conseiller	AGES PI	binokaba@agesp.gn	655 78 78 79
9 BAH	Alpha Amadou	chef d'animation	BSD	avadeq@yahoo.fr	622 52 73 96
10 Diallo	Mamadou Moustar	chargé d'études	BSD	mamadoumoustardiallo@gmail.com	620 07 17 41
11 KROHON	Coce'	BSD/MIPEM	BSD/MIPEM	hkaamone@yahoo.fr	
12 TRAORE	Karamba	chef service PF CC			

Points saillants des échanges :

→ **CC ?** : Le niveau de connaissance des participants étant faible, les explications sur le mécanisme de CC et sur ses impacts sont présentés et expliqués pas à pas, avec de nombreuses illustrations. On insiste notamment sur deux impacts majeurs pour les rares industries guinéennes : hausse du niveau de la mer pour les infrastructures minières, étiage prolongé pour les installations hydroélectriques.

→ **CDN ?** : Là aussi, le niveau de connaissance des participants était faible, et pour cause : l'industrie n'a pas été considérée dans le PANA 2007 et très marginalement dans la CDN. On note quand même que l'objectif d'accroître l'efficacité énergétique de +50%, tel que prévu dans la CDN, a des implications fortes pour les industries. Le PF CC, aidé par les consultants, clarifie ce concept d'efficacité énergétique et l'illustre en prenant le cas de l'énergie de cuisson.

→ **Rôles ?** : Le constat de la faiblesse du tissu industriel guinéen (en dehors du secteur minier) est partagé par tous. Néanmoins, les participants s'accordent sur la nécessité que le ministère contribue pleinement aux échanges interministériels et aux actions de terrain, notamment sur les enjeux suivants : adaptation des activités minières à la hausse du niveau de la mer, adaptation de la production hydroélectrique à la prolongation de l'étiage, promotion de l'efficacité énergétique.



Janvier 2021

SAS SalvaTerra

6 rue de Panama

75018 Paris | France

Tel : +33 (0)6 66 49 95 31

Email : info@salvaterra.fr

Web : www.salvaterra.fr

